

**Comité national de coordination
de la recherche en éducation**

RAPPORT

**La recherche en éducation
et en formation en France**

ÉLÉMENTS POUR UN ÉTAT DES LIEUX

sous la direction de Marie Duru-Bellat

Université de Bourgogne, IREDU, Dijon

Rapport établi par Mathilde Bouthors, INRP, Paris
avec la collaboration de Jean-Claude Guillaume, INRP, Paris
la participation de Anne Courant, ENESAD, Dijon
et la contribution de

Stéphanie Bourdeaux, Nacéra Berkani, Marie-Gonzague Morin, Didier Chagnas

Avril 1999

INRP

Secrétariat du CNCRE

Institut national de recherche pédagogique - 29, rue d'Ulm - 75230 Paris Cedex 05

SOMMAIRE

INTRODUCTION	5
DESCRIPTION DES EQUIPES.....	11
1 - La taille des équipes, leur rattachement institutionnel et leur répartition régionale	
a - Taille des équipes	
b - Rattachement institutionnel des équipes	
c - Rapport entre le rattachement institutionnel et la taille des équipes	
d - Répartition régionale des équipes	
e - Rattachement institutionnel des équipes selon les régions	
2 – Les ressources humaines et financières	
a – Les personnels de la recherche	
b – Les sources de financements déclarés	
CONTENUS DES ACTIVITES DE RECHERCHE.....	25
1 – Les disciplines	
a - Catégorisation des disciplines de recherche	
b - Distribution des disciplines	
2 – Les axes de recherche	
a - Catégorisation des axes de recherche	
b - Distribution des travaux selon les axes de recherche	
c - Axes de recherche et rattachement institutionnel des équipes	
d - Axes de recherche et disciplines	
3 – Les cadres de référence	
4 - Les types de méthodologies	
a - Méthodologies et rattachement institutionnel	
b - Méthodologies et taille des équipes	
c - Méthodologies et disciplines	
d - Méthodologies et axes de recherche	
5 -La vocation des travaux	
a - Vocation des travaux selon le rattachement institutionnel	
b - Vocation des travaux selon la discipline	
c - Vocation des travaux selon l'axe de recherche	
ORGANISATION DES ACTIVITES DE RECHERCHE.....	49
1 - Les relations avec le terrain éducatif et les niveaux d'enseignement concernés	
a - Nature de la relation avec les personnels d'éducation	
b - Catégories de personnels de l'éducation en relation avec la recherche	
c - Niveaux d'enseignement concernés par la recherche en éducation	
2 - Les réseaux	
3 - Les relations avec l'étranger	
4 - La participation à la formation doctorale	
VALORISATION DE LA RECHERCHE ET PRODUCTION D'ECRITS SCIENTIFIQUES.....	63
1 - La production d'écrits scientifiques selon les types d'écrits et les structures	
2 - La participation des chercheurs dans les diverses instances	

Conclusion	71
Bibliographie	81
ANNEXES :	83
1 : CNCRE	85
2 : Questionnaire - la recherche en éducation et en formation en France	87
3 : Catégorisation des disciplines de référence	97
4 : Tableau des réponses aux disciplines de référence	99
5 : Catégorisation des axes de recherche	101

INTRODUCTION

L'enquête «La recherche en Éducation et en Formation» s'inscrit dans le droit fil des objectifs du Comité national de coordination de la recherche en éducation, à savoir trois missions complémentaires de synthèse, d'orientation, d'évaluation de la recherche dans ce champ. L'objectif a donc été de construire un état des lieux permettant de décrire les types d'organisation et les axes de travail des équipes afin de faciliter le pilotage de la recherche grâce à un repérage des dynamiques à maintenir, à renforcer ou à susciter. Malgré les rapports, bilans et enquêtes documentaires déjà existants, un travail spécifique est apparu nécessaire, notamment pour produire un état actualisé de la recherche, mais aussi pour analyser le fonctionnement concret du travail de recherche dans le champ de l'éducation : conditions de financement des travaux, choix des sujets d'étude, références et orientations théoriques et disciplinaires, type de données fabriquées ou mobilisées, collaborations et réseaux nationaux ou internationaux, problèmes ressentis comme prioritaires par la communauté des chercheurs.

Il convient d'emblée, cependant, de préciser les limites de cette enquête. Tout d'abord, elle s'appuie sur une certaine définition de la recherche en éducation et en formation qui est nécessairement datée et de ce fait discutable. Par ailleurs, elle ne saurait prétendre se substituer à un travail plus approfondi d'évaluation, voire de sociologie, de ce milieu scientifique. Un tel travail devrait inclure une analyse de la demande sociale solvable de recherche via l'examen, par exemple, des thématiques proposées dans les appels d'offres, et de la manière dont les chercheurs y répondent (qui répond aux appels d'offres français et européens, etc. ?). Il serait également utile de conduire une analyse de l'organisation institutionnelle en France, notamment de la place de la Direction de l'évaluation et de la prospective (DEP) devenue la Direction de la programmation et du développement (DPD) ou encore d'instituts comme l'Institut national de recherche pédagogique (INRP).

En outre, il conviendrait de mettre en regard l'orientation des thématiques de recherche avec le contexte institutionnel national. En l'absence d'une section sur la thématique de l'éducation au Centre national de la recherche scientifique (CNRS), une telle analyse scientifique devrait porter sur des éléments aussi variés que l'orientation de la formation des chercheurs en sciences de l'éducation et ses incidences sur la nature des travaux, le type de réalisations exigées pour les qualifications académiques et le rapport entre ces orientations et les contraintes institutionnelles. Il conviendrait également d'observer la ventilation, voire la dispersion du budget de la recherche en éducation, et, dans le même temps, une certaine polarisation sur des organismes comme l'Institut national de recherche pédagogique ou la DEP (Direction de l'évaluation et de la prospective) / DPD (Direction de la programmation et du développement), par exemple. Enfin, une évaluation globale exigerait des comparaisons avec la recherche étrangère et avec les difficultés inhérentes aux comparaisons internationales : les formes institutionnelles, les thématiques et les ancrages disciplinaires, l'organisation des travaux ou leurs montages, présentent alors une variété qui conduit le plus souvent au repérage de tendances plus qu'à des présentations bouclées.

Une autre limitation, non des moindres, de cette enquête est la difficulté à évaluer la représentativité des questionnaires reçus. En effet, il n'existait pas au départ de base de données fiable recensant l'ensemble des équipes de recherche dans le champ de l'éducation et de la formation, les bases disponibles se référant à des institutions stabilisées ou intégrant des données fragiles et qui se périment vite. Or le domaine de la recherche en éducation est relativement mal défini, ses contours sont flous et ses unités sont de nature très hétérogène allant du gros laboratoire CNRS au chercheur isolé.

Le mode de diffusion arrêté par le CNCRE a consisté à multiplier les canaux. Un signalement sur le réseau RENATER par Internet offrant la possibilité de télécharger le questionnaire et de répondre par le même canal a été assuré, parallèlement à un envoi par courrier adressé aux recteurs et aux présidents d'Université. Ces derniers devaient ensuite le diffuser aux équipes selon eux concernées par ce champ, en fonction de leur connaissance et/ou de leur représentation de la recherche en éducation. Un envoi systématique a par ailleurs été fait auprès de l'ensemble des départements en sciences de l'éducation et plus largement des départements de sciences humaines des universités; de plus, la totalité des Instituts universitaires de formation de maîtres (IUFM), des Écoles normales supérieures (ENS) et des Instituts de recherche sur l'enseignement des mathématiques (IREM) ont été destinataires du questionnaire. Enfin les grandes institutions de recherche comme le CNRS, l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM) et ceux des instituts plus spécialisés tels que le Conservatoire national des arts et métiers (CNAM), le Centre d'études et de recherches sur les qualifications (CEREQ), l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS), l'Institut national de recherche pédagogique (INRP), l'Établissement national d'enseignement supérieur agronomique de Dijon (ENESAD), ont fait l'objet d'un envoi. Environ 600 envois ainsi que des relances ont été effectués, sans qu'on puisse connaître avec précision le nombre de destinataires effectifs. On reste donc incertain quant au taux de réponses bien qu'on ait pu vérifier que les centres répertoriés dans différentes sources aient effectivement répondu.

Cette enquête ne saurait donc prétendre donner une vision exhaustive et chiffrée de la recherche en éducation et en formation. Si le besoin en était exprimé, on pourrait néanmoins envisager sur cette base la mise en place d'un Observatoire systématique sur le mode d'Émile 2, sous réserve d'une réactualisation et d'une amélioration des fichiers de bases ainsi que d'une réflexion sur les informations à collecter, leur mode de classement et surtout par la mise en place d'un Comité de pilotage spécifique.

Par contre, la présente enquête peut fournir une image plus concrète de la recherche en train de se faire, de ses contraintes et de ses contenus. Elle peut aussi être le point de départ d'investigations plus qualitatives. On reste néanmoins, comme toujours en pareil cas, tributaire de la qualité des réponses à ce questionnaire, dont la longueur pouvait par ailleurs être dissuasive.

Le questionnaire

L'objectif et les modalités de l'enquête ont été définis par un groupe de travail du CNCRE (sa composition figure en annexe 1) piloté par les professeurs Marie Duru-Bellat pour le volet état des lieux de la recherche et Jacky Beillerot pour le volet relatif à la diffusion de la recherche. Elle porte sur les quatre dernières années (1994-1997) et la plupart des questions ont été rédigées en référence à cette période de temps, tout en ouvrant la possibilité de réponses à des équipes constituées plus récemment. Il a été convenu que le questionnaire s'adressait aux centres et aux équipes de recherche sans exclure les chercheurs travaillant seuls.

Le questionnaire qui figure en annexe 2 comprend cinq parties :

- La première partie concerne l'identification et la description des équipes, leur rattachement institutionnel, les personnels, chercheurs et non chercheurs, qui les composent, le montant et l'origine des financements, etc.
- Une deuxième partie porte sur une description précise des activités de recherche. Les équipes sont invitées à présenter les axes de travail, les références théoriques et les choix méthodologiques de leurs travaux.
- Dans une troisième partie, il leur est demandé d'indiquer l'organisation des activités de recherche, les types de collaboration qu'ils entretiennent avec d'autres équipes françaises ou étrangères. Plusieurs questions portent par ailleurs sur les objectifs privilégiés dans leurs travaux (plutôt produire des connaissances scientifiques ou des savoirs mobilisables pour l'action) ainsi que sur l'organisation concrète du travail de recherche (choix des thèmes, travail en équipe...).
- Les deux dernières parties du questionnaire concernent l'engagement de l'équipe dans la formation doctorale ainsi que son activité de production et de valorisation de ses travaux.

La base de données arrêtée le 30 septembre 1998, comprend 167 dossiers (sur 198 retournés). La différence entre ces deux chiffres correspond à des questionnaires manifestement hors du champ de la recherche en éducation et en formation. En première analyse, il semble que ces équipes aient répondu dès lors qu'elles se trouvaient impliquées dans des actions de formation à la recherche.

Il faut souligner que l'existence de 167 questionnaires ne signifie pas qu'on soit en présence d'autant d'équipes se consacrant à la recherche en éducation et en formation. Un des premiers résultats de cette recherche est en effet l'extrême variété et la complexité de la structure des milieux de recherche : les questionnaires peuvent correspondre à des chercheurs isolés, à des unités restreintes au sein de centres plus larges ou de départements lorsqu'il s'agit d'établissements comme l'INRP ou l'ENESAD, à des réseaux en voie de constitution comme c'est souvent le cas dans les IUFM, etc. Dans ce contexte, la notion d'unité de recherche n'est pas évidente. L'étiquette déclarée dans le questionnaire (centre, équipe, groupe) ne correspond pas toujours à la même réalité institutionnelle ni à la même réalité physique.

Concrètement, il n'était pas légitime d'additionner dans les tableaux statistiques les réponses émanant d'unités correspondant à une structure « mère » commune pour laquelle on disposait par ailleurs d'un questionnaire général. En revanche, dès lors qu'il s'agit de décrire les axes de recherches, les orientations disciplinaires, méthodologiques, il devient tout à fait justifié de travailler au niveau des unités les plus élémentaires.

Regard sur la population des répondants

Ainsi, on constate que sur les 167 dossiers renseignés, 134 d'entre eux concernent des centres ou des équipes de recherche, ce qui représente 80,2% de l'ensemble. Par ailleurs, 25 dossiers sont relatifs à des groupes de recherche appartenant à un des centres ou à une des équipes de recherche et dont l'activité de recherche est décrite de façon plus fine ; ils représentent 15% de l'ensemble ; 8 chercheurs rattachés à un centre travaillent de façon isolée, soit 4,8%. Enfin, une équipe se déclare comme relevant du secteur associatif. Parmi ces équipes on note par ailleurs que 10 d'entre elles sont en cours de constitution statutaire, à savoir 6% du total.

Tableau 1 : statut du répondant

	Effectifs	%
Centre ou équipe de recherche	134	80,2%
Groupe de recherche et isolés	33	19,8%
TOTAL des répondants	167	100,0%

NB¹

Le problème posé dans la perspective de description des unités, concerne le caractère plus ou moins central de l'activité de recherche en éducation et en formation au sein de l'unité qui a répondu. En effet, 26 équipes sont dans ce cas. Par exemple, il peut s'agir d'une équipe de psychologie de l'éducation au sein d'un laboratoire de psychologie générale, de psychologie sociale ou de psychologie cognitive. La même remarque peut être formulée envers d'autres disciplines. En ce qui concerne la sociologie, une équipe peut avoir plusieurs objets dont l'éducation. Certaines équipes associent à la sociologie d'autres disciplines comme l'histoire, l'économie ou l'anthropologie et effectuent leurs recherches sur l'éducation parmi d'autres objets. Deux équipes effectuent des recherches sur l'éducation au sein de travaux centrés sur le travail et l'emploi. Plusieurs équipes en recherche littéraire ou en linguistique effectuent également des recherches sur la didactique de leur discipline. C'est également le cas de deux laboratoires d'informatique. Par ailleurs, 7 des équipes intégrées dans l'échantillon effectuent des recherches connexes à la recherche en éducation portant sur la philosophie, l'histoire et les sciences politiques, ainsi que la linguistique. La question est alors de savoir s'il est légitime de mettre sur le même plan des unités entièrement spécialisées par la recherche en éducation et celles où cette activité est partielle ou occasionnelle. Les questionnaires permettaient en fait de repérer ces différentes catégories.

Ainsi, selon les questions, il pourra être opportun de travailler sur les 134 centres ou équipes de recherche quand il s'agit de leur implantation, de la composition du personnel ou de leurs financements car les réponses sont des moyennes sur l'ensemble des sous-unités qui les composent. En revanche, pour les questions concernant les contenus de l'activité de recherche, il conviendra de se référer aux 167 dossiers pour affiner l'analyse.

¹ NB : la plupart des tableaux sont donnés aussi en pourcentage pour en faciliter l'exploitation mais il convient d'être prudent dans l'interprétation de ces chiffres vu la faiblesse des effectifs dans certains croisements.

DESCRIPTION DES EQUIPES

DESCRIPTION DES EQUIPES

Le questionnaire se proposait de décrire les équipes, de les situer dans l'espace géographique, d'observer leur rattachement institutionnel. Plus avant encore, il interrogeait le montant et l'origine des financements. Ces informations constituent la base des éléments sur laquelle la description des activités de recherche prend sens. Elles permettent de rendre compte de la physionomie des équipes et du paysage de la recherche française dans le champ de l'éducation et de la formation.

1 - LA TAILLE DES EQUIPES, LEUR RATTACHEMENT INSTITUTIONNEL ET LEUR REPARTITION REGIONALE

a - Taille des équipes

Les équipes étaient invitées à préciser le statut de leurs personnels (chercheurs et non chercheurs) et leurs effectifs. Cette information a permis d'avancer une première observation, celle de la description de la taille des équipes. Pour la commodité de la comparaison, les observations faites ont été réorganisées autour de quatre regroupements de taille d'équipes :

- les équipes constituées de 1 à 3 chercheurs ;
- celles de 4 à 10 chercheurs ;
- celles de 11 à 15 chercheurs ;
- et celles de plus de 15 chercheurs

Ainsi, sur 134 dossiers, on compte 126 réponses ; parmi celles-ci, 22 équipes soit 17,5% comptent au maximum 3 chercheurs ; 44 équipes soit 34,9% comptent entre 4 et 10 chercheurs, 31 équipes soit 24,6% comprennent entre 11 et 15 chercheurs et 29 équipes soit 23% comptent plus de 15 chercheurs. La majorité des équipes se situe entre 4 et 10 chercheurs et, si on additionne les deux premières classes, se dégage une majorité affirmée d'équipes ne dépassant pas un effectif de 10 chercheurs ($17,5\% + 34,9\% = 52,4\%$). On constate parallèlement que les équipes dont les effectifs dépassent 11 chercheurs concernent une proportion non négligeable des questionnaires renseignés (à savoir, $24,6\% + 23\% = 47,6\%$). En fait, **la majorité des équipes (dans 59,5% des cas) est constituée de 4 à 15 chercheurs.**

Tableau 2 :taille des équipes

	Effectifs	%
de 1 à 3 chercheurs	22	17,5%
de 4 à 10 chercheurs	44	34,9%
de 11 à 15 chercheurs	31	24,6%
Plus de 15 chercheurs	29	23,0%
TOTAL	126	100,0%

base 134 équipes

Lorsqu'on regarde plus précisément l'activité des équipes, il apparaît que celles dont les effectifs sont les plus nombreux, entre 30 et 90 personnes, ne sont pas celles qui sont centrées sur la recherche en éducation mais celles qui n'y destinent qu'une partie de leurs activités. Ainsi, l'équipe déclarant l'effectif maximum (86 personnes) est multidisciplinaire ; il s'agit du Centre lillois d'études et de recherche sociologique et économique. La deuxième équipe en taille annonce un effectif de 65 personnes ; il s'agit de l'équipe Formes et représentations en linguistique et en littérature. On notera qu'un IUFM (Nord-Pas-de-Calais, Lille) présente son activité de recherche sous l'étiquette : « Direction de la recherche et du développement » et annonce un effectif de 56 personnes ce qui le place au troisième rang à égalité avec le Centre de recherche sur le politique, l'administration, la ville et le territoire qui annonce le même effectif. En quatrième rang vient le laboratoire Langage et Cognition avec un effectif de 46 personnes.

Les équipes spécialisées en éducation et en formation se situent assez loin derrière le premier ensemble. On remarquera que l'IUFM de Grenoble regroupe ses effectifs en une seule unité, le secteur recherche GRAIN d'AILE, et déclare un effectif global de 30 personnes, à l'instar de l'Équipe de formation des maîtres (IUFM de Toulouse). Quant à l'Institut de Recherche sur l'Économie de l'Éducation (IREDU), il compte 27 personnes, ce qui en fait une des équipes les plus nombreuses dans ce champ. Le département le plus représenté de l'INRP quant à lui, se trouve assez loin derrière avec un effectif déclaré de 19 personnes.

b – Rattachement institutionnel des équipes

A la question relative à l'appartenance institutionnelle des équipes, les 134 dossiers ont été renseignés. Une classification a été élaborée à partir des réponses : l'Université, l'INRP, les IUFM, les grands établissements de recherche dont le CNRS et les autres établissements. Vingt équipes font état d'une double appartenance : 99 équipes (73,9%), font état d'un rattachement à l'Université ; 13 d'entre elles ont un double rattachement avec un grand établissement de recherche; 5 soit 3,7%, sont rattachées à l'INRA. Vingt et une équipes sont réparties dans 12 IUFM et 25 sont rattachées aux grands établissements de recherche dont 19 au CNRS, les autres grands établissements étant l'ENS CACHAN, l'EHESS, l'ENESAD, le CNAM et le CEREQ. *L'enquête confirme donc le poids limité du CNRS dans les structures de recherche en éducation.*

Enfin, dans les «autres établissements» on compte le Centre national d'enseignement à distance (CNED), l'Office national d'information sur l'emploi et les professions (ONISEP), l'Institut de pédagogie, une association, etc. Cinq équipes d'IUFM déclarent avoir un double rattachement avec l'Université, 14 équipes universitaires déclarent avoir un double rattachement avec les grands établissements de recherche et 1 équipe de l'INRP a un double rattachement avec le CNRS.

Tableau 3 : rattachement institutionnel

	Effectifs	%
Université	99	73,9%
Grands établissements	25	18,7%
IUFM	21	15,7%
INRP	4	3,0%
Autres	5	3,7%
TOTAL Répondants (20 doubles comptes)	134	114,9%

134 équipes interrogées

c – Rapport entre le rattachement institutionnel et la taille des équipes

Si on compare la taille des équipes réparties selon les 4 classes d'effectifs de chercheurs avec leur rattachement institutionnel, les rattachements multiples conduisent à augmenter le nombre des observations. On obtient ainsi sur 134 centres ou équipes, 145 réponses sur 125 répondants ce qui implique 20 rattachements multiples. On note que 13% des universités (12 équipes) mais 44,4% des IUFM (8 équipes) et seulement 4% (1 équipe) des grands établissements de recherche ont des équipes égales ou inférieures à 3 chercheurs. A l'autre bout de la chaîne, 11 grands établissements (44%) ont plus de 15 chercheurs et 4 équipes d'IUFM (22,2%) sont dans le même cas. Ce qui souligne la *disparité de la structure de ce milieu de recherche* composé soit de petites unités éclatées, soit d'équipes structurées en gros départements à l'instar des gros laboratoires de recherche. Par ailleurs, 4 équipes d'IUFM comportent 4 à 10 chercheurs et 2 équipes 11 à 15 chercheurs, ce qui confirme la disparité de leurs structures de recherche hésitant entre plusieurs «modèles». En effet on peut considérer un «modèle universitaire» où les équipes ont une taille allant de 4 à 10 chercheurs (34 équipes universitaires, soit 37%) ou de 11 à 15 chercheurs (27 équipes universitaires, soit 29,3%), ce qui représente 66,3% des équipes universitaires. Quant aux équipes dont les effectifs dépassent 15 chercheurs, 46% des équipes des grands établissements sont dans ce cas, on peut les englober dans «le modèle de laboratoire». Néanmoins, il convient de relativiser ces «modèles» qui sont en fait des tendances et non des normes.

Tableau 4 : rattachement institutionnel des équipes selon le nombre de chercheurs - effectifs

	de 1 à 3 chercheurs	de 4 à 10 chercheurs	de 11 à 15 chercheurs	plus de 15 chercheurs	TOTAL
Université	12	34	27	19	92
Grands établissements	1	8	5	11	25
IUFM	8	4	2	4	18
INRP		1	3	1	5
Autres	2	1	1	1	5
TOTAL	23	48	38	36	145

134 équipes interrogées

Tableau 5 : rattachement institutionnel des équipes selon le nombre de chercheurs - % lignes

	de 1 à 3 chercheurs	de 4 à 10 chercheurs	de 11 à 15 chercheurs	plus de 15 chercheurs	TOTAL
Université	13,0	37,0	29,3	20,7	100,0%
Grands établissements	4,0	32,0	20,0	44,0	100,0%
IUFM	44,4	22,2	11,1	22,2	100,0%
INRP		20,0	60,0	20,0	100,0%
Autres	40,0	20,0	20,0	20,0	100,0%
TOTAL	15,9	33,1	26,2	24,8	100,0%

134 équipes interrogées

Quant à l'INRP, dans la mesure où a été pris le parti de décrire les équipes sur le modèle des gros laboratoires en se référant aux départements de l'institut, on constate que l'un des départements est composé de 3 chercheurs et que le plus gros département comprend plus de 15 chercheurs, 19 exactement. Les trois autres départements comprennent un effectif déclaré qui ne dépasse pas 15 chercheurs. Il faut cependant relativiser cette observation car à l'INRP, comme sans doute dans la plupart des équipes, des unités de recherche fonctionnent au sein des départements (ou des structures mères) de façon plus ou moins indépendante ce qui peut faire varier d'autant la physionomie des effectifs.

d – Répartition régionale des équipes

L'ensemble des régions est doté d'un petit nombre de centres ou d'équipes que l'on peut répartir en deux groupes tenant compte de la densité des implantations. La première classe de 5 à 8 équipes caractérise neuf régions ; la seconde classe de 2 à 4 équipes concerne huit régions. Les régions où la recherche en éducation est le plus faiblement représentée sont les DOM TOM et la Basse-Normandie avec, respectivement, une équipe. Les deux régions «Ile-de-France» et «Rhône-Alpes» concentrent à elles deux 40,3% de l'effectif total des équipes. L'Ile-de-France, avec 37 équipes, représente 27,6% des activités dans ce domaine et la région Rhône-Alpes comprend 17 équipes soit 12,7%.

Par ailleurs, si on découpe l'hexagone en 4 parties, on s'aperçoit que les différentes régions du Sud (Aquitaine : 6 équipes ; Midi-Pyrénées : 6 équipes ; Languedoc-Roussillon : 7 équipes ; PACA – Provence-Alpes-Côte-d'Azur : 6 équipes) ont un potentiel à peu près équivalent situé dans la classe regroupant 5 à 8 équipes. Les autres régions comptent 5 équipes (Bretagne, Limousin, Nord-Pas-de-Calais, Poitou-Charentes), ou moins, mise à part la Lorraine qui en compte 8.

Tableau 6 : répartition régionale des équipes (IUFM inclus) (134 équipes interrogées)

Régions	Effectifs	%
Île-de-France	37	27,6%
Rhône-Alpes	17	12,7%
Lorraine	8	6%
Languedoc-Roussillon	7	5,2%
Aquitaine	6	4,5%
Midi-Pyrénées	6	4,5%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	6	4,5%
Bretagne	5	3,7%
Limousin	5	3,7%
Nord-Pas-de-Calais	5	3,7%
Poitou-Charentes	5	3,7%
Franche-Comté	4	3%
Alsace	3	2,2%
Auvergne	3	2,2%
Bourgogne	3	2,2%
Champagne-Ardenne	3	2,2%
Pays de la Loire	3	2,2%
Centre	2	1,5%
Haute-Normandie	2	1,5%
Picardie	2	1,5%
Basse-Normandie	1	0,7%
DOM-TOM	1	0,7%
TOTAL	134	100%

Si on exclut pour un temps de l'observation les équipes d'IUFM qui sont réparties sur tout le territoire pour des raisons institutionnelles, on constate que les pôles centraux se renforcent. L'Ile-de-France représente 29,5% des équipes contre 27,6% lorsque les IUFM sont comptabilisés, et la région Rhône-Alpes représente 14,3% des équipes contre 12,7%. Par ailleurs, la seule équipe de recherche en éducation implantée dans les DOM/TOM provient d'un IUFM. Sans les IUFM, la représentation des équipes de recherche en éducation baisse sensiblement en Auvergne (2,2% avec les IUFM et 0,9% sans les IUFM) ainsi que dans le Limousin (3,7% avec les IUFM et 1,8% sans les IUFM).

Tableau 7 : répartition régionale sans les IUFM

Régions	Effectifs	%
Ile-de-France	33	29,5%
Rhône-Alpes	16	14,3%
Languedoc-Roussillon	7	6,3%
Lorraine	6	5,4%
Aquitaine	5	4,5%
Bretagne	5	4,5%
Midi-Pyrénées	5	4,5%
Franche-Comté	4	3,6%
Nord-Pas-de-Calais	4	3,6%
Poitou-Charentes	4	3,6%
Bourgogne	3	2,7%
Champagne-Ardenne	3	2,7%
Pays de la Loire	3	2,7%
Alsace	2	1,8%
Auvergne	2	1,8%
Centre	2	1,8%
Haute-Normandie	2	1,8%
Picardie	2	1,8%
Provence-Alpes-Côte-d'Azur	2	1,8%
Basse-Normandie	1	0,9%
Limousin	1	0,9%
TOTAL	112	100,0%

134 équipes interrogées

Les effectifs observés sont trop faibles pour avoir une signification déterminante mais on peut avancer que *le développement de la recherche au sein des IUFM favorise un rééquilibrage de la répartition régionale des équipes, ce qui est une tendance logique de la décentralisation*. Cela dit il convient de rappeler que la recherche dans les IUFM n'est pas limitée au champ de l'éducation mais peut avoir pour objet une discipline en tant que telle.

Le **regroupement par taille des équipes selon les régions** montre que 29 équipes, soit 21,6% de l'ensemble, comptent plus de 15 chercheurs.

Tableau 8 : répartition régionale selon la taille des équipes et leurs effectifs (IUFM inclus)

	Non réponse	de 1 à 3 chercheurs	de 4 à 10 chercheurs	de 11 à 15 chercheurs	plus de 15 chercheurs	TOTAL
Ile-de-France	1	6	17	3	10	37
Rhône-Alpes	2	1	7	5	2	17
Lorraine			5	3		8
Languedoc-Roussillon		2	3	1	1	7
Aquitaine			4	2		6
Midi-Pyrénées			1	2	3	6
Provence-Alpes-Côte-d'Azur	2	1		2	1	6
Bretagne		1		2	2	5
Limousin		4			1	5
Nord-Pas-de-Calais				3	2	5
Poitou-Charentes	1	2			2	5
Franche-Comté	1	1	1	1		4
Alsace				3		3
Auvergne	1	1		1		3
Bourgogne				1	2	3
Champagne-Ardenne				1	2	3
Pays de la Loire			2		1	3
Centre		1	1			2
Haute-Normandie			2			2
Picardie		1	1			2
Basse-Normandie				1		1
DOM TOM		1				1
TOTAL	8	22	44	31	29	134

134 équipes interrogées

L'Ile-de-France compte une plus grande proportion de grosses équipes (27%) alors qu'elles sont plus rares en Rhône-Alpes (11,8%). Ainsi, ce deuxième pôle de la recherche en éducation en nombre d'équipes apparaît beaucoup moins doté quand on tient compte du nombre de chercheurs. Le faible nombre d'équipes dans les autres régions moins dotées ne préjuge pas de l'importance des effectifs de chercheurs au sein d'une équipe : par exemple, l'une des équipes aux effectifs les plus importants se trouve en Champagne-Ardenne qui, par ailleurs, est une région où la recherche en éducation ne semble pas fortement développée si on s'en tient à cette approche par le nombre des équipes et leur taille. Il convient de rappeler cependant que les équipes les plus nombreuses ne sont pas entièrement dévolues à la recherche en éducation et en formation.

e - Rattachement institutionnel des équipes selon les régions

Si on s'intéresse à la répartition géographique des équipes selon leur rattachement institutionnel, on constate que les grands établissements de recherche sont essentiellement concentrés en Ile-de-France et en Rhône-Alpes avec également une présence assez forte du CNRS en Bourgogne. Par ailleurs, les équipes universitaires sont également plus nombreuses dans ces deux pôles (Ile-de-France et Rhône-Alpes). On relève également une assez forte présence de l'Université en Lorraine (6 équipes universitaires) et dans le Languedoc-Roussillon (7 équipes universitaires) ainsi que la faiblesse de la dotation en Basse-Normandie.

Tableau 9 : rattachement institutionnel des équipes selon les régions

	Université	INRP	IUFM	grands ét.	Autres	TOTAL
Ile-de-France	20	4	4	11	2	41
Rhône-Alpes	13		1	5	1	20
Lorraine	6		2	2		10
Provence-Alpes-Côte-d'Azur	5		4			9
Languedoc-Roussillon	7					7
Midi-Pyrénées	5		1	1		7
Aquitaine	5		1			6
Limousin	2		3		1	6
Nord-Pas-de-Calais	4		1	1		6
Poitou-Charentes	3		1	1	1	6
Bourgogne	2			3		5
Bretagne	5					5
Alsace	3		1			4
Auvergne	2		1	1		4
Franche-Comté	4					4
Champagne-Ardenne	3					3
Pays de la Loire	3					3
Centre	2					2
Haute-Normandie	2					2
Picardie	2					2
Basse-Normandie	1					1
DOM TOM			1			1
TOTAL	99	4	21	25		154

NB² 134 équipes interrogées

2 – LES RESSOURCES HUMAINES ET FINANCIERES

A cette première esquisse du paysage de la recherche en éducation, le questionnaire permet d'apporter des compléments sur les personnels de recherche, leur statut, les sources de financement déclarées.

² Les observations portent ici sur 154 occurrences car, comme cela a été précédemment indiqué, le phénomène des doubles rattachements conduit à comptabiliser des équipes déclarées deux fois, soit dans les universités et dans les IUFM, soit dans les universités et dans un grand établissement.

a - Les personnels de la recherche

La définition de ce qu'on appelle chercheur est une opération complexe car ce terme recouvre une grande diversité de statuts, variant selon les institutions, la nature des travaux qui y sont conduits selon les modes de certification et d'autres critères restant à identifier dans un autre contexte.

l'encadrement

A la question concernant le statut du responsable des équipes ou des centres, sur 134 dossiers, on obtient 121 réponses sur 119 répondants ce qui indique que deux équipes ont déclaré deux coresponsables. On sait que le responsable déclaré est un enseignant-chercheur dans 86% des cas et dans 11,6% des cas, un chercheur.

Tableau 10 : statut du premier responsable

	Effectifs	%
Enseignants-chercheurs	104	86,0%
Chercheurs	14	11,6%
Autres	3	2,4%
TOTAL	121	100,0%

Interrogés : 134 / Répondants : 119 / Réponses : 121

Par ailleurs, 15 équipes déclarent avoir un deuxième responsable soit 11,2% des 134 équipes, parmi lesquels 11 sont des enseignants-chercheurs et 3 sont des chercheurs. La faiblesse des effectifs ne permet pas de faire ressortir de pourcentages significatifs.

Tableau 11 : statut du deuxième responsable

	Effectifs
Non réponse	129
Enseignants chercheurs	11
Chercheurs	3
Autres	1
TOTAL	134

Interrogés : 134 / Répondants : 15 / Réponses : 15

l'ensemble des effectifs

Sur le total des personnels incluant les chercheurs et les non chercheurs, il apparaît que l'Université, les IUFM et les grands établissements de recherche ont chacun un ratio supérieur à 8 chercheurs pour 10 personnes alors que l'INRP a un ratio de 6,9 chercheurs pour 10 personnes (le poids en personnels non chercheurs y étant donc particulièrement élevé).

Tableau 12 : ratio des chercheurs sur le total des personnels par équipe selon le rattachement institutionnel

	Moyenne	Nombre d'équipes
Université	0,89	93
Grands établissements	0,82	25
IUFM	0,88	19
INRP	0,69	5
Autres	0,79	5
MOYENNE	0,86	128

134 équipes interrogées

le statut des chercheurs

Un premier constat concerne l'importance de la variation du nombre de chercheurs en fonction du statut des équipes puisque la fourchette varie de 19,8 dans les grands établissements à 10,9 dans les IUFM qui sont donc les structures les moins dotées en personnel de recherche.

Par ailleurs, il y a proportionnellement plus de professeurs à l'INRP (3,4 en moyenne par équipe) qu'à l'Université (2,7), et plus de maîtres de conférences à l'Université (5,1) qu'à l'INRP (3,2). On note également que les équipes de statut universitaire ont moins de professeurs (2,6) que lorsqu'elles sont en outre rattachées à un grand établissement de recherche (3,5) ; ceci tend à montrer que les rattachements des équipes universitaires avec un grand

établissement de recherche concernent les équipes rassemblant les enseignants-chercheurs de plus haut niveau académique. Quant aux équipes rattachées aux grands établissements de recherche, elles comptent en moyenne 2,8 professeurs mais bien sûr plus de chercheurs : 2,2 chargés de recherche (contre 0,3 à l'université) et 1,1 directeur de recherche (contre 0,1 à l'Université et 0,4 à l'INRP). En ce qui concerne les IUFM, le nombre de maîtres de conférences est supérieur en moyenne (6,5) à celui de l'Université (5,1).

Tableau 13 : Nombre moyen de chercheur par équipe et par catégorie de chercheur selon le rattachement institutionnel

	Nb.global moyen de chercheurs par équipe	Nb.moy.de cherch. plein temps par équipes	Nb.moyen de professeurs par équipe	Nb.moyen de maîtres de conf.par équipe	Nb.moyen de directeurs de recherche par équipe	Nb.moyen de chargés de recherche par équipe	Nb.moyen de cherch. associés par équipe
Université	13,0	8,4	2,7	5,1	0,1	0,3	6,3
INRP	13,0	8,0	3,4	3,2	0,4	0	4,4
IUFM	10,9	4,4	1,1	6,5	0	0	3,9
Grands établissements	19,8	9,0	2,8	5,2	1,1	2,2	7,5
Autres	11,8	7,0	3,4	3,0	0	0	12,6
MOYENNE	12,8	7,9	2,5	5,3	0,2	0,4	6,1

134 équipes interrogées

*Les chercheurs occupent-ils, par rapport à l'ensemble des chercheurs investis dans le champ de la recherche en éducation, une place particulière ? Sur la question **du poids des enseignants-chercheurs** (professeurs et maîtres de conférences confondus) par rapport au nombre total des chercheurs, on constate qu'à l'Université et dans les IUFM il y a 6,8 enseignants-chercheurs pour 10 chercheurs alors qu'à l'INRP, le nombre d'enseignants-chercheurs est de 5,4 pour 10 chercheurs et dans les grands établissements de recherche, le nombre d'enseignants-chercheurs est de 4,3 pour 10 chercheurs. Il convient de préciser que parmi les chercheurs qui ne sont pas enseignants-chercheurs, on compte les directeurs de recherche, les chargés de recherche et les ingénieurs. Si les directeurs de recherche ont un poids de 1,3 pour 10 chercheurs dans les équipes rattachées aux grands établissements de recherche, ce ratio passe sous la barre du zéro lorsque les équipes sont également rattachées aux universités.*

Tableau 14 : ratio d'enseignants-chercheurs sur le total des chercheurs selon le rattachement institutionnel

	Moyenne	Nombre
Université	0,68	99
Grands établissements de recherche	0,43	25
IUFM	0,68	21
INRP	0,54	5
Autres	0,49	5

134 équipes interrogées

La comparaison de la moyenne du nombre de chercheurs par équipe à temps plein, y compris les enseignants-chercheurs à temps plein, sur le nombre total de chercheurs fait apparaître qu'à l'Université 7,9 chercheurs sur 10 sont à temps plein. En comparaison, on en compte 7,6 dans les grands établissements de recherche, 7,0 dans les IUFM et 6,5 à l'INRP.

Tableau 15 : ratio de chercheurs à plein temps sur le total des chercheurs selon leur rattachement institutionnel

	Moyenne	Nombre
Université	0,79	34
Grands établissements de recherche	0,76	9
IUFM	0,71	7
INRP	0,65	4
Autres	0,91	2
MOYENNE	0,77	52

134 équipes interrogées

les chercheurs associés

Une question portait sur les chercheurs associés aux équipes, qui constituent pour ces dernières un apport extérieur. Cette question avait un double objectif : approcher la capacité d'attraction de l'équipe, mesurer également sa relative fragilité puisque les chercheurs associés ne bénéficient pas de la même inscription statutaire au sein de l'équipe observée. Les variations selon le rattachement institutionnel peuvent être des indications intéressantes.

En ce qui concerne ces chercheurs associés, leur taux sur le nombre total de chercheurs est de 4,4 à l'INRP et de 6,2 à l'Université pour 10 chercheurs. Il convient cependant de préciser que le terme chercheur associé ne désigne sans doute pas la même réalité. A l'INRP, ces chercheurs associés seront impliqués dans une recherche ponctuelle sur le terrain, à l'Université, ces chercheurs seront associés dans le cadre de thèses ou de formations doctorales. Enfin, pour 10 chercheurs constituant les équipes des grands établissements, on compte 7,5 chercheurs associés contre 3,9 dans les IUFM. Si on exclut les doubles rattachements institutionnels, le total de chercheurs associés à l'Université est de 5,7 en moyenne, alors qu'il passe à 11,7 lorsqu'une équipe universitaire est également rattachée à un grand établissement de recherche, tandis qu'il est de 3 quand seules les équipes des grands établissements de recherche sont prises en compte.

Une observation est à retenir : plus du tiers des équipes ne déclarent pas d'association avec d'autres chercheurs. Généralement, la capacité ou la volonté d'association oscillent autour de 1 à 5 chercheurs. Pour mieux interpréter cette information (qui n'est sans doute pas anecdotique eu égard au fonctionnement des équipes), il conviendrait de rassembler des éléments permettant de répondre aux questions suivantes : Qui sont ces associés ? Quelle part les associés étrangers occupent-ils ? Sur quoi leur intervention porte-t-elle ? Quelle est la durée ou la permanence de ces collaborations ? Autant de questions qui pourraient faire l'objet d'investigations dans un autre contexte.

Tableau 16 : nombre total de chercheurs associés

	Effectifs	%
0 chercheur associé	46	34,3%
de 1 à 5	53	39,6%
de 6 à 10	20	14,9%
de 11 à 20	8	6,0%
de 21 à 60	5	3,7%
plus de 60	2	1,5%
TOTAL	134	100,0%

134 équipes interrogées

b - Les sources de financements déclarés

Il importait également d'approcher la question des sources de financement de la recherche. Dans les enquêtes nationales et internationales, cette question des sources de financement de la recherche est souvent traitée sur la base d'informations diffuses voire confuses. Poser directement cette question aux chercheurs ne permet sans doute pas de lever toutes ces incertitudes car les réponses reposent sur des déclarations partielles sinon partiales. Certes, les données ainsi obtenues peuvent être prises tout au plus comme des indicateurs de tendance, puisque leur fiabilité n'est pas assurée, mais elles donnent malgré tout des résultats qui appellent un commentaire.

les financements selon la provenance et le rattachement institutionnel

Toutes les équipes n'ont pas répondu à ces questions ; si on considère l'année 1997, 93 équipes sur 134 ont identifié au moins une des 6 sources de financement réparties dans le questionnaire selon l'origine des financements :

- 1 - Ministère de l'éducation nationale de la recherche et de la technologie, et, de l'Université
- 2 - autres ministères
- 3 - CNRS
- 4 - grands établissements de recherche
- 5 - collectivités territoriales
- 6- autres sources

Il a été convenu de présenter ces réponses à partir de ces rubriques et en tenant compte des rattachements institutionnels des équipes. On obtient la ventilation suivante.

Tableau 17 : moyennes des financements selon les provenances institutionnelles - Année 1997
comparaison de moyennes par équipe en KF

Rattachements	Effectifs	Moyennedes financ. 1997 par chercheur	Moyennedes financ.par équipe provenance MENRT + Université	Moyennedes financ. par équipe provenance «Autres ministères»	Moyennedes financ.par équipe provenance CNRS	Moyennedes financ.par équipe prov. grands établissements	Moyennedes financ. par équipe prov. collectivités territoriales	Moyennedes financ. par équipe provenance « Autres sources »	Moyenne globale des financ. par équipe 1997
Université	63	9,18	61,75	0,7	3,57	0,16	9,98	2,48	78,63
IUFM	9	16,48	94,67	4,44	0	0	5,56	57,78	162,44
Université + Gds Ets	8	23,31	191,75	0	96,5	0	26,63	17,13	332,00
Gds Ets de Recherche	7	23,68	54	122,71	40,71	10,71	0	145,43	373,57
INRP	3	26,78	392,67	0	0	20	0	0	412,67
Université + Autres	1	0,05	0	0	0	0	0	2	2,00
Autres	2	35,16	100	0	0	0	0	20	120,00
TOTAL	93	13,22	86,37	10,14	13,78	1,56	9,59	20,14	141,58

134 équipes interrogées - 93 répondants

Selon les déclarations, pour 93 équipes, une somme totale de 13 167 000F (cf. tableau 18) a été allouée en 1997, tout ou partie, à la recherche en éducation et en formation dans la mesure où les équipes consacrant partiellement leurs activités à ce champ ne font pas le départ avec les autres champs d'activités.

Si on utilise les chiffres déclarés pour évaluer le financement des équipes, on parvient à un ordre de grandeur moyen de 141580F pour l'année 1997 (cf. tableau 17). La dotation moyenne par équipe varie très sensiblement selon leur rattachement institutionnel (cf. dernière colonne du tableau 17) : les départements de l'INRP déclarent un financement global de plus de 412 kf, ce qui les place devant les équipes rattachées aux grands établissements (entre 332 et 373 kf, selon qu'il s'agit ou non d'un double rattachement) ; les équipes des IUFM déclarent un financement global moyen de 162 KF, donc beaucoup plus modeste que les premières, mais représentant néanmoins le double du financement déclaré par les équipes universitaires (78,6 kf). Cette variété, considérable, tient à de multiples paramètres dont la taille des équipes.

Examinons à présent l'origine des financements (cf. dernière ligne du tableau 17). Le ministère de l'éducation nationale de la recherche et de la technologie a attribué 86370F en 1997, les autres ministères 10140F, le CNRS 13780F, les grands établissements 1560F, les collectivités territoriales 9590F et les financements «Autres sources» 20140F. Les financements «Autres sources» sont donc plus importants que ceux qui émanent d'autres ministères ou des collectivités territoriales. Ce sont essentiellement les IUFM (57780F) et les grands établissements de recherche (145430F) qui sont destinataires de ces sources de financement. Quant au financement provenant des collectivités territoriales, il concerne avant tout les équipes ayant un double rattachement université/ grands établissements de recherche (26630F contre 9980F attribués aux équipes universitaires et 5560F aux IUFM). Enfin, les autres ministères financent essentiellement les grands établissements de recherche (122710F, contre 4440F allant aux IUFM) alors qu'aucune dotation issue de cette provenance n'apparaît à l'INRP ni chez les équipes rattachées à la fois à l'université et aux grands établissements de recherche.

Les sources de financement pour les équipes universitaires, sur 63 équipes, proviennent (cf. tableau 17) à hauteur de 61750F du ministère de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie, avec une participation de 9980F des collectivités territoriales, 2480F provenant d'autres sources et 3570F du CNRS, les autres ministères apportant 700F. On peut donc, toutes réserves réaffirmées sur la solidité de ces informations, dégager les tendances suivantes : une variété importante des sources de financement de la recherche en éducation, et des disparités entre équipes en ce qui concerne l'obtention de financements multiples.

Tableau 18 : financement total et moyenne globale par équipe selon le rattachement institutionnel- Année 1997
134 équipes interrogées ; 93 répondants, en KF

Rattachement	Moyenne	Minimum	Maximum	Somme	Nombre
Université	78,63	5	342	4 954	63
Université et Grands établissements	332	23	600	2 656	8
Université et Autres	2	2	2	2	1
INRP	412,67	60	726	1 238	3
IUFM	162,44	30	530	1 462	9
Grands établissements de recherche	373,57	75	913	2 615	7
Autres	120	40	200	240	2
TOTAL	141,58	2	913	13 167	93

Il peut être également intéressant de considérer le budget global moyen par chercheur pour l'année 1997, qui est de 13 220F (cf. tableau 17). Si on examine ces moyennes selon le type d'institution, il apparaît que les équipes universitaires ont un budget moyen par chercheur de 9 180F alors que les équipes qui annoncent un double rattachement entre l'Université et un grand établissement ont un budget moyen par chercheur de 2 3310F, cette somme ne variant pas lorsqu'on observe plus précisément les rattachements avec le CNRS. Cette moyenne par chercheur est équivalente à celle qu'on retrouve auprès des équipes rattachées uniquement à un grand établissement. En ce qui concerne l'INRP, on aboutit à un budget moyen par chercheur de 26 780F. Quant aux IUFM, ils disposent de 16 480F par chercheur. Cette hiérarchie suit celle des dotations moyennes par équipe. Soulignons que ces dotations très variables selon la nature des rattachements (avec en outre des disparités très fortes au sein même d'une institution) concernent des effectifs extrêmement inégaux (cf. tableau 18) : ainsi les équipes universitaires qui sont nettement les plus pauvres sont également les plus nombreuses.

Ces informations qui portent sur 93 équipes (63 équipes universitaires, plus 8 équipes ayant un double rattachement avec un grand établissement de recherche, 3 départements de l'INRP, 9 équipes d'IUFM et 7 établissements de recherche) indiquent néanmoins clairement la faiblesse relative de la dotation de la recherche à l'Université si on la compare à celle des grands établissements de recherche, les IUFM ayant une situation intermédiaire. Ainsi, à l'Université, les équipes qui bénéficient d'une dotation comparable à celle des équipes des grands établissements de recherche sont celles qui ont un double rattachement avec ces derniers.

le financement selon la taille des équipes

Les types de financement en fonction de la taille des équipes permettent d'indiquer une économie d'échelle du budget par chercheur. En effet, celui-ci est plus élevé lorsque les équipes sont composées d'un nombre restreint de chercheurs et il diminue au fur et à mesure que les équipes sont composées d'un plus grand nombre de chercheurs. Ainsi, en 1997 le budget pour un chercheur (cf. tableau 19) dans une équipe composée de 1 à 3 chercheurs est de 24 520F en moyenne, il est de 10 280F par chercheur dans les équipes de 4 à 10 chercheurs, de 13 740F dans les équipes de 11 à 15 chercheurs et de 12 320F dans les équipes de plus de 15 chercheurs. Ce constat tend à laisser penser qu'il est plus rentable de constituer des groupes de recherche d'au moins 11 chercheurs. Le fait que la classe d'équipes composées de 4 à 10 chercheurs ait le budget moyen par chercheur le plus bas de toutes les équipes n'infirmes pas ce constat dans la mesure où, rappelons-le, cette classe est représentée en majorité par des équipes universitaires qui ont le budget moyen annuel le plus bas de toutes les institutions.

Tableau 19 : types de financement selon la taille des équipes (134 interrogés ; 93 répondants - comparaison de moyennes - en KF)

	F moyen par chercheur	F. moyen par équipe source MENRT+ Université	F. moyen par équipe source «Autres ministères»	F. moyen par équipe source Université	F. moyen par équipe source CNRS	F. moyen par équipe source gds établissements	F. moyen par équipe source collectivités territoriales	F. moyen par équipe «Autres sources»	F. global moyen par équipe en 1997
de 1 à 3 chercheurs	24,52	44	0	9,73	0	0	0,91	11,82	56,73
de 4 à 10 chercheurs	10,28	50,75	0	10,78	4,69	2,19	4,69	2,75	65,06
de 11 à 15 chercheurs	13,74	122,92	0	11,04	22,29	0	12,96	9,79	167,96
plus de 15 chercheurs	12,32	119,71	39,29	22,04	24,88	3,13	17,54	59,17	263,71
Moyenne	13,22	86,37	10,14	13,4	13,78	1,56	9,59	20,14	141,58

le financement selon les disciplines

Ne tenir compte que de la taille des équipes dans un premier temps ne permet pas d'estimer la variation possible que pourrait représenter l'orientation disciplinaire de celles-ci. L'observation de la moyenne des financements par équipe selon les disciplines offre la possibilité de déterminer si les psychologues, les sociologues, les didacticiens et les chercheurs en sciences de l'éducation ont des pratiques différentes en ce qui concerne la recherche et l'obtention de financements.

La moyenne de l'ensemble des financements par équipe et par discipline principale (cf. tableau 20) - rappelons que 93 questionnaires ont été renseignés sur cette question - fait apparaître pour 1997 un financement moyen total plus important de la psychologie (222180F) et de la sociologie (208470F). Il est intéressant de constater que ces deux disciplines sont celles qui reçoivent le financement le plus important du CNRS. En effet, le CNRS a financé la psychologie à hauteur de 59730F en moyenne par équipe pour l'année 1997 et la sociologie à hauteur de 41330F pour la même année. La sociologie bénéficie par ailleurs de l'apport extérieur aux institutions publiques et aux collectivités territoriales le plus important : 56330F en moyenne par équipe. Viennent après la sociologie, les sciences de l'éducation dont le financement global moyen par équipe s'élève à 162250F pour 1997 et enfin la didactique dont le financement global moyen par équipe s'élève à 85940F.

Si le CNRS ne finance pas ces deux dernières disciplines, on peut noter néanmoins la diversité des sources de financement des sciences de l'éducation qui est la discipline bénéficiant du plus important financement provenant d'autres ministères (44950F), comme les ministères de l'agriculture, de l'emploi et de la solidarité. Il convient de souligner également que la participation la plus importante des collectivités territoriales va à cette discipline (19400F contre 12910F à la psychologie et 14600F à la sociologie en moyenne en équipe). Par ailleurs, le financement « Autre » pour les sciences de l'éducation s'élève à 26350F (contre 32730F à la psychologie et 56330F à la sociologie).

Tableau 20 : moyennes des financements 1997 par équipe et par discipline principale

134 interrogés; 93 répondants, comparaison de moyennes en KF

	Effectifs	Moyenne financemts source MENRT+ Université	Moyenne financemts source Autres ministères	Moyenne financemts source CNRS	Moyenne financemts source gds établis-sements	Moyenne financemts source collectivités territoriales	Moyenne financemts «Autres sources »	Moyenne globale financemts 1997
Didactique	32	78,88	0	0	2,34	0,31	4,41	85,94
Sciences de l'éducation/ pédagogie	20	71,05	44,95	0	0,50	19,40	26,35	162,25
Sociologie/économie/ sciences sociales	15	92,20	0	41,33	4	14,60	56,33	208,47
Psychologie	11	114,64	2,18	59,73	0	12,91	32,73	222,18
Philosophie/autres/ lettres/langues	6	94,67	0	0	0	0,50	0	95,17
Informatique	4	132,25	0	0	0	30	0	162,25
Histoire-géographie/ Droit	3	29,33	6,67	1,67	0	3,33	0	41
GLOBAL	93	86,37	10,14	13,78	1,56	9,59	20,14	141,58

La didactique, quant à elle, trouve principalement ses ressources auprès du ministère de l'éducation nationale de la recherche et de la technologie et auprès de l'Université. Le ministère et l'Université sont la source principale de financement de cette discipline, sachant qu'ils lui allouent une somme moyenne par équipe inférieure à celle qu'ils accordent à la psychologie et à la sociologie (78 880 F contre 114 640 F à la psychologie et 92 200 F à la sociologie). Lorsqu'on tient compte du nombre des équipes, ces résultats sont nuancés par le fait que la didactique ayant l'effectif le plus important (32 équipes), la somme totale des financements qui lui sont attribués (cf. tableau 21) est au bout du compte plus élevée qu'en psychologie qui, elle, est représentée par 11 équipes (2 750 000 F pour la didactique contre 2 444 000 F pour la psychologie). Cependant, les disciplines qui bénéficient du financement total le plus élevé en valeur sont d'abord les sciences de l'éducation, 3 245 000 F puis la sociologie, 3 127 000 F.

Tableau 21 : moyennes par équipe et sommes totales des financements 1997 par discipline

134 interrogés ; 93 répondants, en KF

	Effectifs	Somme	Moyenne	Minimum	Maximum
Didactique	32	2 750	85,94	2	726
Sciences de l'éducation/pédagogie	20	3 245	162,25	10	859
Sociologie/économie/sciences sociales	15	3 127	208,47	15	913
Psychologie	11	2 444	222,18	25	530
Philosophie/autre/lettres/langues	6	571	95,17	21	188
Informatique	4	649	162,25	12	452
Histoire-géographie/Droit	3	123	41	17	86
GLOBAL	93	13 167	141,58	2	913

Si on tient compte du nombre d'équipes, étant donné que les équipes les plus nombreuses sont en sciences de l'éducation et en didactique, on peut distinguer la somme totale allouée en moyenne à chaque discipline de celle qui revient en moyenne à chaque équipe (cf. tableau 21). Même si au total la didactique apparaît bien dotée, les équipes de didactique bénéficient d'un financement annuel deux fois moindre que les sciences de l'éducation (85 940 F par an par équipe en didactique contre 162 250 F par an par équipe en sciences de l'éducation) et presque de 1 pour 3 par rapport à la psychologie (qui compte en moyenne 222 180 F par an par équipe). Si on retient le financement total déclaré en 1997, la sociologie, malgré des effectifs moins nombreux, est la deuxième discipline présente dans le champ de la recherche en éducation, suivie de très près les sciences de l'éducation.

Par ailleurs, le financement qui paraissait provenir essentiellement du ministère de l'éducation nationale de la recherche et de la technologie et, dans une moindre mesure, du CNRS dans le tableau 17 (moyens de financement selon le rattachement institutionnel), ne provient de cette dernière source qu'en psychologie et en sociologie (cf. tableau 20), alors que le financement de la didactique est essentiellement le fait du MENRT et de l'Université. Enfin dans cette distribution, la sociologie est financée par des sources «autres» à hauteur de 56 330 F en moyenne par équipe ce qui dépasse le financement provenant du CNRS (41 330 F).

En revanche, la faible participation des collectivités territoriales à la recherche en éducation est confirmée dans toutes les disciplines hormis l'informatique.

En ce qui concerne la diversité des sources de financement, on peut dire par conséquent que les sciences de l'éducation sont financées pour plus de 50% par d'autres sources que celles du ministère de l'éducation nationale de la recherche et de la technologie. La provenance des financements des recherches en sciences de l'éducation est répartie sur 3 pôles (autres ministères, collectivités territoriales et autres financements). La sociologie trouve environ 55% de ses financements en dehors du MENRT et de l'Université mais ils sont répartis essentiellement sur deux pôles (le CNRS et les financements «autres») et proviennent, en troisième lieu mais dans une moindre mesure, des collectivités territoriales. La psychologie trouve également environ 50% de son financement ailleurs qu'au MENRT directement et qu'à l'Université et il provient essentiellement du CNRS. Enfin, le financement de la didactique provient essentiellement du MENRT et de l'Université ; ceci s'explique sans doute par la rareté des contrats de recherche que pourrait signer cette discipline avec les autres financeurs potentiels.

CONTENUS DES ACTIVITES DE RECHERCHE

CONTENUS DES ACTIVITES DE RECHERCHE

Les équipes étaient invitées à indiquer leurs disciplines de référence et les axes de recherche qu'elles développent. Les questions ouvertes ont conduit naturellement à un foisonnement de réponses qu'il a fallu réduire dans une catégorisation plus commode pour opérer des comparaisons. L'analyse s'effectue ici sur la base des 167 dossiers renseignés, chaque groupe d'une équipe ou d'un centre pouvant avoir ses propres contenus de recherche.

1 – LES DISCIPLINES

a - Catégorisation des disciplines de recherche

La catégorisation réalisée, dont la codification figure en annexe 3, n'a pas vocation à représenter une classification systématique, une organisation logique, hiérarchisée, des sciences ou disciplines sur lesquelles se fondent les travaux de recherche en éducation et en formation. Elle est l'outil spécifique nécessaire à l'exploitation quantitative de la présente enquête. Elle a été réalisée «sur mesure», tout en tenant compte des apports d'un certain nombre de nomenclatures - par exemple les sections du CNU (Conseil national des universités) - et de travaux antérieurs - dont l'étude que le BIEF* (Bureau d'Ingénierie en Éducation et en Formation) a conduite en 1994.

Dans un premier temps, il a été envisagé de coder les réponses au seul niveau de grandes catégories de disciplines. Cependant, l'observation des réponses a fait apparaître que celles-ci ne se situent pas toutes au même niveau de précision. Certaines équipes mentionnent en effet des intitulés génériques – «psychologie», «sociologie» - alors que d'autres choisissent des formulations plus précises, indiquant une spécialisation au sein des disciplines – «psychologie clinique», «psychologie cognitive», «sociologie du langage», «sociologie de la famille».

Afin de tenir compte de cet état de fait, il a été décidé d'adopter une catégorisation qui comporte deux niveaux, un niveau «générique» (chaque grande discipline) et un niveau «spécifique» institué au sein de chaque catégorie générique et comportant les différentes «déclinaisons» de cette discipline. Ce choix est compatible avec deux souhaits : celui de fournir des résultats sur les grandes tendances disciplinaires de la recherche en éducation en France mais aussi celui d'exploiter ultérieurement la richesse des réponses au niveau plus fin des spécialités formulées.

L'observation des réponses a révélé que la plupart des équipes mentionnent plusieurs disciplines, souvent cinq ou six, parfois jusqu'à dix. Le codage de chacun de ces éléments de réponse permet de rendre compte finement de ces différents ancrages. Il permettrait aussi d'analyser les associations disciplinaires sur lesquelles les équipes fondent leurs travaux.

La nécessité de dégager également les grandes tendances statistiques relatives aux disciplines a conduit à prendre la décision de déterminer, pour chaque équipe, une «discipline dominante». Cet indicateur a été fabriqué a posteriori et a été renseigné à partir des informations recueillies au sein de chaque questionnaire, et en particulier dans les réponses descriptives (nom du groupe, spécialité du responsable et des différents chercheurs de l'équipe etc.). La première discipline citée a été également prise en compte, ainsi que d'autres éléments comme les titres et les supports de publications, les ancrages disciplinaires des thèses dirigées par exemple. (cf. annexe 3)

^{3*} Le Bureau d'ingénierie en éducation et en formation à Louvain-la-Neuve a produit en 1994 un rapport coordonné par Jean-Marie De Ketele sous l'intitulé « INRED, Inventaire des recherches en éducation dans les États de la communauté européenne ». La partie relative à la France a été réalisée par Alain Mingat et Cécile Bouhin. Le rapport de l'enquête du CNCRE s'est inspiré de la démarche de ce travail dans le souci d'être en mesure d'établir des comparaisons lorsque cela était possible, notamment lorsqu'il s'agissait de cerner les objectifs des recherches.

b - Distribution des disciplines

Dans un premier temps, ces catégories construites ont abouti à 162 réponses sur 167 dossiers (cf. annexe 4). Cependant les résultats obtenus étaient trop faibles pour fournir des informations significatives. Il a été nécessaire de regrouper les disciplines en sept catégories dont on a retenu pour l'analyse les quatre regroupements les plus représentés : « sciences de l'éducation / pédagogie », « didactique », « psychologie », « sociologie/ économie/ sciences sociales ». En effet, les autres disciplines malgré les regroupements effectués ont été écartées de cette analyse, étant donné le trop petit nombre d'équipes qui les représentaient. Il s'agit de « histoire/ géographie/ droit », « informatique/ sciences de l'ingénieur », « philosophie/ linguistique/ sciences du langage/ langues/ lettres/ sémiologie ».

C'est donc sur une base de 132 groupes ou équipes que vont s'effectuer les calculs se rapportant aux disciplines. Les réponses font apparaître que 44,7% des équipes ayant répondu sur cette base travaillent en « didactique », suivies d'assez loin par les « sciences de l'éducation et la pédagogie » (22%). Par ailleurs, le regroupement « sociologie, économie et sciences sociales » représente 20,4%. La psychologie arrive assez loin derrière avec 12,9%.

Tableau 22 : les quatre disciplines principales

	Effectifs	%
Didactique	59	44,7%
Sciences de l'éducation/pédagogie	29	22,0%
Sociologie/économie/sciences sociales	27	20,4%
Psychologie	17	12,9%
TOTAL	132	100,0%

167 entités de recherche interrogées

Ces résultats s'écartent assez sensiblement de ceux de l'enquête du BIEF, en particulier par l'importance particulière dans notre échantillon de la didactique (44,7% dans l'enquête CNCRE contre moins de 20% dans l'enquête du BIEF). La forte représentation de la didactique s'explique probablement en raison de la présence des IUFM dans toutes les régions et en outre le taux de réponses de ces instituts est relativement élevé dans l'enquête du CNCRE. Si on regroupe les réponses de ces équipes de didactique avec celles de l'ensemble des équipes relevant des sciences de l'éducation, la présente enquête donne un poids beaucoup plus important à ces disciplines que dans l'enquête du BIEF. Cette divergence s'explique par deux raisons principales : d'une part, l'enquête du BIEF qui s'est déroulée en 1994 ne pouvait véritablement évaluer l'incidence de la création récente des IUFM sur la recherche en éducation ; d'autre part le mode de collecte des informations tend probablement dans l'enquête du BIEF à survaloriser les équipes universitaires disciplinaires, le contraire étant vrai dans l'enquête du CNCRE. Quoi qu'il en soit, notons que l'enquête du BIEF faisait apparaître une certaine sur représentation en France des approches sociologiques ou économiques par rapport aux pays européens aux dépens des approches pédagogiques et didactiques. Les problèmes de sources interdisent de conclure à un rattrapage récent en ce domaine.

Pour en revenir à l'enquête du CNCRE, notons à titre d'information, les disciplines qui n'ont pas été retenues dans le tableau (cf. liste exhaustive en annexe 4). Elles représentent en histoire de l'éducation deux équipes, en informatique, sciences de l'ingénieur, nouvelles technologies de l'éducation sept équipes, en philosophie trois équipes, en linguistique, sémiologie, lettres, sciences du langage et langues, neuf équipes.

2. LES AXES DE RECHERCHE

a - Catégorisation des axes de recherche

Cette seconde catégorisation (dont la codification figure en annexe 5) est également spécifique à la présente enquête. Sa structure et les éléments qui la composent ne doivent pas être lus comme une tentative de modéliser l'ensemble du champ de recherche en éducation et en formation. Elle est le produit de plusieurs «allers et retours» entre une première trame - construite a priori sur la base des plans de classements et des catégorisations recueillis dans des travaux antérieurs - et l'ensemble des questionnaires. Le plan initial a donc été modifié au fur et à mesure de la découverte des réponses. Il n'en demeure pas moins que «ce qui pourrait sembler n'être qu'une simple cartographie neutre du réel reflète toujours les questions posées.» (Astolfi, 1993).

Parmi les travaux consultés, citons les travaux préparatoires du groupe de travail constitué par le CNCRE (mars 1998), le plan de classement de la bibliographie courante de la revue « Perspectives documentaires en éducation » (INRP), le plan de classement des priorités de recherche en éducation des pays européens (CIDREE – Consortium des Institutions pour le Développement de la Recherche en Education en Europe -, 1995), la catégorisation des domaines de recherche en éducation (BIEF, 1994), la structure du rapport sur la recherche en éducation et en socialisation de l'enfant en France (R. Carraz, 1982) et enfin, la grille d'analyse des recherches en sciences de l'éducation (recherche CNRS-INRDP, Y. Guyot, C. Pujade-Renaud, C. Zimmermann, 1974).

Le premier objectif a été de concevoir un outil capable de rendre compte des axes de recherche tels qu'ils sont formulés dans les réponses. L'observation de celles-ci a en effet montré qu'elles se distinguent en particulier par des «focales» différentes dans la formulation des axes. Certains d'entre eux sont en effet formulés de façon très large : «nouvelles technologies d'enseignement», «apprentissage», «ingénierie éducative», d'autres sont centrées sur un sujet très précis : «acquisition de la notion de mouvement diurne par des enfants de 9 à 11 ans», «analyse de la production verbale d'élèves en situation d'interlocution et de reformulation», «étude des relations fonctionnelles entre geste verbal et geste kinesthésique». La plupart des réponses se situent cependant à un niveau intermédiaire entre ces deux extrêmes : «dynamiques individuelles et engagement en formation», «enseignement des probabilités et des statistiques au lycée en France et en Europe», «analyse des pratiques des enseignants et modélisation du rôle de l'enseignant», «adaptation et intégration scolaire».

La catégorisation a été conçue de telle sorte que son degré de précision corresponde à celui de la formulation des axes dans les réponses. Elle comporte donc plusieurs niveaux : un niveau générique des grandes catégories et plusieurs niveaux spécifiques des sous-catégories. Le codage alphanumérique adopté établit la filiation entre les différents niveaux. Ce choix permet de fournir des résultats statistiques sur les grands axes des recherches actuelles en éducation en France (par exemple, en sélectionnant tous les axes dont les codes commencent par F). Il rend également possible un travail sur des catégories plus fines (par exemple, en sélectionnant F2ab.) ainsi que sur les associations entre différents axes pour une même équipe de recherche.

Si la décision de créer un ensemble de catégories est fondée sur l'analyse des réponses, elle l'est aussi par le souhait de discriminer, identifier, voire mesurer certaines des caractéristiques particulières de la réalité étudiée. La catégorisation réalisée pour les axes de recherche témoigne de ces choix. Les catégories A, B, C et D correspondent à des axes centrés sur des questions relatives aux situations et aux environnements d'enseignement et d'apprentissage, que ce soit par l'étude des processus d'apprentissage (A), par celle des méthodes pédagogiques (B), par celle des technologies ou outils pédagogiques (C) ou par les

évaluations pédagogiques (D). La catégorie E rassemble les axes privilégiant une entrée par des situations ou environnements qui relèvent de l'éducation. L'ensemble F regroupe tous les axes qui se situent sur les systèmes d'éducation ou de formation ainsi que sur les institutions et les contenus enseignés. Il intègre les évaluations qui portent sur ces éléments. La catégorie G accueille toutes les recherches centrées sur les enseignants, formateurs et cadres de l'éducation, intégrant là aussi les questions d'évaluation. Enfin, la dernière catégorie rassemble des recherches qui, ne portant pas sur les faits éducatifs, pourraient être considérées comme « hors sujet », mais dont l'association avec les recherches en éducation n'est pas sans intérêt. Il s'agit surtout de recherches dans les différentes disciplines scolaires ou non.

b - Distribution des travaux selon les axes de recherche

Observons tout d'abord la distribution des travaux entre les différents axes (cf. dernière ligne des tableaux 23 et 25). Sur 376 axes déclarés, il apparaît que l'axe B (enseignement et acquisition des savoirs) est l'axe le plus souvent mentionné par les équipes de recherche, toutes institutions confondues. Avec 106 occurrences, cet axe représente 28,2% de l'ensemble des axes. En deuxième rang, mais très en retrait, on rencontre l'axe F (systèmes éducatifs et de formation) qui représente 13% de l'ensemble avec 49 occurrences, et en troisième rang l'axe A (processus d'apprentissage) qui avec 47 occurrences, représente 12,5% de l'ensemble. L'axe G, (professionnels de l'éducation et de la formation) arrive en quatrième rang avec 45 occurrences. Il représente 12% de l'ensemble. Vient ensuite l'axe H (recherches portant sur des objets autres que les faits éducatifs) qui avec 43 occurrences représente 11,4% des axes déclarés. Ainsi qu'on l'a noté précédemment, toutes les équipes ne sont pas entièrement spécialisées dans la recherche en éducation, y compris dans les IUFM où peuvent être menées des recherches sur les disciplines elles-mêmes. Les axes C (technologies et outils pédagogiques) et E (éducation, socialisation et savoirs) viennent en 5e et 6e rang avec respectivement 39 occurrences (10,4%) et 34 occurrences (9%). On notera enfin que l'axe D (évaluation pédagogique) arrive en dernier, loin des autres axes avec 13 occurrences et représente seulement 3,5% des activités de l'ensemble.

Il était intéressant d'examiner plus en détail ce que recouvre chacun de ces grands domaines de recherche à partir des sous-catégories (cf. annexe 5). L'axe B (enseignement et acquisition des savoirs) qui rassemble une forte majorité des réponses porte essentiellement sur les disciplines scolaires (75% des réponses sur cet axe, parmi lesquelles 60% relèvent d'approches didactiques, 21,3% d'approches pédagogiques, 15,7% ne sont pas spécifiés, le reste des travaux relevant d'approches transversales désignées comme telles); par ailleurs, d'autres travaux s'inscrivant sur l'axe B portent sur les savoirs professionnels (11,5%, dont 52,6% relèvent d'approches didactiques, 10,5% d'approches pédagogiques, presque 37% des réponses ne précisant pas leur approche); 9% de l'axe B portent sur les savoirs en général (dont 56,5% relèvent d'approches didactiques, 18,8% d'approches pédagogiques et 3,2% d'autres types d'approches, les réponses restantes ne précisant pas leur approche); l'éducation non formelle, la vulgarisation et les transferts technologiques, les apprentissages transversaux représentent quant à eux plus de 4% des réponses sur cet axe.

La ventilation du deuxième axe, l'axe F (systèmes éducatifs et de formation), s'affiche de la façon suivante : 33% des travaux inscrits sur cet axe concernent les politiques éducatives et les systèmes d'enseignement, 28,5% portent sur l'évaluation des systèmes éducatifs et des dispositifs mis en œuvre et 17% sont focalisés sur l'étude des dispositifs éducatifs et de formation ainsi que sur les institutions éducatives, leur organisation et leur gestion; à ces travaux s'ajoutent les recherches sur les curricula (14,5%); par ailleurs, 7% des réponses concernent l'axe F d'une manière générale.

L'axe A (processus d'apprentissage) est caractérisé par les travaux portant sur l'étude des processus cognitifs (48%), viennent ensuite les travaux sur les processus de communication aux plans relationnel et culturel (29%); les travaux sur le développement affectif représentent

10% des réponses sur cet axe et l'étude sur le développement physique et biologique en concerne plus de 6% ; le reste des réponses recouvre l'étude de ces processus envisagés d'une manière générale.

Plus de la moitié des recherches conduites sur l'axe G (professionnels de l'éducation et de la formation) est focalisée sur la formation proprement dite de ces personnels, 35,6% s'intéressent aux pratiques professionnelles et le reste des travaux porte sur l'axe G dans son ensemble. Quant à l'axe H (recherches portant sur des objets autres que les faits éducatifs), sa relative importance est due à la composition multidisciplinaire de certaines équipes dans lesquelles la recherche en éducation n'est pas l'unique champ de recherche ; 46,5% des travaux ont pour objet les disciplines scolaires et 44% relèvent de disciplines qui ne sont pas enseignées à l'école, le reste des travaux c'est à dire presque 10%, portant spécifiquement sur les méthodologies de recherche.

Les travaux de l'axe E (éducation, socialisation et savoirs) sont assez également répartis entre l'étude sur l'éducation en relation avec la communauté scolaire (46%) et l'étude sur l'éducation en relation avec le milieu familial et culturel (40%). L'orientation scolaire et professionnelle vient ensuite mais très en retrait (10% des travaux), la relation entre la formation et la trajectoire professionnelle des adultes ne représente que 2% des travaux, le reste des recherches relatives à l'axe E l'abordant d'un point de vue général.

Plus de 75% des travaux menés sur l'axe C (technologies et outils pédagogiques) concernent les usages et les effets des nouvelles technologies dans l'enseignement, 17% concernent des outils pédagogiques sans relation avec les nouvelles technologies, le reste des travaux sur cet axe l'envisageant dans son ensemble. Enfin, l'axe cité le moins souvent, l'axe D (évaluation pédagogique) porte dans la moitié des cas sur l'évaluation des résultats d'apprentissage, et dans 41,7% des cas sur l'évaluation des enseignements et de la formation, le reste des travaux ne spécifiant pas le contexte de l'évaluation.

c – Axes de recherche et rattachement institutionnel des équipes

Tableau 23 : les axes de recherche selon le rattachement institutionnel effectifs

	A	B	C	D	E	F	G	H	TOTAL
Université	25	63	25	9	19	30	22	29	222
IUFM	8	21	7		6	3	12	7	64
Grands établissements	9	11	5	3	6	12	5	6	57
INRP	5	11	2	1	3	4	6	1	33
TOTAL	47	106	39	13	34	49	45	43	376

A - Processus d'apprentissage

B - Enseignement et acquisition des savoirs

C - Technologies et outils pédagogiques

D - Évaluation pédagogique

E - Éducation socialisation et savoirs

F - Systèmes éducatifs et de formation

G - Professionnels de l'éducation et de la formation

H - Recherches portant sur des objets autres que les faits éducatifs

Si on observe la place que tient chaque institution selon les axes (cf. tableau 24), il apparaît que si l'Université occupe la majorité des travaux effectués sur chacun des axes, elle est particulièrement présente sur l'axe H (recherches portant sur des objets autres que les faits éducatifs), avec 67,4% des travaux, alors qu'elle ne représente que 48,9% des travaux menés sur l'axe G (professionnels de l'éducation et de la formation). Les IUFM, quant à eux, occupent la place dominante sur l'axe G, après l'université, avec 26,7% des travaux menés sur ce thème. Par ailleurs, les grands établissements de recherche occupent la deuxième place sur l'axe F (systèmes éducatifs et de formation) avec 24,5% des travaux conduits sur ce thème, malgré le faible nombre d'équipes qu'ils représentent.

Tableau 24 : l'origine institutionnelle des équipes travaillant sur les différents axes

	A	B	C	D	E	F	G	H	TOTAL
Université	53,2%	59,4%	64,1%	69,2%	55,9%	61,2%	48,9%	67,4%	59,0%
IUFM	17,0%	19,8%	17,9%		17,6%	6,1%	26,7%	16,3%	17,0%
Grands établissements	19,1%	10,4%	12,8%	23,1%	17,6%	24,5%	11,1%	14,0%	15,2%
INRP	10,6%	10,4%	5,1%	7,7%	8,8%	8,2%	13,3%	2,3%	8,8%
TOTAL	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

A - Processus d'apprentissage

B - Enseignement et acquisition des savoirs

C - Technologies et outils pédagogiques

D - Évaluation pédagogique

E - Éducation socialisation et savoirs

F - Systèmes éducatifs et de formation

G - Professionnels de l'éducation et de la formation

H - Recherches portant sur des objets autres que les faits éducatifs

Si on s'attache à repérer les thèmes privilégiés par chaque institution (cf. tableau 25), on note que l'INRP est celle qui inscrit la plus grande proportion (33,3%) de ses travaux sur l'axe B (enseignement et acquisition des savoirs). Viennent ensuite, l'axe G (professionnels de l'éducation et de la formation) avec 18,2% et, en troisième lieu, l'axe A (processus d'apprentissage) qui représente 15,2% des recherches de cette institution.

Tableau 25 : ventilation par axe des travaux des équipes selon le rattachement institutionnel
% lignes

	A	B	C	D	E	F	G	H	TOTAL
Université	11,3%	28,4%	11,3%	4,1%	8,6%	13,5%	9,9%	13,1%	100,0%
IUFM	12,5%	32,8%	10,9%		9,4%	4,7%	18,8%	10,9%	100,0%
Grands établissements	15,8%	19,3%	8,8%	5,3%	10,5%	21,1%	8,8%	10,5%	100,0%
INRP	15,2%	33,3%	6,1%	3,0%	9,1%	12,1%	18,2%	3,0%	100,0%
TOTAL	12,5%	28,2%	10,4%	3,5%	9,0%	13,0%	12,0%	11,4%	100,0%

A - Processus d'apprentissage

B - Enseignement et acquisition des savoirs

C - Technologies et outils pédagogiques

D - Évaluation pédagogique

E - Éducation socialisation et savoirs

F - Systèmes éducatifs et de formation

G - Professionnels de l'éducation et de la formation

H - Recherches portant sur des objets autres que les faits éducatifs

Les IUFM répartissent leurs recherches selon une distribution comparable à celle de l'INRP avec quelques nuances. En effet, 32,8% des recherches menées dans les IUFM relèvent de l'axe B (enseignement et acquisition des savoirs), 18,8% de l'axe G (professionnels de l'éducation et de la formation) et 12,5% de l'axe A (processus d'apprentissage). Certes, les IUFM accordent une place moins importante à l'axe A (processus d'apprentissage) que l'INRP, mais dans l'ensemble on observe une certaine proximité dans l'orientation des travaux qui résulte peut-être de l'association d'enseignants-chercheurs des IUFM aux recherches de l'INRP. Parmi les différences d'orientation entre les travaux conduits dans ces deux structures, on note l'absence de l'axe D (évaluation pédagogique) dans les IUFM, la relative rareté de travaux relatifs à l'axe F (systèmes éducatifs et de formation) et, en revanche, la place assez importante de l'axe H (recherches portant sur des objets autres que les faits éducatifs).

Quant aux grands établissements, qui rappelons-le sont composés de l'École normale supérieure de Cachan, du Centre national de la recherche scientifique, du Conservatoire national des arts et métiers, du Centre d'études et de recherches sur les qualifications, de l'École des hautes études en sciences sociales et de l'Établissement national d'enseignement supérieur agronomique de Dijon, ils sont en premier lieu focalisés sur l'axe F (systèmes éducatifs et de formation) avec 21,1% de leurs travaux tout en accordant une place importante à l'axe B (enseignement et acquisition des savoirs, 19,3%) et à l'axe A (processus d'apprentissage, 15,8%). Il convient de noter par ailleurs, que les grands établissements, accordent à l'axe D (évaluation pédagogique) une plus grande place que le reste des institutions (5,3%). L'Université, pour sa part, accorde la première place à l'axe B (enseignement et acquisition des savoirs, 28,4%), la deuxième place à l'axe F (systèmes éducatifs et de formation, 13,5%) et la troisième place à l'axe H (recherches portant sur des objets autres que les faits éducatifs, 13,1%).

d - Axes de recherche et disciplines

Lorsqu'on croise les axes de recherche avec les quatre disciplines principales, à savoir la « didactique », les « sciences de l'éducation/ pédagogie », la « psychologie » et la « sociologie/ économie/ sciences sociales », on travaille sur 298 réponses.

Tableau 26 : les axes de recherche selon les quatre disciplines principales regroupées effectifs

	Sciences de l'éducation/ pédagogie	Didactique	Psychologie	Sociologie/ économie/ sciences sociales	TOTAL
A	9	9	12	6	36
B	23	54	9	4	90
C	5	19	1	2	27
D	1	7	2	2	12
E	11	6	6	9	32
F	11	7	2	17	37
G	10	18	1	9	38
H	5	13	2	6	26
TOTAL	75	133	35	55	298

base 298 réponses

A - Processus d'apprentissage
 B - Enseignement et acquisition des savoirs
 C - Technologies et outils pédagogiques
 D - Évaluation pédagogique
 E - Éducation socialisation et savoirs

F - Systèmes éducatifs et de formation
 G - Professionnels de l'éducation et de la formation
 H - Recherches portant sur des objets autres que les faits éducatifs

Observons tout d'abord les axes privilégiés par discipline principale (cf. tableau 27). La focalisation la plus notable concerne la didactique dont plus de 40% des travaux s'inscrivent dans l'axe B (enseignement et acquisition des savoirs). Cette discipline, on l'a vu, représente le plus grand nombre d'équipes qui relèvent par ailleurs en grande partie de l'Université. Les autres axes semblent secondaires dans cette discipline. En effet, l'axe C (technologies et outils pédagogiques) qui vient ensuite représente 14,3% des travaux dans cette discipline, puis l'axe G (professionnels de l'éducation et de la formation) avec 13,5% des travaux. Ainsi, ces trois axes caractérisent 78,4% des recherches en didactique.

Tableau 27 : les axes de recherche selon les quatre disciplines principales regroupées % colonnes

	Didactique	Sciences de l'éducation/ pédagogie	Psychologie	Sociologie/ économie/ sciences sociales	TOTAL
A	6,8%	12,0%	34,3%	10,9%	12,1%
B	40,6%	30,7%	25,7%	7,3%	30,2%
C	14,3%	6,7%	2,9%	3,6%	9,1%
D	5,3%	1,3%	5,7%	3,6%	4,0%
E	4,5%	14,7%	17,1%	16,4%	10,7%
F	5,3%	14,7%	5,7%	30,9%	12,4%
G	13,5%	13,3%	2,9%	16,4%	12,8%
H	9,8%	6,7%	5,7%	10,9%	8,7%
TOTAL	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

base 298 réponses

A - Processus d'apprentissage
 B - Enseignement et acquisition des savoirs
 C - Technologies et outils pédagogiques
 D - Évaluation pédagogique
 E - Éducation socialisation et savoirs

F - Systèmes éducatifs et de formation
 G - Professionnels de l'éducation et de la formation
 H - Recherches portant sur des objets autres que les faits éducatifs

En sciences de l'éducation, l'axe B (enseignement et acquisition des savoirs) est également un thème fort mais la polarisation est moins marquée qu'en didactique : l'axe B ne représente que 30,7% des recherches effectuées dans cette discipline. Par ailleurs, quatre axes par ordre décroissant, l'axe E (éducation, socialisation et savoirs, 14,7%), l'axe F (systèmes

éducatifs et de formation, 14,7%), l'axe G (professionnels de l'éducation et de la formation, 13,3%), et l'axe A (processus d'apprentissage, 12%) se répartissent les travaux selon des proportions équivalentes ; ceci tend à donner aux sciences de l'éducation une physionomie dépourvue de dominante majeure si ce n'est l'axe B (enseignement et acquisition des savoirs) qui n'est cependant pas spécifique à cette discipline. Ce profil n'est pas sans évoquer celui d'un institution comme l'INRP dont les thématiques apparaissent également relativement dispersées.

La psychologie, qui rappelons-le représente un faible nombre d'équipes parmi les réponses à cette enquête, se caractérise quant à elle par une concentration spécifique sur l'axe A (processus d'apprentissage) dans lequel s'inscrivent 34,3% des travaux, puis par l'axe B (enseignement et acquisition des savoirs, 25,7% des travaux) et en troisième lieu par l'axe E (éducation, socialisation et savoirs, 17,1%)

La sociologie présente un profil très différent. En effet, 30,9% des travaux menés dans cette discipline s'inscrivent sur l'axe F (systèmes éducatifs et de formation) qui est très peu représenté dans les autres disciplines (5,7% des travaux en psychologie et 5,3% en didactique ; seules, les sciences de l'éducation lui accordent une certaine place avec 14,7%.) La particularité de la sociologie est renforcée par le deuxième axe privilégié, à savoir l'axe E (éducation, socialisation et savoirs) où s'inscrivent 16,4% de ces travaux. Enfin, l'axe G (professionnels de l'éducation et de la formation) arrive à égalité avec l'axe E car il représente également 16,4% des travaux. A l'inverse, la sociologie ne consacre que 10,9% à l'axe A (processus d'apprentissage) et 7,3% à l'axe B (enseignement et acquisition des savoirs).

Pour synthétiser ces informations, il est intéressant de pointer les trois axes cités le plus souvent par chaque discipline : pour la didactique, il s'agit des axes B (enseignement et acquisition des savoirs), C (technologies et outils pédagogiques), G (professionnels de l'éducation) avec une très forte dominante du B ; pour la psychologie il s'agit des axes A (processus d'apprentissage), B (enseignement et acquisition des savoirs), et E (éducation, socialisation et savoirs). Le profil de la sociologie, lui, est radicalement différent avec les axes F (systèmes éducatifs et de formation), E (éducation, socialisation et savoirs) et G (professionnels de l'éducation et de la formation). Quant aux sciences de l'éducation, elles dénotent un profil intermédiaire, car tout en accordant la première place à l'axe B (enseignement et acquisition des savoirs), comme en didactique et de manière moins nette en psychologie, elles citent aux deuxième et troisième rang les axes privilégiés de la sociologie, l'axe F (systèmes éducatifs et de formation) et l'axe E (éducation, socialisation et savoirs).

Dans une perspective un peu différente on peut examiner quelles sont les disciplines qui « s'approprient » les différents axes (cf. tableau 28). Ainsi, la didactique est particulièrement dominante sur l'axe C (technologies et outils pédagogiques) qui, notons-le, est un axe assez faible dans l'ensemble : 70,4% des travaux y sont menés dans cette perspective disciplinaire. La mainmise de la didactique est également significative sur l'axe par ailleurs le plus répandu, l'axe B (enseignement et acquisition des savoirs, 60% des travaux). La didactique domine également les travaux (58%) menés dans l'axe D (évaluation pédagogique) qui est par ailleurs l'axe le plus faible.

En ce qui concerne l'axe E (éducation, socialisation et savoirs), la domination d'une discipline est moins nette : les sciences de l'éducation conduisent 34,4% des travaux relatifs à cet axe, devant la sociologie (28,1%). En revanche, la sociologie est prédominante sur l'axe F (systèmes éducatifs et de formation, 45,9% des travaux) et arrive à la dernière place sur l'axe B (enseignement et acquisition des savoirs, 4,4%). Enfin, la psychologie occupe la première place sur l'axe A (processus d'apprentissage), avec 33,3% des travaux.

Tableau 28 : les axes de recherche selon les quatre disciplines principales regroupées

% lignes

	Didactique	Sciences de l'éducation/ pédagogie	Sociologie/ économie/ sciences sociales	Psychologie	TOTAL
A	25,0%	25,0%	16,7%	33,3%	100,0%
B	60,0%	25,6%	4,4%	10,0%	100,0%
C	70,4%	18,5%	7,4%	3,7%	100,0%
D	58,3%	8,3%	16,7%	16,7%	100,0%
E	18,8%	34,4%	28,1%	18,8%	100,0%
F	18,9%	29,7%	45,9%	5,4%	100,0%
G	47,4%	26,3%	23,7%	2,6%	100,0%
H	50,0%	19,2%	23,1%	7,7%	100,0%
TOTAL	44,6%	25,2%	18,5%	11,7%	100,0%

base 298 réponses

A - Processus d'apprentissage
 B - Enseignement et acquisition des savoirs
 C - Technologies et outils pédagogiques
 D - Évaluation pédagogique
 E - Éducation socialisation et savoirs

F - Systèmes éducatifs et de formation
 G - Professionnels de l'éducation et de la formation
 H - Recherches portant sur des objets autres que les faits éducatifs

3 – LES CADRES DE REFERENCE

Les équipes étaient invitées, dans une question ouverte, à indiquer leurs cadres de référence pour rendre possible une description des travaux conduits dans le champ de la recherche en éducation et en formation, plus fine que la seule déclinaison des disciplines instituées. Cette question a recueilli les réponses de 73 équipes sur les 132 recensées dans le groupe des quatre disciplines principales que sont la didactique (30 dossiers renseignés sur 59), puis les sciences de l'éducation regroupées à la pédagogie (18 dossiers renseignés sur 29), la sociologie regroupée avec les sciences sociales et l'économie (15 dossiers renseignés sur 27), et enfin la psychologie (10 dossiers renseignés sur 17). Certes, le faible nombre d'équipes ayant répondu limite la portée d'une analyse d'ensemble ; cependant il eût été dommage de ne pas exploiter un matériau d'autant plus précieux qu'il était susceptible d'apporter des indications que l'on ne trouve pas actuellement ailleurs et d'ouvrir ainsi de nouvelles pistes de réflexion.

En réponse à cette question on trouve dans chaque questionnaire une grande variété dans le nombre de cadres de référence cités, qui peut aller jusqu'à 6 en sociologie, 11 en didactique et en sciences de l'éducation, et même 14 en psychologie, laissent augurer une grande variété. Cependant, une lecture approfondie permet d'entrevoir certaines caractéristiques, les unes spécifiques, les autres communes aux quatre disciplines. Il était nécessaire pour effectuer certains calculs statistiques de regrouper dans la mesure du possible les diverses expressions en un minimum de catégories, les intitulés ne pouvant être regroupés du fait de leur rareté faisant l'objet d'une analyse qualitative. Il s'agissait là d'une entreprise délicate car, les expressions, tout en étant en langage naturel, consistaient en une simple énumération dépourvue d'exposé explicatif. Il était donc nécessaire de situer le contexte de ces expressions en se reportant aux diverses réponses de chaque questionnaire.

La première constatation est que la façon de désigner les cadres de référence reflètent des angles d'attaque variés d'une équipe à l'autre et parfois au sein même des équipes. Les niveaux de précision dans la désignation des cadres de s diffèrent et semblent dépendre de la discipline dans laquelle s'inscrit principalement une équipe et dépend également de sa proximité avec le cadre mentionné. Le premier niveau reconnaissable est caractérisé par l'expression **théorie (s) de** suivi d'un objet le spécifiant. Il s'inscrit implicitement, soit dans un courant de la discipline où l'équipe est identifiée, soit de façon tout aussi implicite dans le courant d'une discipline autre. C'est ainsi que l'on rencontre par exemple en didactique, « la

théorie des champs conceptuels », issue de la psychologie mais caractéristique de la didactique et plus particulièrement de la didactique des mathématiques, ou « les théories de l'argumentation » qui relèvent des sciences du langage ; en sciences de l'éducation on rencontre entre autres « la théorie de l'apprentissage ou de l'action », en sociologie, « la théorie de la régulation », mais aussi « les théories de l'apprentissage » et en psychologie « les théories du soi ou les théories cognitives » ; ces quelques expressions, citées à titre d'exemple, sont loin d'épuiser le répertoire des diverses expressions rencontrées.

Le type de données rassemblées dans l'enquête ne permet pas de déterminer avec certitude la signification de l'emploi du singulier ou du pluriel de « théorie de ». On peut néanmoins avancer l'hypothèse que cet emploi relève de la dialectique complexe reliant le général au particulier, l'abstrait au concret, selon la plus ou moins grande proximité de l'équipe concernée avec le cadre de références qu'elle mentionne et le degré de théorisation qu'elle exerce dans ce cadre, à moins que les champs d'observation d'une équipe soient les champs spécifiques d'un domaine plus général. Ainsi, lorsque l'expression « théorie de » est mentionnée au singulier, elle semble représenter une entité relativement stabilisée, d'un haut niveau d'abstraction, sur un champ très délimité ; à l'inverse, ce terme employé au pluriel tend à regrouper plusieurs références particulières pouvant être déclinées sous le terme « théorie » employé cette fois au singulier ; une équipe de psychologie, par exemple, désigne comme cadre de référence les « théories du soi », expression qui recouvre plusieurs théories désignées cette fois au singulier au sein de la même discipline. *Ainsi, le plus haut niveau d'abstraction relève semble-t-il d'analyses portant sur les objets les plus fins.* Par ailleurs, lorsque les équipes de sciences de l'éducation se réfèrent à des théories relevant d'autres disciplines, elles emploient généralement cette « expression » au pluriel.

Un deuxième niveau d'expression consiste à décliner une **discipline par son objet**. On rencontre ce mode d'expression plus particulièrement auprès des équipes déclarées en sociologie. Certes, cette discipline utilise couramment par ailleurs les expressions comprenant le terme « théorie ». Mais la tendance constatée dans d'autres disciplines à se spécifier par un objet semble être particulièrement caractéristique de la sociologie. Les intitulés rencontrés sont par exemple, « sociologie des organisations », « sociologie de l'auto-formation », « sociologie de la reproduction », « sociologie des rapports de sexe », etc. La tendance à relier un objet à une discipline se retrouve également dans les réponses d'équipes d'autres domaines disciplinaires que la sociologie. Mais dans ce cas, les équipes font référence à des disciplines autres que la leur. Par exemple, en didactique, on cite l'« anthropologie des savoirs », « la linguistique de l'énonciation », en sciences de l'éducation, on cite la « psychologie de l'orientation des adultes », la « sociologie des professions et des savoirs professionnels » ou la « philosophie des techniques ».

La tendance à spécifier un champ de recherche à travers un objet particulier peut s'exprimer également au moyen d'un adjectif, ainsi qu'on peut le noter dans des dossiers renseignés par des équipes de psychologie avec des expressions comme « psychologie cognitive expérimentale » ou « psycholinguistique textuelle ». Enfin, la spécification par l'objet peut également s'exercer non plus à partir d'une discipline mais à partir du terme « sciences de », à la fois le plus générique et le plus dénué d'ambiguïté apparente quant à sa qualité scientifique, cette dernière étant mise en exergue par ce mode de désignation ; c'est ainsi que l'on rencontre d'ores et déjà dans les disciplines caractérisant notre champ le syntagme regroupant les sciences à l'éducation - sciences de l'éducation -, et dans la suite des cadres de référence, les syntagmes « sciences du complexe », « sciences de l'autonomie », autant de syntagmes où un champ de pratiques accompagné du terme « science » constituent un cadre scientifique de référence pour la recherche en éducation.

Le troisième niveau d'expression est caractérisé par l'emploi du terme **approche (s)** suivi d'un adjectif déclinant une discipline et parfois un objet, une variante de cette catégorie pouvant être le suffixe en « isme » comme dans interactionisme mais c'est rarement le cas. Ce

groupe d'expressions indique soit un certain éloignement de l'équipe pour la discipline évoquée soit une démarche multidisciplinaire ou transversale. Si cette expression se retrouve le plus souvent en sciences de l'éducation, comme par exemple « approche ergonomique de l'enseignement », « approche systémique », « approches cognitives », « approche philosophique », « approche éthique de l'acte éducatif », « approche anthropologique », etc., elle se retrouve également dans les trois autres disciplines relatives au champ de l'éducation et de la formation. Ainsi sont citées l'« approche anthropologique » en didactique, les « approches cognitives » en psychologie et l'« approche interdisciplinaire » en sociologie.

Sur la base de ces observations et en tenant compte de la fréquence avec laquelle les différentes expressions étaient utilisées, on s'est arrêté à un regroupement comprenant les 9 catégories suivantes :

- théories de l'apprentissage et de la cognition ;
- théories de l'argumentation, sciences du langage, linguistique ;
- théorie des champs conceptuels et théories des situations didactiques ;
- sociologie de, théories de la sociologie ;
- écologie et anthropologie des savoirs ;
- approches historiques et philosophiques ;
- approche interactionniste ;
- approche systémique ;
- approche épistémologique.

Les limites de ce mode de catégorisation sont de trois ordres : d'une part, les trois niveaux que l'on vient d'évoquer – théorie, spécification par l'objet, approche, sont situés sur le même plan alors que leur degré de généralité est différent ; d'autre part les catégories retenues sont le reflet du poids relatif des quatre disciplines qui caractérisent le champ de l'éducation et de la formation. Enfin, conséquence logique de toute catégorisation, elles tendent à estomper la variété et la richesse des réponses.

Le croisement de ces catégories avec les disciplines principales permet néanmoins de rendre compte des références privilégiées de celles-ci. On obtient ainsi 137 réponses dont 55 pour la didactique, 45 pour les sciences de l'éducation, 19 pour la psychologie et 18 pour la sociologie. Les théories de l'apprentissage et de la cognition arrivent en tête avec 39 occurrences, viennent ensuite les références à la « sociologie de... » suivie d'un objet ou aux théories sociologiques (31 occurrences) ; les sciences du langage apparaissent en troisième rang avec la théorie de l'argumentation, la théorie des actes de langage, la psycholinguistique (18 occurrences), au quatrième rang s'inscrivent les approches historiques et philosophiques (14 occurrences), vient en cinquième lieu la théorie des champs conceptuels et la théorie des situations didactiques (11 occurrences), en sixième lieu, l'écologie et l'anthropologie des savoirs (9 occurrences), au septième rang l'approche interactionniste (8 occurrences), au huitième rang, l'approche systémique (6 occurrences) et en dernier rang l'approche épistémologique (3 occurrences).

Tableau n°29 : les cadres de référence selon les disciplines effectifs

	Didactique	Sciences de l'éducation/ pédagogie	Sociologie/ économie/ scien . sociales	Psychologie	TOTAL
Théories de l'apprentissage et de la cognition	15	13	2	9	39
Sociologie de ou théorie sociologique...	7	12	11	1	31
Théories de l'argumentation, sciences du langage, psycholinguistique	10	3	1	4	18
Approches historiques et philosophiques	2	8	3	1	14
Théorie des champs conceptuels et théorie des situations didactiques	9	2			11
Ecologie et anthropologie des savoirs	7	1		1	9
Approche interactionniste	3	3	1	1	8
Approche systémique	3	2	1		6
Approche épistémologique	1	1		1	3
TOTAL réponses	55	45	19	18	137

Si l'on observe la part accordée par chaque discipline aux différents cadres de référence, une opposition se dégage entre des disciplines aux références très éclatées -didactique et sciences de l'éducation - et des disciplines davantage polarisées sur des théories spécifiques à leur domaine - sociologie, psychologie. Ainsi, la didactique se réfère dans 27,3% des cas aux théories de l'apprentissage et de la cognition et pour 18,2% des cas aux sciences du langage, notamment les théories de l'argumentation et la psycholinguistique mais aussi la pragmatique. Les théories des champs conceptuels et des situations didactiques sont citées dans 16,4% des cas. On remarque également qu'une même attention est portée à l'écologie ou à l'anthropologie des savoirs et aux théories sociologiques (12,7% des occurrences pour chaque catégorie). On remarque que les considérations épistémologiques ne sont pas plus citées à titre de cadre de référence en didactique que dans les autres disciplines. Parmi les références citées deux fois ou moins dans cette discipline, on peut signaler la théorie du curriculum et le socio-constructivisme d'une part, et d'autre part, les sciences du complexe et l'esthétique.

Les sciences de l'éducation quant à elles se réfèrent en premier lieu aux théories de l'apprentissage et de la cognition dans 28,9% des cas, suivies de près par les théories sociologiques pour 26,7% des réponses dans cette discipline. Autre différence avec la didactique, les références aux approches historiques et philosophiques arrivent en troisième rang et représentent 17,8% des réponses. On peut signaler, par ailleurs, parmi les références citées deux fois ou moins dans cette discipline, la psychologie du développement précisément désignée comme telle, l'approche clinique et psychanalytique, l'ethnométhodologie, l'analyse institutionnelle, les sciences de l'information et de la communication, la sémiologie, les neurosciences, les sciences du complexe, l'ergonomie, la théorie de la gestion mentale, les théories économiques, et enfin la théologie. En ce qui concerne les cadres de référence, les sciences de l'éducation font appel à une palette théorique encore plus ouverte que la didactique. Elles conservent donc ce caractère de « science carrefour » qui avait été mis en évidence dans le rapport de la CORESE (Commission de réflexion sur les sciences de l'éducation, ministère de l'Éducation nationale et de la culture, Bernard Charlot, dir., 1993)

Tableau n°30 : les cadres de référence selon les disciplines
% colonnes

	Sciences de l'éducation/ pédagogie	Didactique	Psychologie	Sociologie/ économie/ scien. sociales	TOTAL
Théories de l'apprentissage et de la cognition	28,9%	27,3%	50,0%	10,5%	28,5%
Sociologie de ..., théories sociologiques	26,7%	12,7%	5,6%	57,9%	22,6%
Théories de l'argumentation, sciences du langage, psycholinguistique	6,7%	18,2%	22,2%	5,3%	13,1%
Approches historiques et philosophiques	17,8%	3,6%	5,6%	15,8%	10,2%
Théorie des champs conceptuels et théorie des situations didactiques	4,4%	16,4%			8,0%
Ecologie et anthropologie des savoirs	2,2%	12,7%	5,6%		6,6%
Approche interactionniste	6,7%	3,6%	5,6%	5,3%	5,1%
Approche systémique	4,4%	3,6%		5,3%	3,6%
Approche épistémologique	2,2%	1,8%	5,6%		2,2%
TOTAL réponses	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Si la sociologie (regroupée avec l'économie) apparaît en troisième rang quant au nombre références citées, elle atteste néanmoins d'une polarisation plus grande. 57,9% de ses références concernent la sociologie de l'action, de l'acteur, de l'auto-formation, des rapports de sexe, de la reproduction, de l'éducation, des organisations, des savoirs, du curriculum, etc. Sont citées également un certain nombre de théories sociologiques et économiques, (théories de la régulation, de la structuration sociale, du capital humain, des choix scolaires, du filtre). Viennent ensuite mais avec une moindre fréquence, les approches historiques et philosophiques (15,8%). Quant aux références interdisciplinaires ou transversales, il est fait au moins une fois mention de la pensée critique (Ecole de Francfort), du constructivisme, de l'ethnographie

appliquée au monde scolaire, de l'ethnométhodologie, de l'anthropologie, de l'interactionnisme. Autre spécificité de la sociologie, l'absence de références à l'écologie et à l'anthropologie des savoirs ainsi qu'à la théorie des champs conceptuels et des situations didactiques. L'approche systémique est également absente de ses références. A l'inverse, on note que l'approche institutionnelle, le constructivisme que l'on retrouve également en didactique, sont des références que la sociologie partage avec les sciences de l'éducation, ainsi que la théorie des savoirs et les théories de l'action.

Quant à la psychologie, cette discipline est, elle aussi fortement polarisée sur une catégorie de référence, les théories de l'apprentissage et de la cognition, avec 50% des occurrences. On note ensuite pour cette discipline l'importance, mais à un degré moindre, des sciences du langage (22,2%). L'approche systémique est absente des références recueillies dans cette discipline. L'anthropologie des langages, les neurosciences, les sciences du complexe, l'ergonomie, les théories transactionnistes du stress, la dynamique de groupe et l'approche interactionniste sont citées au moins une fois. Outre les théories de la cognition, la psycholinguistique, la psychologie du développement, les neurosciences, les sciences du complexe, l'ergonomie sont des références communes aux sciences de l'éducation et à la psychologie.

Si on compare la place que tient chacune des disciplines dans les différentes catégories de référence, les théories des champs conceptuels et des situations didactiques sont monopolisées par la didactique (81,8% des réponses dans cette catégorie), les sciences de l'éducation les mentionnent dans 18,2% des cas mais elles sont absentes de la psychologie et de la sociologie. De même, l'écologie et l'anthropologie des savoirs sont citées par la didactique dans 77,8% des cas. Les sciences du langage sont citées dans 55,6% des cas comme références de la didactique. On voit bien ici que c'est le poids des effectifs relevant de la didactique qui a contribué à la constitution de ces catégories. Les approches historiques et philosophiques sont citées dans 57,1% des cas par les sciences de l'éducation. Les références aux théories sociologiques sont le fait des sciences de l'éducation dans 38,7% des cas, suivies par la sociologie qui représente 35,5% des réponses pour ces catégories de référence. Les théories de l'apprentissage sont le fait des sciences de l'éducation pour 33,3% puis de la psychologie dans 23,1% des réponses. En creux, l'approche systémique est absente des références de la psychologie et l'approche épistémologique de celles de la sociologie.

Tableau n°31 : les cadres de référence selon les disciplines
% lignes

	Didactique	Sciences de l'éducation/ pédagogie	Sociologie/ économie/ scien. sociales	Psychologie	TOTAL
Théories de l'apprentissage et de la cognition	38,5%	33,3%	5,1%	23,1%	100,0%
Sociologie de..., théories sociologiques	22,6%	38,7%	35,5%	3,2%	100,0%
Théories de l'argumentation, sciences du langage, psycholinguistique	55,6%	16,7%	5,6%	22,2%	100,0%
Approches historiques et philosophiques	14,3%	57,1%	21,4%	7,1%	100,0%
Théorie des champs conceptuels et théorie des situations didactiques	81,8%	18,2%			100,0%
Ecologie et anthropologie des savoirs	77,8%	11,1%		11,1%	100,0%
Approche interactionniste	28,6%	42,9%	14,3%	14,3%	100,0%
Approche systémique	40,0%	40,0%	20,0%		100,0%
Approche épistémologique	33,3%	33,3%		33,3%	100,0%
TOTAL réponses	40,1%	32,8%	13,9%	13,1%	100,0%

Enfin on peut remarquer que certaines théories apparaissent très spécifiques par exemple la théorie des champs conceptuels est très particulière à la didactique alors que d'autres diffusent plus largement dans toutes les disciplines. C'est le cas par exemple de la référence à l'approche interactionniste sans qu'on soit néanmoins certain que cet intitulé renvoie à des contenus théoriques strictement identiques selon les disciplines.

Ainsi, on peut souligner *la place prééminente que tiennent, dans le champ de la recherche en éducation et en formation, les références relatives aux théories de l'apprentissage et à la psychologie cognitive, tant en psychologie, qu'en didactique et en sciences de l'éducation*. Viennent en deuxième lieu les théories de la sociologie qui, certes, caractérisent cette discipline à travers la théorisation de ses objets mais tiennent aussi une grande place dans les références mentionnées en sciences de l'éducation et de façon plus secondaire en didactique. On notera également dans les travaux en didactique et en psychologie, l'importance que revêtent les sciences du langage. La théorie des champs conceptuels, issue de la psychologie piagétienne, et la théorie des champs didactiques d'une part, l'écologie et l'anthropologie des savoirs d'autre part, sont quant à elles des références fondamentales en didactique et caractérisent cette discipline. Les approches historiques ou philosophiques ne sont pas rares, particulièrement en sciences de l'éducation. Les neurosciences sont quelquefois évoquées aux côtés de la psychologie cognitive.

Si, pour une part d'entre elles, les références théoriques semblent assez classiques, on note la rareté des références relatives aux approches clinique et psychanalytique et dans un autre registre aux approches interactionniste et systémique ancrées dans les années 1970 et 1980. De même, les considérations épistémologiques semblent désormais assez peu concerner le champ de l'éducation et de la formation ; mais peut-être ces préoccupations sont-elles aujourd'hui intégrées dans les pratiques courantes des chercheurs.

Par ailleurs, les théories de l'argumentation introduites plus récemment sont les références les plus nombreuses en sciences du langage. L'apport anglo-saxon apparaît d'une manière qui ne semble pas anecdotique à travers l'anthropologie. Celle-ci est citée de façon récurrente dans les références, soit de façon massive comme c'est le cas de la didactique avec l'anthropologie des savoirs, soit de façon dispersée dans les trois autres disciplines, sans qu'on ait l'assurance d'avoir dans tous les cas affaire au même type de référent théorique. Elle semble, cependant, avec les théories de l'action en sociologie et en sciences du langage, faire partie des cadres théoriques en développement dans les domaines de l'éducation et de la formation.

4. LES TYPES DE METHODOLOGIES

La question des contenus des recherches conduit à interroger les méthodologies utilisées par les équipes. Comme pour l'ensemble des analyses relatives aux disciplines, l'observation est centrée sur les résultats des quatre disciplines principales. Les intitulés utilisés par les équipes ayant répondu ont été regroupés sous les quatre rubriques suivantes :

- observation, entretien ;
- analyse de texte, de contenu, de corpus, de documents etc. ;
- expérimentation ;
- enquête quantitative, analyse statistique ;

Sur 132 équipes signalées dans les quatre disciplines principales : « sociologie/ économie/ sciences sociales », « psychologie », « sciences de l'éducation/ pédagogie », « didactique », 114 équipes ont renseigné cette question ce qui donne 349 réponses.

a - Méthodologies et rattachement institutionnel

Lorsqu'on croise les méthodologies avec le rattachement institutionnel, on recueille 349 occurrences. L'observation/ entretien s'avère être la méthodologie la plus courante (32,1% soit 112 occurrences), vient ensuite l'analyse de texte (29,8% soit 104 occurrences), en troisième lieu, l'enquête quantitative et l'analyse statistique (25,5% soit 89 occurrences). L'expérimentation ne concerne que 19,9% (44 occurrences) des travaux effectués dans les quatre disciplines principales.

Tableau 32 : les méthodologies selon le rattachement institutionnel *
effectifs

	Observation entretien	Analyse de texte	Enquête quant. analyse stat.**	Expérimentation	TOTAL
Université	63	55	41	24	183
IUFM	19	18	18	12	67
Grands établissements	13	15	16	4	48
INRP	14	13	11	3	41
Autres	3	3	3	1	10
TOTAL	112	104	89	44	349

*CNRS intégré dans les grands établissements de recherche

** enquête quantitative , analyse statistique

On constate (cf. tableau 34) que les équipes universitaires pratiquent surtout l'observation et l'entretien (34,4% de leurs travaux), puis l'analyse de texte (30,1% de leurs travaux). Dans une autre perspective, (cf. tableau 33) on notera que plus de la moitié des travaux relevant d'observation , d'entretien, d'analyse de texte ou de discours sont le fait d'équipes universitaires.

A l'INRP, l'observation et l'entretien sont également le type de méthodologie le plus courant, dans les mêmes proportions qu'à l'Université (cf. tableau 34). En effet, 34,1% des travaux de l'INRP sont effectués à partir d'une observation de terrain tandis que l'analyse de texte est, comme à l'université, la méthodologie qui vient en second rang avec 31,7% de ses travaux. Dans chacune des méthodologies qui ont été distinguées, le poids des travaux réalisés à l'INRP est pratiquement constant, 12% des travaux, sauf en ce qui concerne l'expérimentation moins pratiqué dans cet institut, 6,8% (cf. tableau 33).

Tableau 33 : pourcentage des rattachements institutionnels selon les méthodologies *

% colonnes

	Observation	Analyse de texte	Enquête quant., analyse stat.**	Expérimentation	TOTAL
Université	56,3%	52,9%	46,1%	54,5%	52,4%
IUFM	17,0%	17,3%	20,2%	27,3%	19,2%
grands établissements	11,6%	14,4%	18,0%	9,1%	13,8%
INRP	12,5%	12,5%	12,4%	6,8%	11,7%
Autres	2,7%	2,9%	3,4%	2,3%	2,9%
TOTAL	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

*CNRS intégré dans les grands établissements de recherche

** enquête quantitative , analyse statistique

base 349 réponses

Si l'on observe spécifiquement le CNRS, en le distinguant des grands établissements, on note que les travaux y sont caractérisés par la dominance des enquêtes quantitatives (34,4%) suivies par l'analyse de texte (28,1%) et l'observation/ entretien (25%). Si on s'intéresse aux équipes rattachées à la fois à l'Université et au CNRS, on observe que la répartition donnée aux méthodologies s'infléchit dans le sens de celles utilisées au CNRS et dans les grands établissements de recherche ; dans ce cas, 32% des travaux comprennent une enquête quantitative, contre 34,8% pour les grands établissements de recherche alors que 20,5% des équipes rattachées uniquement à l'Université pratiquent l'enquête.

Tableau 34 : pourcentage des méthodologies selon le rattachement institutionnel*

% lignes

	Observation	Analyse de texte	Enquête quant., analyse stat.**	Expérimentation	TOTAL
Université	34,4%	30,1%	22,4%	13,1%	100,0%
IUFM	28,4%	26,9%	26,9%	17,9%	100,0%
Grands établissements	27,1%	31,3%	33,3%	8,3%	100,0%
INRP	34,1%	31,7%	26,8%	7,3%	100,0%
Autres	30,0%	30,0%	30,0%	10,0%	100,0%
TOTAL	32,1%	29,8%	25,5%	12,6%	100,0%

*CNRS intégré dans les grands établissements de recherche

** enquête quantitative , analyse statistique

base 349 réponses

Les IUFM, quant à eux, se caractérisent par le recours à des méthodologies variées (28,4% observation entretien, 26,9% analyse de texte et 26,9% enquête quantitative, cf. tableau 34). Autre particularité des IUFM, ils accordent à l'expérimentation une place plus importante que dans les autres institutions : 17,9% des travaux des IUFM ont mobilisé des procédés expérimentaux contre 12,5% des travaux du CNRS, 13,1% des travaux de l'Université et 7,3% de ceux de l'INRP.

b – Méthodologies et taille des équipes

On pouvait se demander si la taille des équipes avait une incidence sur le choix des méthodologies dans la mesure des moyens que celles-ci mobilisent. Or, elle ne semble pas jouer un rôle particulier, si ce n'est pour l'expérimentation qui est par ailleurs la méthodologie la moins citée. En effet, on rencontre cette méthodologie plus fréquemment dans les équipes nombreuses, composées soit de 11 à 16 chercheurs (14,8%), soit de plus de 16 chercheurs (14,9%). Cependant, cette association entre taille des équipes et recours à l'expérimentation n'est pas automatique puisque l'expérimentation est également utilisée par 12,5% des équipes composées de 1 à 4 chercheurs et 11,3% des équipes comprenant entre 4 et 11 chercheurs. On peut également remarquer que les enquêtes quantitatives ne sont pas le monopole des équipes les plus nombreuses contrairement à ce qu'on aurait pu imaginer. Au total la taille des équipes introduit peu de modulation dans le choix des méthodologies.

Tableau 35 : taille des équipes et types de méthodologie utilisés effectifs

	Observation	Analyse de texte	Enquête quanti., analyse stat.*	Expérimentation	TOTAL
de 1 à 4	25	20	18	9	72
de 4 à 11	37	36	29	13	115
de 11 à 16	20	16	16	9	61
de 16 à 87	13	14	13	7	47
TOTAL	95	86	76	38	295

* enquête quantitative , analyse statistique

Tableau 36: les méthodologies des équipes en fonction de leur taille % lignes

	Observation	Analyse de texte	Enquête quanti., analyse stat.*	Expérimentation	TOTAL
de 1 à 4	34,7%	27,8%	25,0%	12,5%	100,0%
De 4 à 11	32,2%	31,3%	25,2%	11,3%	100,0%
de 11 à 16	32,8%	26,2%	26,2%	14,8%	100,0%
de 16 à 87	27,7%	29,8%	27,7%	14,9%	100,0%
TOTAL	32,2%	29,2%	25,8%	12,9%	100,0%

* enquête quantitative , analyse statistique
base 295 réponses

c - Méthodologies et disciplines

Si l'on considère les méthodologies en fonction des disciplines, on recueille 307 réponses dont 142 en didactique, 65 en sciences de l'éducation, 58 en sociologie et 42 en psychologie.

Tableau 37 : les méthodologies selon les disciplines effectifs

	Observation entretien	Analyse de texte	Enquête quantitative, analyse stat.*	Expérimentation	TOTAL
Didactique	44	42	36	20	142
Sciences de l'éducation/ pédagogie	23	22	14	6	65
Sociologie/ économie/ sciences sociales	21	17	19	1	58
Psychologie	12	10	8	12	42
TOTAL	100	91	77	39	307

* enquête quantitative , analyse statistique

En didactique (cf. tableau 38) les méthodologies le plus souvent utilisées sont l'observation/ entretien (31%) et l'analyse de texte (29,6%). Les enquêtes quantitatives tiennent également une place non négligeable dans cette discipline (25,4%). Ainsi, la distribution de ces trois méthodologies est équilibrée. L'observation qualitative des réponses indique d'ailleurs que les équipes de didactique associent le plus souvent trois types de méthodologies, à savoir l'observation/ entretien à l'analyse de texte (ou bien de discours ou de corpus) auxquelles s'ajoutent très souvent les enquêtes quantitatives. Par ailleurs, les équipes, lorsqu'elles pratiquent l'expérimentation, c'est-à-dire dans (14,1% des cas), utilisent généralement les quatre types de méthodologies à la fois.

Tableau 38 : les méthodologies selon les disciplines
% lignes

	Observation entretien	Analyse de texte	Enquête quantitative, analyse stat.*	Expérimenta- tion	TOTAL
Didactique	31,0%	29,6%	25,4%	14,1%	100,0%
Sciences de l'éducation/ pédagogie	35,4%	33,8%	21,5%	9,2%	100,0%
Sociologie/ économie/ sciences sociales	36,2%	29,3%	32,8%	1,7%	100,0%
Psychologie	28,6%	23,8%	19,0%	28,6%	100,0%
TOTAL	32,6%	29,6%	25,1%	12,7%	100,0%

- enquête quantitative , analyse statistique
- base 307 réponses

La distribution des méthodologies en sciences de l'éducation se fait dans le même ordre qu'en didactique tout en privilégiant plus fortement l'observation/entretien (35,4% contre 31% en didactique) ainsi que l'analyse de texte (33,8% contre 29,6%), et en affichant une plus faible proportion d'enquêtes (21,5% contre 25,4%). Par ailleurs, l'expérimentation avec un taux de 9,2% est plus rare en sciences de l'éducation qu'en didactique. Par ailleurs l'association des trois méthodologies les plus courantes est moins systématique dans cette discipline.

En sociologie, l'observation/ entretien est une méthodologie particulièrement présente puisqu'elle concerne 36,2% des réponses dans cette discipline. Autre particularité, l'enquête quantitative arrive au deuxième rang des méthodologies employées avec un taux de 32,8%, l'analyse de texte arrive en troisième avec un taux de 29,3%, aussi important qu'en didactique.

En revanche, l'expérimentation n'apparaît quasiment pas en sociologie qui se démarque ainsi de la didactique et des sciences de l'éducation. En sociologie, l'association privilégiée semble être l'observation/ entretien et l'enquête quantitative, et en deuxième position, l'observation/ entretien et l'analyse de texte. La psychologie présente la distribution la plus homogène avec comme particularité la place donnée à l'expérimentation qui arrive en premier rang à égalité avec l'observation entretien (26,8% pour chaque type de méthodologie); vient ensuite l'analyse de texte avec 23,8%, l'enquête arrivant en dernier rang avec le taux non négligeable de 19%.

Enfin, on peut esquisser une comparaison entre les résultats de l'enquête du CNCRE et ce qui se dégageait de l'enquête européenne du BIEF, pour sa partie française. Le recours à «l'enquête quantitative », tient une place plus importante dans les résultats du BIEF, bien qu'elle y soit séparée de la rubrique « analyse statistique » qui est d'ailleurs faiblement représentée. En effet, ce type de méthodologie « l'enquête » arrive au deuxième rang de l'étude du BIEF et représente presque la moitié des méthodes déclarées alors qu'elle se situe au troisième rang de l'enquête du CNCRE en incluant l' «analyse statistique » et porte sur le quart des réponses. Plusieurs hypothèses peuvent être avancées pour expliquer cette différence. Certes, il existe un décalage temporel, l'enquête BIEF ayant été menée en 1992-93, mais cette différence repose sans doute essentiellement sur la composition de l'échantillon. Comme nous l'avons vu, l'enquête est une méthode relativement moins utilisée en didactique qu'en sociologie, sachant que dans l'enquête du CNCRE, il y a vraisemblablement une sur-représentation de ce premier champ disciplinaire et une sous-représentation relative du second par rapport à l'enquête du BIEF.

Tableau 39 : les méthodologies selon les disciplines

% colonnes

	Observation	Analyse de texte	Enquête quantitative., analyse stat.*	Expérimentation	TOTAL
Didactique	44,0%	46,2%	46,8%	51,3%	46,3%
Sciences de l'éducation/ pédagogie	23,0%	24,2%	18,2%	15,4%	21,2%
Sociologie/ économie/ sciences sociales	21,0%	18,7%	24,7%	2,6%	18,9%
Psychologie	12,0%	11,0%	10,4%	30,8%	13,7%
TOTAL	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

enquête quantitative , analyse statistique
base 307 réponses

Examinons à présent si certaines méthodologies sont en quelque sorte spécifiques à une discipline, (cf. tableau 39). De fait, le poids des réponses émanant des équipes de didacticiens fait que cette discipline constitue la réponse modale dans chacune des méthodologies. Plus de la moitié des travaux expérimentaux sont le fait d'équipes de didactique (51,3%). Pour les mêmes raisons (distribution de l'échantillon), la sociologie arrive en deuxième rang, après la didactique, pour ce qui est des enquêtes quantitatives (24,7% contre 46,8%) même si ce type de méthodologie y est plus particulièrement répandu. Notons que cinq équipes de sociologie déclarent effectuer des analyses secondaires, ce qui est une méthodologie spécifique à la sociologie et qui n'est pas citée par les équipes relevant d'autres disciplines. La psychologie, malgré le petit nombre d'équipes qu'elle représente dans l'échantillon ayant répondu à l'enquête occupe la deuxième place en expérimentation avec 30,8% des réponses contre 51,3% pour la didactique. Quant aux sciences de l'éducation, elles n'occupent pas de situation particulièrement dominante dans aucune méthodologie.

Ainsi, *les sciences de l'éducation et la didactique ont les mêmes pratiques méthodologiques dominantes*, avec une distribution plus équilibrée en didactique. En revanche, la sociologie se distingue par le fait qu'elle ne pratique quasiment pas l'expérimentation et utilise plus couramment les enquêtes quantitatives. Les méthodes utilisées par les sociologues sont dominées par la trilogie observation/ entretien, enquêtes quantitatives et analyse de texte, ce qui constitue une différence de méthode notable avec les sciences de l'éducation, bien que ces dernières se réfèrent souvent à la sociologie. La psychologie est caractérisée par les méthodes expérimentales qui tendent à y occuper une place comparable aux autres méthodologies.

On note par ailleurs que *toutes les équipes pratiquent au moins deux méthodologies et très souvent trois*, selon un ordre propre à chaque discipline, les sciences de l'éducation utilisant le plus souvent l'observation / entretien, l'analyse de texte et l'enquête ; la sociologie pratique l'observation/ entretien, l'enquête puis l'analyse de texte, la psychologie utilise l'observation/ entretien, l'expérimentation puis l'analyse de texte. Les équipes pratiquant l'expérimentation, ce qui exclut la sociologie, utilisent généralement les quatre types de méthodologie à la fois. En didactique, l'expérimentation est souvent pratiquée dans les équipes en complément des autres méthodes, et de manière plus fréquente qu'en sciences de l'éducation. En psychologie, la grande majorité des équipes utilise le plus couramment trois méthodologies, mais avec des variations dans leurs combinaisons, l'expérimentation étant une pratique parmi d'autres, qui n'est cependant pas exclusive d'autres approches ni d'ailleurs spécifique à cette discipline. Quant à la sociologie, il semble qu'elle soit la discipline qui utilise les combinaisons les plus variées où l'enquête quantitative peut être couplée à l'analyse de texte, l'observation/ entretien pouvant être par ailleurs une méthodologie utilisée seule.

d - Méthodologies et axes de recherche

L'information sur les méthodologies prend tout son sens si on les croise aux axes de recherche. Sur un total de 704 réponses dû aux réponses multiples, chaque équipe ayant plusieurs axes, l'axe B (enseignement et acquisition des savoirs) représente un effectif de 213 réponses, viennent ensuite l'axe G (professionnels de l'éducation et de la formation) avec 97 réponses et l'axe F (systèmes éducatifs et de formation) avec 89 réponses.

Tableau 40 : les méthodologies selon les axes de recherche effectifs

	Observation	Analyse de texte	Enquête quantitative, analyse statistique.	Expérimentation	TOTAL
A	26	25	19	16	86
B	69	65	52	27	213
C	21	19	14	8	62
D	9	7	8	2	26
E	27	25	21	8	81
F	28	27	26	8	89
G	31	26	28	12	97
H	17	17	9	7	50
TOTAL	228	211	177	88	704

A - Processus d'apprentissage

B - Enseignement et acquisition des savoirs

C - Technologies et outils pédagogiques

D - Évaluation pédagogique

E - Éducation socialisation et savoirs

F - Systèmes éducatifs et de formation

G - Professionnels de l'éducation et de la formation

H - Recherches portant sur des objets autres que les faits éducatifs

Les différentes méthodologies peuvent être utilisées pour étudier tel ou tel domaine d'études. On pouvait se demander si lorsqu'on mobilise une méthode comme l'expérimentation par exemple, ces domaines concernent tel ou tel axe bien particulier. Cette tendance existe mais elle n'est pas très marquée et les différentes méthodologies sont mobilisées dans l'exploration des différents axes de manière relativement homogène, avec au total des distributions qui ne s'éloignent pas significativement des distributions moyennes. Notons, néanmoins que l'expérimentation est mobilisée plus souvent quand on s'intéresse aux processus d'apprentissage (A) ou encore que l'enquête quantitative est davantage privilégiée quand on travaille sur les axes G (professionnels de l'éducation et de la formation) et F (systèmes éducatifs et de formation).

Tableau 41 : les différentes méthodologies au service de quels axes de recherche ?

% colonnes

	Observation	Analyse de texte	Expérimentation	Enquête quantitative, analyse statistique.	TOTAL
B	30,3%	30,8%	30,7%	29,4%	30,3%
G	13,6%	12,3%	13,6%	15,8%	13,8%
F	12,3%	12,8%	9,1%	14,7%	12,6%
A	11,4%	11,8%	18,2%	10,7%	12,2%
E	11,8%	11,8%	9,1%	11,9%	11,5%
C	9,2%	9,0%	9,1%	7,9%	8,8%
D	3,9%	3,3%	2,3%	4,5%	3,7%
H	7,5%	8,1%	8,0%	5,1%	7,1%
TOTAL	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

base 704 réponses

A - Processus d'apprentissage

B - Enseignement et acquisition des savoirs

C - Technologies et outils pédagogiques

D - Évaluation pédagogique

E - Éducation socialisation et savoirs

F - Systèmes éducatifs et de formation

G - Professionnels de l'éducation et de la formation

H - Recherches portant sur des objets autres que les faits éducatifs

Dans une perspective différente, on peut se demander si tel domaine d'étude exige la mobilisation privilégiée d'une méthodologie particulière. On constate (cf. tableau 42) que l'axe B (enseignement et acquisition des savoirs) qui est par ailleurs le plus important mobilise les différentes méthodologies dans des proportions comparables à ce qu'on observe pour l'ensemble des autres axes. L'axe A se caractérise par le poids relativement élevé de l'expérimentation. A l'inverse, des axes comme l'axe D (évaluation pédagogique) ou l'axe F (systèmes éducatifs et de formation) se caractérisent par un recours moins fréquent à l'expérimentation et le recours plus répandu aux enquêtes quantitatives. Il convient également de signaler que 28,9% des recherches relatives à la profession des enseignants (axe G, professionnels de l'éducation et de la formation) utilisent l'enquête quantitative, ce qui situe cette méthodologie au deuxième rang. L'axe C (technologies et outils pédagogiques) utilise l'enquête à hauteur de 22,6% des travaux qui y sont conduits.

Tableau 42 : les méthodologies selon les axes de recherche

% lignes

	Observation	Analyse de texte	Expérimentation	Enquête quantitative, analyse statistique	TOTAL
A	30,2%	29,1%	18,6%	22,1%	100,0%
B	32,4%	30,5%	12,7%	24,4%	100,0%
C	33,9%	30,6%	12,9%	22,6%	100,0%
D	34,6%	26,9%	7,7%	30,8%	100,0%
E	33,3%	30,9%	9,9%	25,9%	100,0%
F	31,5%	30,3%	9,0%	29,2%	100,0%
G	32,0%	26,8%	12,4%	28,9%	100,0%
H	34,0%	34,0%	14,0%	18,0%	100,0%
TOTAL	32,4%	30,0%	12,5%	25,1%	100,0%

A - Processus d'apprentissage

B - Enseignement et acquisition des savoirs

C - Technologies et outils pédagogiques

D - Évaluation pédagogique

E - Éducation socialisation et savoirs

F - Systèmes éducatifs et de formation

G - Professionnels de l'éducation et de la formation

H - Recherches portant sur des objets autres que les faits éducatifs

5 – LA VOCATION DES TRAVAUX

Demander aux équipes de situer leur production par rapport à ce qu'il est convenu d'appeler, dans le sillage de l'enquête européenne, l'enquête BIEF, la vocation dominante des travaux, permet de donner sens à l'ensemble des informations institutionnelles et de contenu. Les équipes étaient invitées à classer de 1 à 3 les finalités de leurs recherches selon trois rubriques :

A = Production de connaissances pour la communauté scientifique

B = Production de connaissances pour les pratiques d'enseignement et de formation

C = Production de connaissances pour les politiques d'éducation

Sur les 112 répondants qui ont donné un classement, 53% mettent en tête la production de connaissances à destination de la communauté scientifique, 39% veulent produire des connaissances pour les pratiques d'enseignement et de formation et 11% mettent en avant les connaissances pour les politiques d'éducation. Si on tient compte des deux objectifs cités en 1ère et 2ème position, on obtient à égalité « produire des connaissances pour la communauté scientifique » et « produire des connaissances pour les pratiques », à savoir 36%. Les travaux ayant pour finalité la production de connaissances pour les politiques représentent 26% des réponses.

On retrouve ainsi une distribution assez proche de celle mise en évidence pour la France par l'enquête du BIEF, avec néanmoins dans notre enquête ***un accent moindre sur les connaissances utiles pour les pratiques éducatives***. Parmi les pistes susceptibles d'expliquer cette différence, il peut y avoir un effet de « désidérabilité » sociale produite par l'origine institutionnelle de l'enquête, le CNCRE, conduisant à sur-valoriser la production de connaissances scientifiques ; il peut y avoir également, outre une variation temporelle, l'enquête BIEF a en effet été conduite en 1992-1993, des différences dans la composition de l'échantillon peuvent également intervenir, comme nous l'avons évoqué, notamment le poids de la didactique dans la présente enquête.

Au total, les combinaisons les plus fréquentes sont A B C avec 48 réponses, B A C avec 22 réponses, C A B avec 13 réponses et A C B avec 12 réponses. Il était intéressant de se demander si les priorités variaient selon les rattachements institutionnels ou selon l'axe de recherche.

a - Vocation des travaux selon le rattachement institutionnel

Dans le tableau ci-après, ne sont considérées que les vocations prioritaires en rapport avec quatre rattachements institutionnels principaux ce qui donne 184 réponses, compte tenu du double rattachement de certaines équipes. Malgré la faiblesse des effectifs, le tableau fait apparaître un clivage très net entre les équipes rattachées aux IUFM et toutes les autres. Les premières valorisent pour les deux tiers l'acquisition de connaissances pour les pratiques d'enseignement (66,7%) et ne citent pratiquement jamais les politiques d'éducation. A l'inverse, les équipes du CNRS, de l'Université et de l'INRP classent en tête la production de connaissances scientifiques avec une nette dominance des grands établissements de recherche dont le CNRS (65,6%). Réciproquement, la production de connaissances pratiques est un peu plus marquée à l'INRP mais guère plus qu'à l'Université. Au total, on peut souligner qu'en ce qui concerne les vocations privilégiées des travaux, il n'y a pas de spécificité de l'INRP par rapport aux équipes universitaires.

Tableau 43 : Vocation prioritaire selon les institutions

	Université	Grands établissements	INRP	IUFM	TOTAL
A	66 56,9%	21 65,6%	6 50,0%	7 29,2%	100 54,4%
B	36 31,0%	7 21,9%	4 33,3%	16 66,6%	63 34,2%
C	14 12,1%	4 12,5%	2 16,7%	1 4,2%	21 11,4%
Total	116 100,0%	32 100,0%	12 100,0%	24 100,0%	184 100,0%

A = Production de connaissances pour la communauté scientifique

B = Production de connaissances pour les pratiques d'enseignement et de formation

C = Production de connaissances pour les politiques d'éducation

b - Vocation des travaux selon la discipline

Les priorités des travaux développés dans les principaux champs disciplinaires ne sont pas identiques. La sociologie valorise très fortement la production de connaissances scientifiques (69%) ; cette discipline est celle qui donne, et de loin, la plus grande importance aux politiques éducatives (24,1% contre 16,6% en sciences de l'éducation). La psychologie valorise très largement la production de connaissances scientifiques (64,7%) ; néanmoins 29,4% des psychologues valorisent les préoccupations praxéologiques. Seuls les didacticiens valorisent la production utile aux pratiques en premier rang (55,5%), mais on remarque aussi que la préoccupation de production de connaissances scientifiques est également très marquée (40,9%).

Enfin, on remarque que les équipes s'étant déclarées en sciences de l'éducation sont également préoccupées par la production de connaissances scientifiques et pratiques (41,7% pour ces deux productions). Ces répartitions illustrent bien un certain clivage entre les disciplines académiques comme la psychologie et la sociologie et des disciplines comme la didactique et les sciences de l'éducation où la préoccupation praxéologique a toujours été forte. Il est significatif que les préoccupations de l'action se soient tournées en priorité vers les praticiens et non pas en direction des politiques d'éducation.

Parmi les autres disciplines qui valorisent exclusivement la production des connaissances scientifiques, on peut citer la philosophie, la sémiologie, certaines branches de la psychologie. Il n'y a guère que l'économie qui valorise dans ses travaux le fait d'être utile à l'élaboration de politiques éducatives. Aucune équipe de recherche ne concentre exclusivement ses travaux sur la finalité pratique.

Tableau 44 : vocation prioritaire selon la discipline

	Sciences de l'éducation	Didactique	Psychologie	Sociologie	Total
A	15 41,7%	18 40,9%	11 64,7%	20 69,0%	64 50,4%
B	15 41,7%	25 55,6%	5 29,4%	2 6,9%	47 37,0%
C	6 16,6%	2 4,5%	1 5,9%	7 24,1%	16 12,6%
Total	36 100,0%	45 100,0%	17 100,0%	29 100,0%	127 100,0%

A = Production de connaissances pour la communauté scientifique

B = Production de connaissances pour les pratiques d'enseignement et de formation

C = Production de connaissances pour les politiques d'éducation

b - Vocation des travaux selon l'axe de recherche

En ce qui concerne les axes de recherche, on note un accent particulier donné à la production de connaissances scientifiques parmi les travaux qui portent sur les processus d'apprentissage cognitifs (59,6%). Lorsque les travaux portent sur les acquisitions et les enseignements quels qu'ils soient, les nouvelles technologies, et aussi l'évaluation des élèves, les deux premiers objectifs sont équivalents : 45,3% pour les processus d'apprentissage, 50% pour les technologies, 46,2% pour les évaluations pédagogiques. Un schéma analogue s'observe quand il s'agit des travaux concernant la formation des professionnels de l'éducation.

On remarque enfin que la priorité donnée à des travaux utiles pour des politiques éducatives s'observe spécifiquement dans l'analyse des systèmes éducatifs et de formation (26,7%). Cette préoccupation n'est cependant pas absente des travaux sur la socialisation scolaire et extra scolaire (18,2%). On observe également que les travaux sur les processus éducatifs accordent une place notable à cet objectif (17,3%), du fait des travaux portant sur la chronobiologie, par exemple...

Tableau 45 : vocation prioritaire selon l'axe de recherche

	Processus d'apprentissage	Acquisition et enseignement	Technologies	Évaluation pédagogique	Éducation socialisation	Système éducatif	Professionnels de l'éducation	Total
A	31 59,6%	43 45,3%	17 50,0%	6 46,2%	17 51,5%	23 47%	16 50,0%	153 49,7%
B	12 23,1%	43 45,3%	17 50,0%	6 46,2%	10 30,3%	13 26,5%	13 40,6%	114 37,0%
C	9 17,3%	9 9,5%	0	1 7,6%	6 18,2%	13 26,5%	3 9,4%	41 13,3%
Total	52 100,0%	95 100,0%	34 100,0%	13 100,0%	33 100,0%	49 100,0%	32 100,0%	308 100%

A = Production de connaissances pour la communauté scientifique

B = Production de connaissances pour les pratiques d'enseignement et de formation

C = Production de connaissances pour les politiques d'éducation

ORGANISATION DES ACTIVITES DE RECHERCHE

ORGANISATION DES ACTIVITES DE RECHERCHE

1 - LES RELATIONS AVEC LE TERRAIN EDUCATIF ET LES NIVEAUX D'ENSEIGNEMENT CONCERNES

Le champ de la recherche en éducation et en formation ne prend de sens que dans son ancrage dans le milieu éducatif et de la formation et les relations qu'il entretient avec ses diverses composantes. Une question ouverte (avec une possibilité de réponses multiples) était posée sur la nature des relations des équipes avec les personnels de l'éducation, 130 équipes ont répondu et 124 d'entre elles, soit 95,4%, déclarent être en relation avec le milieu éducatif.

Tableau 46: relation avec des personnels d'éducation

	Effectifs	%
Oui	124	95,4%
Non	6	4,6%
TOTAL	130	100,0%

Interrogés :167

a - Nature de la relation avec les personnels d'éducation

Sur la nature de la relation, on compte en moyenne 1,6 réponses par dossier renseigné.

Sur le total des 109 répondants, 53,2% d'entre eux annoncent une collaboration sur la formation, notamment la formation des enseignants mais aussi la formation de formateurs, et 49,5% une collaboration sur la recherche. Ainsi, les questions de la formation, notamment la formation des enseignants, arrivent en tête avec la collaboration sur la recherche. Parmi les autres types de collaboration, participation à la communication de la recherche que l'on appelle généralement la valorisation de la recherche arrive en quatrième rang, après la conception de produits. Par ordre décroissant, 13,8% des réponses indiquent une collaboration pour la conception de produits et 12,8% une participation à la communication de la recherche. Enfin une dernière catégorie, 8,3% des répondants déclarent exercer une collaboration pour définir des besoins. Par ailleurs, la diversité des réponses alimente une catégorie « autres » assez importante, 22,9% indiquent notamment la participation à des conseils.

Tableau 47 : nature de la relation avec les personnels d'éducation

	Effectifs
Collaboration sur la formation	58
Collaboration sur la recherche	54
Collaboration pour la conception de produits	15
Participation à la communication de la recherche	14
Collaboration pour définir les besoins	9
Autres	25
TOTAL/ répondants	109

Interrogés: 167 / Répondants: 109 / Réponses: 175

la nature des relations avec le terrain selon les disciplines

Si on compare la nature des relations selon les quatre disciplines principales pour faire ressortir le type d'action qu'elles privilégient, on obtient 137 réponses. Les relations portant sur la formation des enseignants recueillent le plus grand nombre de réponses (47), tout de suite suivi par les collaborations sur la recherche (46). Cette priorité donnée de fait à la formation des enseignants mérite d'être soulignée dans la mesure où par ailleurs les travaux sont principalement orientés vers la production de connaissances scientifiques ce qui n'apparaît donc pas contradictoire avec leur communication auprès des praticiens.

Tableau 48 : nature de la relation selon les disciplines effectifs

	Didactique	Sciences de l'éducation/ pédagogie	Sociologie/ économie/ sciences sociales	Psychologie	TOTAL
Collaborations sur la formation	21	14	7	5	47
Collaborations sur la recherche	20	13	7	6	46
Collaborations pour la conception de produits	5	2	4	1	12
Participation à la communication de la recherche	3	1	3	1	8
Collaborations pour définir les besoins	0	2	2	2	6
Autres	4	7	4	3	18
TOTAL réponses	53	39	27	18	137

base 137 réponses

Le type de relations privilégiées varie selon chaque discipline (cf. tableau 49). La didactique, comme on pouvait s'y attendre, donne la priorité à la formation (39,6%) puis en deuxième lieu à la recherche (37,7%). Le troisième type de collaboration concerne la conception de produits (9,4%). A l'inverse, la didactique n'intervient pas sur les actions relatives à la définition de besoins. Les sciences de l'éducation privilégient également les relations avec la formation (35,9%) et en deuxième lieu, les collaborations sur la recherche (33,3%). En revanche, elles participent à parts égales dans la définition de besoins et la conception de produits (5,1% pour chaque type de collaboration). La sociologie a des relations aussi fréquentes avec la recherche et la formation (25,9%) et participe dans une moindre mesure à la conception de produits (14,8%). Enfin, la psychologie privilégie les collaborations sur la recherche (33,3%) et intervient en deuxième lieu sur la formation (27,8%). La diffusion des résultats de la recherche, compte non tenu des activités de formation, ne figure pas parmi les formes privilégiées en tant que telle.

Tableau 49 : nature de la relation selon les disciplines % colonnes

	Didactique	Sciences de l'éducation/ pédagogie	Sociologie/ économie/ sciences sociales	Psychologie	TOTAL
Collaborations sur la formation	39,6%	35,9%	25,9%	27,8%	34,3%
Collaborations sur la recherche	37,7%	33,3%	25,9%	33,3%	33,6%
Collaborations pour la conception de produits	9,4%	5,1%	14,8%	5,6%	8,8%
Participation à la communication de la recherche	5,7%	2,6%	11,1%	5,6%	5,8%
Collaborations pour définir les besoins		5,1%	7,4%	11,1%	4,4%
Autres	7,5%	17,9%	14,8%	16,7%	13,1%
TOTAL	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

base 137 réponses

Il était intéressant de se demander pour chacune des différentes formes d'interaction avec la recherche à quelles disciplines on fait appel de manière privilégiée (cf. tableau 50). Certes, la didactique, du fait du nombre d'équipes qui s'en réclament, occupe la première place dans la majorité des cas. Les relations concernant la formation touchent donc en premier lieu les didacticiens puis en second rang les sciences de l'éducation (29,8% à comparer avec 44,7% en didactique). Les collaborations en matière de recherche concernent également de manière préférentielle ces deux disciplines (28,3% à comparer avec 43,5% en didactique). En revanche, la communication de la recherche est invoquée avec une intensité particulière par la sociologie qui arrive en tête à cet égard à égalité avec la didactique (37,5%), bien avant les sciences de l'éducation (12,5%). Quant à la conception de produits, la sociologie représente 33,3% des collaborations de cette nature et se situe après la didactique (41,7%) et avant les sciences de l'éducation (16,7%). En ce qui concerne la collaboration pour définir des besoins, la didactique n'intervenant pas dans ce type de relation, les trois autres disciplines affichent une participation équivalente (33,3%).

Tableau 50 : à quelles disciplines fait-on appel pour telle ou telle forme d'interaction avec la recherche ?
% lignes

	Didactique	Sces de l'éducation/ pédagogie	Sociologie/économie/s ces sociales	Psychologie	TOTAL
Collaborations sur la formation	44,7%	29,8%	14,9%	10,6%	100,0%
Collaborations sur la recherche	43,5%	28,3%	15,2%	13,0%	100,0%
Collaborations pour la conception de produits	41,7%	16,7%	33,3%	8,3%	100,0%
Participation à la communication de la recherche	37,5%	12,5%	37,5%	12,5%	100,0%
Collaborations pour définir les besoins		33,3%	33,3%	33,3%	100,0%
Autres	22,2%	38,9%	22,2%	16,7%	100,0%
TOTAL	38,7%	28,5%	19,7%	13,1%	100,0%

base 137 réponses

b - Catégories de personnels de l'éducation en relation avec la recherche

La physionomie de la relation de la recherche en éducation avec le terrain dépend également des catégories de personnels de l'éducation concernés par cette collaboration, 118 dossiers ont été renseignés donnant 230 réponses, ce qui implique pratiquement deux réponses en moyenne (1,95) par répondant.

Les personnels concernés sont le plus souvent des enseignants (84,7% des répondants collaborent avec cette catégorie). En second rang sont cités les chefs d'établissement et les inspecteurs (46,6% des collaborations déclarées). Les formateurs arrivent en troisième rang et concernent 27,1% des équipes ayant répondu et les « travailleurs sociaux, éducateurs, cadres de santé », arrivent en quatrième rang avec 15,3%. La relation des équipes de recherche en éducation et en formation avec les enseignants s'effectue par conséquent principalement dans le milieu de l'école, du collège et du lycée.

Tableau 51 : catégories de personnels de l'éducation en relation avec la recherche effectifs

	Effectifs
Enseignants	100
Chefs d'établissement, inspecteurs, conseillers pédagogiques	55
Formateurs	32
Travailleurs sociaux, éducateurs, cadres de santé	18
Enseignants-chercheurs	8
Autres	17
TOTAL répondants	118

Interrogés : 167 / Répondants : 118 / Réponses : 230

L'interaction entre les disciplines et les catégories de personnel

On pouvait se demander si les équipes avaient des relations privilégiées avec certaines catégories de personnel en fonction de leur discipline principale. En croisant les disciplines et les catégories de personnel, on obtient 185 réponses.

Tableau 52 : l'interaction entre les disciplines et les catégories de personnel effectifs

	Didactique	Sciences de l'éducation/ pédagogie	Sociologie/ économie/ sciences sociales	Psychologie	TOTAL
Enseignants	35	21	17	10	83
Chefs d'établissement, inspecteurs, conseillers pédago.	18	13	9	8	48
Formateurs	12	12	1	0	25
Travailleurs sociaux, éducateurs, cadres de santé	2	4	2	5	13
Enseignants-chercheurs	1	1	2	0	4
Autres	3	4	4	1	12
TOTAL	71	55	35	24	185

base 185 réponses

La didactique intervient en premier lieu auprès de la catégorie la plus nombreuse, les enseignants, dans 49,3% des cas, puis auprès des chefs d'établissement, inspecteurs, etc., dans 38,2% des cas, et auprès des formateurs dans 16,9% des cas. Si les sciences de l'éducation suivent la même distribution, on notera qu'elles privilégient moins l'encadrement (23,6%) et s'adressent plus aux formateurs que la didactique (21,3%). La sociologie a également un rapport privilégié avec les enseignants (48,6%) et auprès de

l'encadrement (25,7%). En troisième lieu, elle répartit son action de façon équivalente entre les travailleurs sociaux et les enseignants chercheurs (5,7%). La psychologie, à l'inverse, n'intervient ni auprès des enseignants-chercheurs ni auprès des formateurs et occupe ainsi une place originale. Si son action s'effectue en premier lieu auprès des enseignants (41,7%) et en deuxième lieu auprès des personnels d'encadrement (33,3%), ce qui est le plus fort taux après la didactique, son originalité réside également dans la place qu'occupent ses relations avec les travailleurs sociaux (20,8%).

Tableau 53 : l'interaction entre les disciplines et les catégories de personnel
% colonnes

	Didactique	Sc.s del'éduc./ pédagogie	Sociologie/écon omie/ sciences sociales	Psychologie	TOTAL
Enseignants	49,3%	38,2%	48,6%	41,7%	44,9%
Chefs d'établissement, inspecteurs, conseillers pédagogiques	25,4%	23,6%	25,7%	33,3%	25,9%
Formateurs	16,9%	21,8%	2,9%		13,5%
Travailleurs sociaux, éducateurs, cadres de santé	2,8%	7,3%	5,7%	20,8%	7,0%
Enseignants-chercheurs	1,4%	1,8%	5,7%		2,2%
Autres	4,2%	7,3%	11,4%	4,2%	6,5%
TOTAL	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

base 185 réponses

Il était intéressant de se demander avec les spécialistes de quelles disciplines les différentes catégories de personnel entraînent le plus souvent en contact (cf. tableau 54). Les enseignants sont essentiellement en contact avec la didactique (42,2%) et en deuxième lieu, avec les sciences de l'éducation (25,3%) suivies d'assez près par la sociologie (20,5%). En revanche, la didactique et les sciences de l'éducation interviennent à égalité auprès des formateurs (48% pour chacune des deux disciplines). On remarque que les travailleurs sociaux et les personnels de santé sont de loin la catégorie de personnel qui cible le plus ses contacts sur la psychologie (38,5% des cas, contre 13% dans l'ensemble). Les chefs d'établissement et personnels d'encadrement entretiennent des contacts qui ne sont pas particulièrement typés par rapport à la distribution moyenne (dans 37,5% des cas avec la didactique puis dans 27,1% avec les sciences de l'éducation et en troisième lieu, dans 18,8% des cas avec la sociologie).

Tableau 54 : l'orientation disciplinaire des contacts des différentes catégories de personnels
% lignes

	Didactique	Sciences de l'éduc./ pédagogie	Sociologie/ économie/ sciences sociales	Psychologie	TOTAL
Enseignants	42,2%	25,3%	20,5%	12,0%	100,0%
Formateurs	48,0%	48,0%	4,0%		100,0%
Travailleurs sociaux, éducateurs, cadres de santé	15,4%	30,8%	15,4%	38,5%	100,0%
Chefs d'établissement, inspecteurs, conseillers pédagogiques	37,5%	27,1%	18,8%	16,7%	100,0%
Enseignants-chercheurs	25,0%	25,0%	50,0%		100,0%
Autres	25,0%	33,3%	33,3%	8,3%	100,0%
TOTAL	38,4%	29,7%	18,9%	13,0%	100,0%

c - Niveaux d'enseignement concernés par la recherche en éducation

La plupart des équipes ayant répondu (113 dossiers renseignés) travaillent à plusieurs niveaux du système éducatif (3 niveaux en moyenne). Les **niveaux d'enseignement** le plus souvent cités sont : le collège (67,3% des répondants), le lycée (65,5%) suivis de l'école primaire (48,7%) et de l'enseignement supérieur (39,8%). En revanche, la formation continue constitue le milieu le moins en relation avec les équipes de recherche (8,8%).

Tableau 55 : niveaux d'enseignement concernés par la recherche

Niveaux d'enseignement	Effectifs
Collège	76
Lycée	74
École primaire	55
Enseignement supérieur	52
Lycée professionnel ou d'enseignement technologique	45
École maternelle	23
Formation continue	10
Autres	14
TOTAL / répondants	113

Interrogés: 167 / Répondants: 113 / Réponses: 349

les niveaux d'enseignement étudiés selon les disciplines

A l'observation, les niveaux d'enseignement que sont le collège et le lycée arrivent en tête avec 65 occurrences chacun dans l'ensemble des réponses. Ainsi, 43,4% des recherches (21,7% + 21,7%) sont centrées sur l'un ou l'autre de ces niveaux toutes disciplines confondues. L'enseignement primaire arrive en troisième rang avec 50 occurrences et capitalise 16,7% des recherches. L'enseignement supérieur se situe au quatrième rang avec 14% des recherches (soit 42 occurrences), juste avant les lycées d'enseignement professionnel et les lycées d'enseignement technologique regroupés en une seule rubrique (40 occurrences pour l'ensemble LP et LET, soit 13,3%).

Tableau 56 : niveaux d'enseignement selon les disciplines effectifs

	Ecole maternelle	Ecole primaire	Collège	Lycée	*LP et LET	Enseignement sup.	Formation continue	Autres	TOTAL
Didactique	8	23	31	31	18	16	1	3	131
Sciences de l'éducation/pédagogie	7	15	19	19	11	13	3	2	89
Sociologie/économie/sciences sociales	1	4	8	9	8	11	1	4	46
Psychologie	4	8	7	6	3	2	3	1	34
TOTAL	20	50	65	65	40	42	8	10	300

*Lycée professionnel et lycée d'enseignement technologique
base 300 réponses

L'école maternelle arrive à l'avant-dernier rang des niveaux concernés par des recherches en éducation (20 occurrences soit 6,7%), et la formation continue (cité 8 fois) en dernier après la rubrique «autres» (10 occurrences), composée essentiellement de réponses déclarant intervenir sur tous les niveaux à la fois.

Tableau 57 : la focalisation des disciplines principales sur les différents niveaux

% lignes

	Ecole maternelle	Ecole primaire	Collège	Lycée	LP et LET	Ens. sup.	Formation continue	Autres	TOTAL
Didactique	6,1%	17,6%	23,7%	23,7%	13,7%	12,2%	0,8%	2,3%	100,0%
Sciences de l'éducation pédagogie	7,9%	16,9%	21,3%	21,3%	12,4%	14,6%	3,4%	2,2%	100,0%
Sociologie économie sciences sociales	2,2%	8,7%	17,4%	19,6%	17,4%	23,9%	2,2%	8,7%	100,0%
Psychologie	11,8%	23,5%	20,6%	17,6%	8,8%	5,9%	8,8%	2,9%	100,0%
TOTAL	6,7%	16,7%	21,7%	21,7%	13,3%	14,0%	2,7%	3,3%	100,0%

base 300 réponses

Au-delà de cette distribution de l'ensemble des travaux de recherche entre les différents niveaux d'enseignement, on pouvait se demander si certaines disciplines n'étaient pas focalisées (cf. tableau 57) plus spécifiquement sur tel ou tel niveau. La didactique n'a pas de profil particulier quant aux niveaux éducatifs sur lesquels elle travaille. Cette absence de spécificité vaut également pour les travaux menés en sciences de l'éducation où le lycée et le collège sont à égalité (21,3% pour chaque niveau), comme en didactique (23,7% des travaux sur chaque niveau). Les niveaux privilégiés par la sociologie paraissent plus spécifiques. En effet, c'est la discipline qui s'intéresse en premier lieu à l'enseignement supérieur (23,9%) ; elle s'intéresse également particulièrement aux lycées professionnels ;

par contre ses travaux concernent moins l'école primaire et maternelle. Enfin, les travaux des psychologues s'adressent particulièrement aux jeunes enfants (niveaux maternel et primaire), ainsi qu'aux adultes (avec 8,8% des travaux consacrés à la formation continue contre 2,7% en moyenne). On peut souligner que la psychologie se distingue en cela nettement de la didactique dont les travaux apparaissent très centrés sur la formation initiale.

Dans une perspective légèrement différente, il était intéressant de se demander si les travaux menés à tel ou tel niveau éducatif étaient plus ou moins investis par telle ou telle discipline (cf. tableau 58).

Tableau 58 : quel niveau est investi par quelle discipline?

% colonnes

	Ecole maternelle	Ecole primaire	Collège	Lycée	LP et LET	Ens. sup.	Formation continue	Autres	TOTAL
Didactique	40,0%	46,0%	47,7%	47,7%	45,0%	38,1%	12,5%	30,0%	43,7%
Sciences de l'éducation/pédagogie	35,0%	30,0	29,2%	29,2%	27,5%	31,0%	37,5%	20,0%	29,7%
Sociologie/économie/sciences sociales	5,0%	8,0%	12,3%	13,8%	20,0%	26,2%	12,5%	40,0%	15,3%
Psychologie	20,0%	16,0%	10,8%	9,2%	7,5%	4,8%	37,5%	10,0%	11,3%
TOTAL	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

base 300 réponses

Les travaux sur l'enseignement supérieur se caractérisent par le poids des perspectives sociologiques (26,2% contre 15,3% de l'ensemble de la population), aux dépens des approches psychologiques (4,8% contre 11,3%). Le niveau du lycée professionnel et du lycée d'enseignement technologique présente ces mêmes spécificités (sur-représentation de la sociologie aux dépens de la psychologie), mais de manière moins marquée. En ce qui concerne l'école primaire et de manière légèrement plus accentuée, l'école maternelle, la psychologie y est relativement sur-représentée aux dépens cette fois des perspectives sociologiques. Si la psychologie occupe une place encore plus dominante, certes avec des effectifs peu nombreux, dans les recherches sur la formation continue, c'est davantage aux dépens de la didactique particulièrement sous-représentée dans ce champ (12,5% contre 43,7%). Notons enfin que le collège et le lycée, par ailleurs les niveaux éducatifs faisant l'objet des travaux les plus nombreux, ne retiennent pas plus particulièrement l'attention de telle ou telle discipline.

les niveaux d'enseignement selon l'axe de recherche

Tableau 59 : niveaux d'enseignement selon l'axe de recherche

effectifs

	Ecole maternelle	Ecole primaire	Collège	Lycée	LP et LET	Enseignement sup.	Formation continue	Autres	TOTAL
A	9	20	18	18	13	14	5	3	100
B	16	38	46	45	26	28	4	8	211
C	5	11	19	19	12	13	1	4	84
D	3	5	7	7	4	4	1	1	32
E	8	15	23	22	11	15	3	2	99
F	3	12	20	19	11	13	4	8	90
G	7	15	17	16	11	11	1	3	81
H	4	10	15	14	11	14	2	1	71
TOTAL	55	126	165	160	99	112	21	30	768

base 768 réponses

A - Processus d'apprentissage

B - Enseignement et acquisition des savoirs

C - Technologies et outils pédagogiques

D - Évaluation pédagogique

E - Éducation socialisation et savoirs

F - Systèmes éducatifs et de formation

G - Professionnels de l'éducation et de la formation

H - Recherches portant sur des objets autres que les faits éducatifs

Si on croise les axes de recherche avec les niveaux d'enseignement, on obtient 768 réponses. Une première question concerne les axes de recherches investis préférentiellement quand on travaille à tel ou tel niveau du système éducatif, (cf. tableau 60). De fait la ventilation des différents axes ne s'avère pas très différente selon les niveaux : l'axe B

(enseignement et acquisition des savoirs), représente à tous les niveaux l'axe le plus important. A l'inverse, l'axe D (évaluation pédagogique) est toujours le dernier cité. Néanmoins, le champ de la formation continue présente certaines particularités : c'est le seul domaine où l'axe B (enseignement et acquisition des savoirs) n'arrive pas en tête, la priorité étant donnée à l'axe A (processus d'apprentissage, 23,8%, contre 13% dans l'ensemble de la population). Ceci renvoie au fait que l'axe A constitue l'axe dominant de la psychologie, discipline intervenant de façon privilégiée sur ce terrain de la formation continue (même si la modestie des effectifs invite à considérer ce constat avec prudence). En outre, notons l'importance de la présence de l'axe F (systèmes éducatifs et de formation) 19% (contre 11,7% en moyenne) sur ce même terrain.

Tableau 60 : les niveaux d'enseignement selon l'axe de recherche

% colonnes

	Ecole maternelle	Ecole primaire	Collège	Lycée	LP et LET	Enseignement sup.	Formation continue	Autres	TOTAL
A	16,4%	15,9%	10,9%	11,3%	13,1%	12,5%	23,8%	10,0%	13,0%
B	29,1%	30,2%	27,9%	28,1%	26,3%	25,0%	19,0%	26,7%	27,5%
C	9,1%	8,7%	11,5%	11,9%	12,1%	11,6%	4,8%	13,3%	10,9%
D	5,5%	4,0%	4,2%	4,4%	4,0%	3,6%	4,8%	3,3%	4,2%
E	14,5%	11,9%	13,9%	13,8%	11,1%	13,4%	14,3%	6,7%	12,9%
F	5,5%	9,5%	12,1%	11,9%	11,1%	11,6%	19,0%	26,7%	11,7%
G	12,7%	11,9%	10,3%	10,0%	11,1%	9,8%	4,8%	10,0%	10,5%
H	7,3%	7,9%	9,1%	8,8%	11,1%	12,5%	9,5%	3,3%	9,2%
TOTAL	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

base 768 réponses

A - Processus d'apprentissage

B - Enseignement et acquisition des savoirs

C - Technologies et outils pédagogiques

D - Évaluation pédagogique

E - Éducation socialisation et savoirs

F - Systèmes éducatifs et de formation

G - Professionnels de l'éducation et de la formation

H - Recherches portant sur des objets autres que les faits éducatifs

Dans une autre perspective, examinons si les travaux relevant de tel ou tel axe se concentrent préférentiellement sur tel ou tel niveau du système éducatif (cf. tableau 61). En fait, les différents axes ne se distinguent pas très nettement à cet égard à quelques nuances près. L'axe le plus particulier par rapport à la distribution moyenne des axes est incontestablement l'axe A (processus d'apprentissage) : les travaux y portent plus souvent sur le niveau maternel et primaire, ou encore sur les adultes (formation continue) et moins sur les deux niveaux centraux que sont le collège et le lycée. On remarque également que l'axe F (système éducatifs et de formation), tout en privilégiant le domaine de la formation des adultes, délaisse par contre les élèves les plus jeunes. On remarque aussi que l'axe D (évaluation pédagogique) est un peu plus souvent traité au niveau de l'école maternelle mais pas de l'école primaire. Notons enfin que l'axe C (technologie et outils pédagogiques) est davantage traité au niveau du second degré (collège, lycée, lycée professionnel) qu'au niveau du primaire et de la formation continue.

Tableau 61 : à quel niveau travaille-t-on préférentiellement quel axe ?

% lignes

	Ecole maternelle	Ecole primaire	Collège	Lycée	LP et LET	Enseignement supérieur	Formation continue	Autres	TOTAL
A	9,0%	20,0%	18,0%	18,0%	13,0%	14,0%	5,0%	3,0%	100,0%
B	7,6%	18,0%	21,8%	21,3%	12,3%	13,3%	1,9%	3,8%	100,0%
C	6,0%	13,1%	22,6%	22,6%	14,3%	15,5%	1,2%	4,8%	100,0%
D	9,4%	15,6%	21,9%	21,9%	12,5%	12,5%	3,1%	3,1%	100,0%
E	8,1%	15,2%	23,2%	22,2%	11,1%	15,2%	3,0%	2,0%	100,0%
F	3,3%	13,3%	22,2%	21,1%	12,2%	14,4%	4,4%	8,9%	100,0%
G	8,6%	18,5%	21,0%	19,8%	13,6%	13,6%	1,2%	3,7%	100,0%
H	5,6%	14,1%	21,1%	19,7%	15,5%	19,7%	2,8%	1,4%	100,0%
TOTAL	7,2%	16,4%	21,5%	20,8%	12,9%	14,6%	2,7%	3,9%	100,0%

base 768 réponses

A - Processus d'apprentissage

B - Enseignement et acquisition des savoirs

C - Technologies et outils pédagogiques

D - Évaluation pédagogique

E - Éducation socialisation et savoirs

F - Systèmes éducatifs et de formation

G - Professionnels de l'éducation et de la formation

H - Recherches portant sur des objets autres que les faits éducatifs

Ainsi, la recherche en éducation et en formation est présente **avant tout sur le terrain de l'enseignement secondaire et de l'enseignement primaire**. L'enseignement technique et professionnel, ainsi que l'enseignement supérieur occupent, quant à eux, une place encore minoritaire. C'est également le cas de la formation continue, de manière encore plus accentuée. Quant à l'école maternelle sa place peut apparaître faible par rapport à l'intérêt qu'on semblait lui manifester il y a quelques années. La recherche en éducation et en formation entretient des contacts avec les enseignants, les formateurs mais aussi avec l'encadrement du système éducatif, sans qu'il soit ici possible de faire la part entre ce qui traduit le souci des équipes de chercheurs et les visées spécifiques de ces catégories.

Par ailleurs, la psychologie se distingue des autres disciplines tout d'abord en concentrant ses travaux vers les élèves les plus jeunes ce qui atteste du poids de la psychologie génétique ; de même l'intérêt de cette discipline pour les processus d'apprentissage est à la source de sa sur-représentation dans le champ de la formation continue. On notera également la modestie de la place réservée à la communication écrite de la recherche qui est investie principalement par la sociologie. Cette discipline est également la plus investie dans les recherches sur l'enseignement supérieur. La didactique et les sciences de l'éducation présentent des profils comparables quant aux niveaux éducatifs investis, exception faite de l'absence remarquable de la didactique dans le domaine de la formation continue.

2 - LES RESEAUX

Un des objectifs de l'enquête était de dégager une éventuelle organisation du milieu scientifique en réseaux. Les résultats recueillis s'interprètent tout d'abord en creux car 54 équipes ont répondu à ces questions sur 167. Ainsi, la recherche en éducation et en formation participe probablement peu aux réseaux car on peut faire l'hypothèse qu'une non réponse signifie zéro.

Pour les équipes inscrites dans des réseaux, en France ou à l'étranger, 30 équipes s'inscrivent dans des groupes de 1 à 5 réseaux, 18 équipes dans des groupes composés de 6 à 10 réseaux et 7 équipes dans plus de 10 réseaux. Ainsi la participation aux réseaux suppose un ensemble de réseaux ce qui reflète par conséquent un système d'organisation avec des implications structurelles. Ici, 12 équipes participent à deux réseaux. Ce sont donc seulement 42 équipes qui déclarent être intégrées à 3 réseaux ou plus. Il semble que dans son système d'organisation, la recherche en éducation et en formation intègre faiblement cette structure. Cette constatation peut être liée au grand nombre d'équipes à petits effectifs qui caractérisent ce champ et qui n'ont sans doute pas la logistique nécessaire pour gérer au plan institutionnel ce type de participation.

Encore faudrait-il être certain que cette étiquette de réseaux recouvre bien des réalités homogènes selon les équipes (évoquent-elles des réseaux scientifiques, académiques, de chercheurs associés, des réseaux internationaux plus tournés vers la collecte des fonds que la collaboration scientifique, etc.)

Tableau 62 : nombre de réseaux en France et à l'étranger

	Effectifs des équipes
1	1
2	12
3	9
4	2
5	6
6	3
7	5
8	2
9	5
10	3
11	2
12	1
13	1
15	1
20	1
21	1
TOTAL	55

Interrogés 167 ; répondants : 55

Tableau 63 : nombre de réseaux regroupés

	Effectifs	%
Non réponse	112	67,0%
de 1 à 5 réseaux	30	18,0%
de 6 à 10 réseaux	18	10,8%
plus de 10 réseaux	7	4,2%
TOTAL	167	100,0%

En ce qui concerne la dominante disciplinaire, presque la moitié des équipes de psychologie ayant répondu à l'enquête (8 sur 17) participe à des réseaux ce qui en fait la discipline de notre échantillon la mieux intégrée dans ce type de structure. La psychologie participe dans 75% des cas à des ensembles de 1 à 5 réseaux et n'est pas associée à plus de 10 réseaux. En sociologie, 1 équipe sur 3 (soit 9 équipes sur 27) déclare participer à des réseaux. Cette discipline a la particularité d'être associée, pour 33,3% des équipes de sociologie répondant à cette question, à plus de 10 réseaux. Les équipes en sciences de l'éducation (10 équipes sur 29) participent dans des proportions équivalentes aux réseaux. Elles se répartissent, quant à elles, dans les trois classes et leur distribution va du plus petit au plus grand regroupement de réseaux selon un ordre décroissant. Environ 1 équipe sur 3 en didactique (16 sur 59), est impliquée dans les réseaux. Absente du groupe dépassant 10 réseaux, cette discipline s'inscrit surtout dans l'ensemble composé de 1 à 5 réseaux (62,5%).

Tableau 64 : nombre de réseaux par classe selon la discipline principale effectifs

	de 1 à 5 réseaux	de 6 à 10 réseaux	plus de 10 réseaux	TOTAL
Didactique	10	6		16
Sciences de l'éducation/pédagogie	5	3	2	10
Sociologie/économie/sciences sociales	4	2	3	9
Psychologie	6	2		8
TOTAL	25	13	5	43

Tableau 65 : répartition des disciplines par regroupement de réseaux % en lignes

	de 1 à 5 réseaux	de 6 à 10 réseaux	plus de 10 réseaux	TOTAL
Didactique	62,5%	37,5%		100,0%
Sciences de l'éducation/pédagogie	50,0%	30,0%	20,0%	100,0%
Sociologie/économie/sciences sociales	44,4%	22,2%	33,3%	100,0%
Psychologie	75,0%	25,0%		100,0%
TOTAL	58,1%	30,2%	11,6%	100,0%

3 - LES RELATIONS AVEC L'ETRANGER

Accueil de chercheurs étrangers

A la question sur l'ouverture des équipes à l'étranger, 102 équipes ont répondu qu'elles recevaient des chercheurs étrangers, contre 3 qui ont répondu par la négative, les autres équipes (62) n'ayant pas répondu. On peut là encore supposer qu'une non réponse est une réponse négative. Dans 34,1% des cas, cet accueil est régulier et ponctuel dans 23,4% (53 contre 39). Si recevoir des étrangers est un acte répandu, il ne relève pas d'une activité banalisée. En fait, la petite taille des équipes qui caractérise une certaine partie de la population de l'enquête limite forcément leur capacité d'accueil.

Tableau 66 : accueil de chercheurs étrangers

	Effectifs	%
Non réponse	62	37,1%
Oui	102	61,1%
Non	3	1,8%
TOTAL	167	100,0%

Tableau 67 : régularité de l'accueil de chercheurs étrangers

	Effectifs	%
Non réponse	71	42,5%
Régulièrement	57	34,1%
Occasionnellement	39	23,4%
TOTAL	167	100,0%

Accueil par des équipes étrangères

En ce qui concerne l'accueil de chercheurs français à l'étranger, les réponses affirmatives sont moins nombreuses que pour la question concernant l'accueil des étrangers (97 contre 106) et les réponses négatives sont à peu près équivalentes. En revanche, 44 équipes répondent que ces séjours à l'étranger sont occasionnels, tandis que 45 répondent qu'ils sont réguliers. Si, apparemment, les réponses concernant l'accueil des étrangers et le séjour à l'étranger sont à peu près équivalentes, on note qu'il semble moins aller de soi de séjourner à l'étranger, mais les termes de l'enquête ne permettent pas d'interpréter les raisons de cette indication somme toute assez vague. On peut cependant supposer que ces réponses sont en relation avec la faible participation des équipes aux réseaux, ce qui entraîne par conséquent un certain isolement.

Tableau 68 : accueil par des équipes étrangères

	Effectifs	%
Non réponse	65	38,9%
Oui	97	58,1%
Non	5	3,0%
TOTAL	167	100,0%

Tableau 69 : fréquence de l'accueil par des équipes étrangères

	Effectifs	%
Non réponse	78	46,7%
Régulièrement	45	26,9%
Occasionnellement	44	26,3%
TOTAL	167	100,0%

La faiblesse des relations avec les chercheurs étrangers serait donc avant tout liée à la une faiblesse structurelle et logistique des équipes.

4 - LA PARTICIPATION A LA FORMATION DOCTORALE

La formation des docteurs détermine l'avenir d'un champ de recherches. Cependant, les réponses recueillies sont insuffisantes pour établir un panorama reflétant fidèlement la réalité. Quelques informations ressortent malgré tout si on compare les réponses obtenues à la taille des équipes, au rattachement institutionnel, aux disciplines. La moyenne la plus élevée de doctorants inscrits selon la taille des équipes distingue nettement les équipes composées de 4 à 10 chercheurs et s'élève à environ 7 doctorants pour 10 chercheurs. Les équipes de 1 à 3 chercheurs et de 11 à 15 chercheurs affichent une moyenne de 3 doctorants pour 10 chercheurs ce qui implique que toutes les petites équipes n'accueillent pas de doctorants.

Tableau 70 : ratio des doctorants/chercheurs selon la taille de l'équipe

	Nombre	Moyenne
de 1 à 3 chercheurs	35	0,30
de 4 à 10 chercheurs	55	0,69
de 11 à 15 chercheurs	31	0,32
Plus de 15 chercheurs	31	0,28
MOYENNE	152	0,44

Les données rassemblées permettent également de repérer que les grands établissements de recherche sont les premiers à former des docteurs avec une moyenne de 5,6 doctorants par équipe, suivis par l'Université avec 5 doctorants. L'INRP avec une moyenne de 2,8 doctorants par équipe et les IUFM avec une moyenne de 1 doctorant par équipe viennent ensuite avec des moyennes notablement plus faibles.

Tableau 71 : ratio des doctorants/chercheurs selon le rattachement institutionnel

	Nombre	Moyenne
Université	97	0,50
Grands établissements de recherche	30	0,56
IUFM	25	0,11
INRP	16	0,28
Autres	5	0,08
MOYENNE	152	0,44

Si on croise les moyennes concernant le nombre de doctorants inscrits avec les disciplines, la sociologie, qui rappelons-le, est située principalement au CNRS, représente la moyenne la plus forte de doctorants inscrits dans une discipline (7 doctorants pour 10 chercheurs) suivie des sciences de l'éducation, 6 doctorants. Viennent ensuite la didactique avec environ 3 doctorants pour 10 chercheurs et la psychologie, 2,8.

Tableau 72 : ratio des doctorants/chercheurs selon la discipline principale

	Nombre	Moyenne
Didactique	54	0,29
Sciences de l'éducation/pédagogie	28	0,60
Sociologie/économie/sciences sociales	25	0,70
Psychologie	17	0,28
MOYENNE	124	0,44

On voit ici l'attraction des jeunes arrivés sur le terrain de la recherche en éducation et en formation pour la sociologie et on constate également le dynamisme des sciences de l'éducation, qui d'ailleurs se réfèrent massivement à la sociologie dans leurs cadres de référence. En revanche, bien que la didactique représente le plus grand nombre d'équipes, il semble qu'elle attire peu les doctorants ; ceci sans doute pour des raisons institutionnelles : non seulement les doctorants sont peu nombreux dans les IUFM mais surtout la didactique ne constitue pas un cursus de formation initiale et le vivier des doctorants se limite essentiellement aux professionnels des disciplines d'enseignement. Le faible nombre de doctorants en psychologie reflète sans doute quant à lui la particularité de la sous-population des répondants à l'enquête, les psychologues ayant en outre sans doute tendance à privilégier la réalisation de thèses dans la discipline mère. Le poids des doctorants en formation est donc logiquement plus élevé en sciences de l'éducation et en sociologie et en économie.

**VALORISATION DE LA RECHERCHE
ET
PRODUCTION D'ECRITS
SCIENTIFIQUES**

VALORISATION DE LA RECHERCHE ET PRODUCTION D'ECRITS SCIENTIFIQUES

La cinquième partie du questionnaire avait pour objectif le repérage d'un certain nombre d'indices permettant de mettre en relief l'effort produit par les équipes de recherche pour valoriser leurs travaux notamment à travers la production scientifique mais aussi à travers la participation aux colloques, aux commissions d'experts et aux associations.

1 - LA PRODUCTION D'ECRITS SCIENTIFIQUES SELON LES TYPES D'ECRITS ET LES STRUCTURES

A la question portant sur les écrits produits ces quatre dernières années, on obtient une somme globale de 5 478 écrits tous types d'écrits confondus de 1994 à 1997 inclus. Cette somme rassemble le nombre de rapports, d'ouvrages, d'articles de revues, de chapitres de livres et de communications à des colloques, déclarés par 49 équipes. Là encore, les données recueillies sont donc très incomplètes. Certes elles ne peuvent en aucun cas être invoquées comme étant le reflet fidèle de la réalité, mais elles permettent néanmoins de mettre au jour certaines relations entre le type de production et les diverses institutions. Etant donné que le nombre d'équipes universitaires est le groupe le plus nombreux à avoir renseigné cette question (34 équipes), la somme des écrits produits par l'Université apparaît de loin la plus importante (3 995) contre 1440 pour les grands établissements de recherche (11 équipes), CNRS inclus. Les IUFM affichent une somme de 389 écrits pour 5 équipes et l'INRP 346 écrits pour 4 départements.

Tableau 73 : statistiques sur le nombre total d'écrits émanant de chaque institution

	Nombre	Somme	Moyenne	Minimum	Maximum
Université	34	3 995	117,5	19	341
Grands établissements de recherche	11	1 440	130,91	38	316
IUFM	5	389	77,8	32	165
INRP	4	346	86,5	40	154
GLOBAL	48	5 478	114,13	19	341

En revanche, si on observe la moyenne du nombre d'écrits par équipe selon leur rattachement institutionnel, les plus gros producteurs d'écrits sont les grands établissements de recherche avec une moyenne de 149,6 écrits produits par équipe ces quatre dernières années si l'on compte de manière distincte les productions des équipes du CNRS. Vient ensuite l'université avec une moyenne de 117,5 écrits et en troisième rang le CNRS avec 108,13 écrits. Les grands établissements quand on englobe le CNRS affichent une moyenne de 130,91 écrits. L'INRP et les IUFM viennent ensuite avec respectivement 86,5 écrits et 77,8 écrits. Ainsi les équipes produisant le plus grand nombre d'écrits sont rattachées aux grands établissements.

Cependant, ces sommes moyennes recouvrent des réalités très disparates notamment à l'Université où la production minimale d'une équipe universitaire est de 19 écrits et la production maximale est de 341. Cet écart est moins sensible dans les grands établissements de recherche, la production minimale par équipe est de 38 écrits et la production maximale de 316 écrits. Il diminue également de façon notable dans les IUFM, où la production minimale par équipe est de 32 écrits et la production maximale de 165 pour une somme de 389 écrits. Enfin, la production la plus homogène se rencontre à l'INRP où le minimum est de 40 écrits sur quatre ans contre 154 écrits maximum.

Types d'écrits selon les institutions

Si on considère, au-delà du nombre total d'écrits, leur ventilation entre les différents types d'écrits que sont les ouvrages, les articles, les rapports etc., les communications représentent le type d'écrits scientifiques le plus nombreux avec une moyenne de 30,59. Ensuite viennent les articles (29,15), puis les chapitres avec un effectif bien moindre (16,57) puis les rapports et les ouvrages. Cette distribution reflète sans doute l'importance des communications dans les colloques et de la publication d'articles pour l'évolution de la carrière d'un chercheur.

Examinons à présent la distribution des différents types d'écrits en fonction du rattachement institutionnel (cf. tableau 74). Les grands établissements de recherche sont les plus gros producteurs de communications, (48,5 et 52,2 pour le CNRS seul, en moyenne), bien avant l'université (32,12). L'INRP arrive ensuite avec une moyenne de 23 communications. La production d'articles traduit la même hiérarchie avec un moins grand écart entre les grands établissements de recherche (42,86 - 40,5 pour le CNRS isolé-) et l'Université (31,15). En revanche, l'INRP arrive en tête pour ce qui concerne les chapitres d'ouvrages quasiment à égalité avec les grands établissements de recherche. Quant à la publication de rapports de recherche, on note également la production de premier plan des grands établissements et de l'INRP. Les grands établissements de recherche qui sont les plus gros producteurs d'écrits en moyenne, lorsqu'on les dissocie du CNRS, arrivent en troisième rang sur la productions de rapports avant l'Université. Le CNRS est, à lui seul, le plus gros producteur de rapports (28,71) sans doute en relation avec la réponse à des appels d'offre ; il est suivi par l'INRP (23,86) qui précède à cet égard l'Université (13,65).

Tableau 74 : moyenne des travaux de l'équipe selon le type d'écrits et selon l' institution

Institution	Rapports	Ouvrages	Articles	Chapitres	Communications
Université	13,65	10,01	31,15	15,81	32,12
IUFM	4,71	4	14,21	5,77	19,4
Grands établissements de recherche	25,53	18,33	42,86	27,28	48,5
INRP	23,86	21,71	20,25	28	23
GLOBAL	13,76	10,12	29,15	16,57	30,59

Il convient, en outre, de signaler que l'INRP est le plus gros producteur d'ouvrages (21,71) ce qui est sans doute lié à l'activité d'édition ou de coédition d'ouvrages assurée dans cet institut, et précède les grands établissements de recherche (18,33, et 20,33 pour le CNRS isolé) contre 10,01 à l'Université. On note ici la modestie de la production d'écrits tous types confondus provenant des IUFM.

Types d'écrits selon la taille des équipes

Les variations dans l'importance et la nature de la production tiennent également aux effectifs des équipes (cf. tableau 75). Ainsi les équipes de 1 à 3 chercheurs ont produit ces quatre dernières années une moyenne de 44,8 écrits, avec un minimum de 13 et un maximum de 72 ; les équipes de 11 à 16 chercheurs ont produit une moyenne de 86 écrits et les équipes de plus de 15 chercheurs ont produit une moyenne de 201,6 écrits avec une disparité importante puisque le minimum est de 32 écrits et le maximum de 341 écrits. On peut dire par conséquent que la production d'écrits moyenne diminue en même temps que les effectifs des équipes.

Si on croise le type d'écrits avec la taille des équipes, c'est toujours les communications à des colloques qui arrivent en tête quelle que soit la taille. Les équipes composées de plus de 15 chercheurs communiquent plus (62,7 communication par équipes). Viennent ensuite les équipes de 11 à 15 qui affichent un nombre moyen de communications de 38,6. En troisième lieu, les équipes de 4 à 10 chercheurs ont produit une moyenne de 22,9 communications. Viennent en dernier lieu, les équipes ayant les plus petits effectifs. Cette distribution est fidèle à la tendance générale que l'on vient de considérer plus haut à savoir une production d'autant plus conséquente que l'équipe est importante.

Cette tendance vaut également pour les autres types d'écrits avec même une variation du nombre moyen d'écrits en fonction de la taille encore plus sensible : si le nombre moyen de communications ou de rapports varie de 1 à 5 ou 6 selon la taille des équipes, l'écart est de 1 à 8 pour ce qui est de la production d'ouvrages, d'articles ou de chapitres d'ouvrages. Dans tous les cas les grosses équipes sont plus productives d'écrits que les équipes composées de moins de chercheurs. On peut faire l'hypothèse qu'une taille minimale est nécessaire pour qu'une équipe puisse constituer un environnement favorable à la production d'écrits scientifiques ; mais on ne peut en inférer de manière automatique des conclusions quant à la productivité individuelle des chercheurs de ces équipes (on pourrait même faire l'hypothèse que la probabilité pour une équipe de compter en son sein des chercheurs peu productifs est d'autant plus forte que l'équipe est de taille

importante). Néanmoins il est clair que de nombreux facteurs humains et organisationnels sont à même de rendre compte de la variété de la productivité des équipes.

Tableau 75 : nombre moyen de type d'écrits selon la taille de l'équipe

	Rapports	Ouvrages	Articles	Chapitres	Communications
de 1 à 3 chercheurs	5,6	2,6	6,47	4,47	11,68
de 4 à 10 chercheurs	6,53	6,22	24,84	11,04	22,98
de 11 à 15 chercheurs	16,85	11,19	39,37	21,19	38,69
Plus de 15 chercheurs	36,71	21,48	54,21	36,38	62,7
TOTAL	13,52	10,13	29,27	16,28	30,44

Production d'écrits selon les disciplines

Quand on croise la nature des écrits avec les quatre disciplines principales, il s'avère que la somme totale d'écrits en sciences de l'éducation est légèrement supérieure à la somme totale d'écrits déclarés en sociologie et économie (1440 écrits pour les sciences de l'éducation, contre 1431 en sociologie). En revanche, les écrits en didactique sont moins nombreux puisque sur un effectif de 13 équipes ayant répondu, on ne compte qu'un nombre total d'écrits de 1235. La psychologie quant à elle totalise seulement 738 écrits étant donné le faible nombre d'équipes dans notre échantillon (5 équipes). Si l'on observe le nombre moyen d'écrits par discipline et par équipe, (cf. tableau 76), c'est cependant la psychologie qui arrive en tête avec une moyenne de 147,6 écrits par équipe, avec des écarts allant de 36 écrits minimum à 341 maximum. Les sciences de l'éducation comptent 120 écrits en moyenne par équipe tous types d'écrits confondus et se trouvent dans une situation comparable à la sociologie, qui affiche une moyenne de 119,2 écrits par équipe (le nombre d'équipes ayant répondu étant de 12 dans chaque discipline). La similitude entre les deux disciplines s'arrête là car on constate de plus grands écarts entre la production minimale et la production maximale en sociologie (19 écrits minimum, 316 maximum) qu'en sciences de l'éducation dont la production présente moins d'écarts du point de vue quantitatif (32 écrits minimum contre 222 maximum). La didactique est la discipline la moins productive d'écrits avec une moyenne de 95 écrits par équipe, avec des écarts allant de 24 écrits à 273.

Tableau 76 : statistiques sur le nombre total d'écrits pour chaque discipline principale

	Nombre	Somme	Moyenne	Minimum	Maximum
Didactique	13	1 235	95	24	273
Sciences de l'éducation/ pédagogie	12	1 440	120	32	222
Sociologie/ économie/ sciences sociales	12	1 431	119,25	19	316
Psychologie	5	738	147,6	86	341
GLOBAL	42	4 844	115,33	19	341

On pouvait se demander si les différentes disciplines étaient plus ou moins spécialisées dans un type d'écrits plutôt qu'un autre. Par équipe, la psychologie affiche la productivité moyenne la plus élevée tant pour les communications que pour les articles. Elle arrive en tête également pour la production de chapitres. Les sciences de l'éducation sont deux fois plus productives en moyenne que la didactique et arrivent avant la sociologie pour les communications et les articles. La sociologie a la particularité d'avoir une production moyenne deux fois plus élevée que les autres disciplines en ce qui concerne les ouvrages et se caractérise également par la production la plus importante de rapports.

Tableau 77 : nombre moyen d'écrits par type et selon la discipline des équipes

	Rapports	Ouvrages	Articles	Chapitres	Communications
Didactique	9,37	8,13	21,84	14,68	20,03
Sciences de l'éducation/ pédagogie	9,27	9,53	33,95	15,47	40,81
Psychologie	11,11	7,36	40,8	20,36	51,09
Sociologie/ économie/ sces sociales	23,21	17,56	34,79	16,12	38,26
GLOBAL	13,33	10,19	30,83	16,31	33,1

Si on examine le nombre d'écrits par chercheur et non plus par équipe, la taille de ces équipes va affecter les tendances précédentes. Ainsi, le nombre moyen d'écrits par chercheur est de 13 en didactique avec un écart allant de 3,9 à 32. La psychologie vient en deuxième rang avec une moyenne de 12 et un écart allant de 5 à 21 écrits par chercheur. Viennent ensuite les sciences de l'éducation avec une moyenne de 11,5 par chercheur et des écarts plus importants

allant de 1 à 27 écrits selon les cas. Enfin, la sociologie affiche la production moyenne la moins élevée par chercheur (10), production par ailleurs plus homogène, avec un écart de 6,3 à 17,8. Au total, si la didactique apparaissait comme le secteur le moins productif au vu des statistiques par équipe (tableau 76), l'inverse est vrai quand on raisonne au niveau du chercheur individuel ; dans les petites équipes de didactique les chercheurs sont donc en moyenne très productifs avec néanmoins une dispersion forte. Autre cas de figure, des équipes de psychologie en moyenne les plus productives se situent à un niveau moins atypique quand on raisonne au plan individuel.

Tableau 78 : nombre moyen d'écrits par chercheur selon chaque discipline principale

	Effectif	Moyenne	Minimum	Maximum	Somme
Didactique	13	13,28	3,9	32	172,6
Sciences de l'éducation/ pédagogie	12	11,53	1,1	27,2	138,3
Sociologie/ économie/ sciences sociales	12	10	6,3	17,8	120
Psychologie	5	11,9	5,3	21,3	59,5
GLOBAL	42	11,68	1,1	32	490,4

2 – LA PARTICIPATION DES CHERCHEURS DANS LES DIVERSES INSTANCES

participation à une revue

Une question avait été posée sur la participation d'un ou de plusieurs membres de l'équipe à la rédaction d'une revue au titre de rédacteur en chef. Quarante neuf équipes ont répondu par l'affirmative sur 167, déclarant un ou plusieurs de leurs membres rédacteur en chef d'une revue, pour un total de 71 revues. Par exemple, le « Laboratoire universitaire de recherches en éducation scientifique et technologique » compte à lui seul 12 revues dont l'un de ses membres est rédacteur en chef. Par ailleurs, le « Comité interdisciplinaire de recherche en linguistique et psychologie cognitive » compte parmi ses membres les rédacteurs en chef de trois revues anglophones. En ce qui concerne la participation à un comité de rédaction, 83 équipes ont un ou plusieurs membres qui participent au comité de rédaction d'une revue, toutes francophones. Quant à la participation d'un ou de plusieurs membres d'une équipe à un comité de lecture, elle concerne 81 équipes sur 167. Globalement, la participation à une revue n'est pas le fait de la majorité des équipes et leur présence dans une revue étrangère, en l'occurrence anglophone, s'avère rare.

place dans les instances de recrutement

A la question concernant la place des équipes dans les instances de recrutement, 109 questionnaires ont été renseignés : 106 équipes déclarent avoir au moins un de leurs membres dans une commission de spécialistes et 39 ont un de leurs membres participant au CNU (Conseil National des Universités).

Tableau 79 : place dans des instances de recrutement

	Effectifs	%
Commission de spécialistes	106	97,2%
CNU	39	35,8%
TOTAL répondants	109	100,0%

Interrogés : 167 / Répondants : 109 / Réponses : 145

place dans les associations

Quant à une participation dans des associations scientifiques, 74 équipes ont répondu. On note 1,5 réponses par équipe, 63 participent à une association française de spécialistes et 48 à une association étrangère.

Tableau 80 : responsabilité dans des associations scientifiques ou de spécialistes

	Effectifs	%
Françaises	63	85,1%
Étrangères	48	64,9%
TOTAL répondants	74	100,0%

La répartition de ces participations selon les différentes disciplines laisse apparaître un parallèle entre la didactique (61% des équipes ayant répondu à cette question) et la sociologie (62,5%) qui sont nettement plus focalisées sur les associations françaises que les sciences de l'éducation et la psychologie.

A l'inverse, une majorité d'équipes en sciences de l'éducation ayant répondu à cette question (43,5%) et une majorité d'équipes en psychologie (43,8%) ont un ou plusieurs chercheurs exerçant une responsabilité au sein d'une association étrangère scientifique ou de spécialistes.

Tableau 81 : responsabilité dans des associations scientifiques ou de spécialistes selon la discipline principale effectifs

	Didactique	Sciences de l'éducation/ pédagogie	Sociologie/ économie/ sciences sociales	Psychologie	TOTAL
Françaises	22	13	10	9	54
Étrangères	14	10	6	7	37
TOTAL	36	23	16	16	91

Tableau 82 : responsabilité dans des associations scientifiques de spécialistes selon la discipline principale % colonnes

	Didactique	Sciences de l'éducation/ pédagogie	Sociologie/ économie/ sciences sociales	Psychologie	TOTAL
Françaises	61,1%	56,5%	62,5%	56,3%	59,3%
Étrangères	38,9%	43,5%	37,5%	43,8%	40,7%
TOTAL	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

CONCLUSION

CONCLUSION

Afin d'établir une vue d'ensemble de ces multiples éclairages sur le champ de la recherche en éducation et en formation, il a semblé intéressant d'effectuer une analyse factorielle à partir des variables suivantes :

- la taille des équipes ;
- leur rattachement institutionnel ;
- les axes de recherche ;
- les disciplines principales ;
- les méthodologies ;
- la vocation des travaux ;
- les relations avec le personnel éducatif ;
- les catégories de personnel concernées ;
- l'accueil de chercheurs ;
- la participation à des réseaux.

L'observation des facteurs 1 et 2 du plan factoriel permet de mettre en évidence les tendances globales qui structurent de façon significative l'ensemble des réponses dans le cadre de cet état des lieux de la recherche en éducation et en formation.

Le premier axe oppose les équipes en fonction de caractéristiques institutionnelles de taille et de rattachement. On remarque sur la gauche du graphique, une population d'équipes composées de petits effectifs (1 à 3 chercheurs), proches des points correspondant aux IUFM et dans une moindre mesure à l'INRP. A l'opposé sont situées les équipes par ailleurs plus nombreuses qui relèvent des grands établissements et de l'Université. Le deuxième facteur oppose des équipes (en haut sur le graphique) qui privilégient la vocation pratique des recherches à celles des équipes qui souhaitent avant tout produire des connaissances utiles aux politiques éducatives (en bas sur le graphique). Les différentes disciplines et les différents champs de recherche vont se distribuer dans ce cadre de manière non aléatoire.

Les deux facteurs apparaissent liés : en particulier les équipes privilégiant les travaux en direction des politiques éducatives et donnant moins d'importance aux recherches utiles aux praticiens, sont de manière le plus souvent de grosses équipes relevant de l'Université ou des grands établissements (elles apparaissent dans le cadran en bas et à droite). D'ailleurs, le cadran haut droit qui correspondrait aux équipes valorisant à la fois les connaissances utiles aux praticiens et par ailleurs de taille importante et rattachées à l'Université ou aux grands établissements est pratiquement vide.

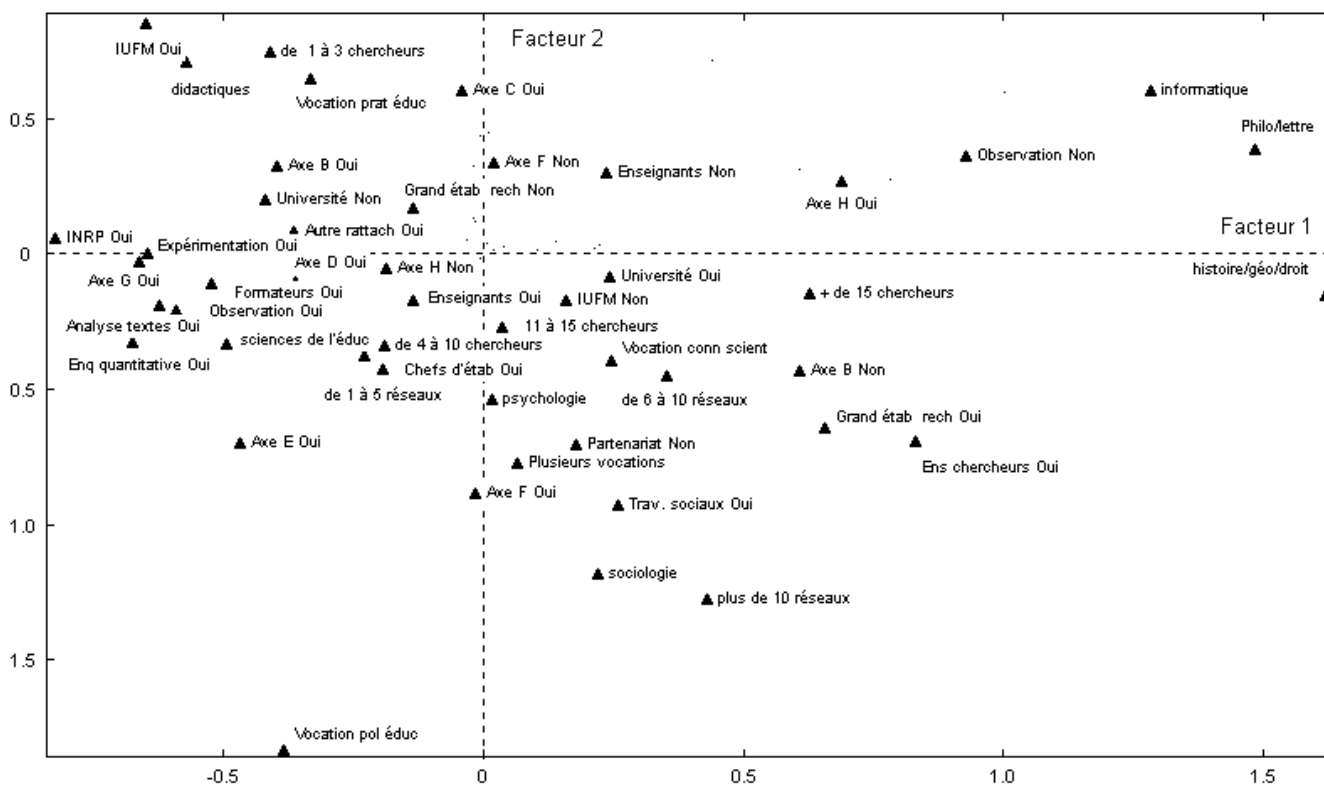
Dans le cadran haut gauche vont se regrouper les équipes des IUFM, plutôt de petite taille. Leur axe de recherche principal est l'axe B (enseignement et acquisition des savoirs), mais elles s'inscrivent également dans l'axe de recherche G (professionnels de l'éducation et de la formation), et l'axe C (technologies et outils pédagogiques). Ces équipes qui relèvent de la didactique sont proches du point situant la méthodologie « expérimentation ». Elles sont en relation avec les formateurs et leurs travaux sont destinés à produire des connaissances utiles pour les pratiques éducatives. L'INRP se situe de façon intermédiaire par rapport à la vocation privilégiée des travaux. On note sa proximité avec le point exprimant des relations avec les formateurs ; il est également proche des objets d'études tels que l'axe de recherche G (professionnels de l'éducation et de la formation). On remarque par ailleurs que les équipes de petite taille (1 à 3 chercheurs) s'inscrivent de préférence dans l'axe B (enseignement et acquisition des savoirs), et relèvent plus souvent de la didactique.

Les équipes se déclarant en sciences de l'éducation se trouvent sur la zone médiane du facteur 2 ; elles mobilisent les autres types de méthodologies (analyse de texte, enquête quantitative, observation/ entretien) et sont assez proches de l'axe D (évaluation pédagogique) ou G (professionnels de l'éducation et de la formation). Par rapport aux équipes de l'INRP, elles sont un peu plus proches des points indiquant un travail autour du thème E (éducation socialisation et savoirs), elles ont des relations avec les enseignants et les chefs d'établissements et participent à des groupes de 1 à 5 réseaux.

A l'opposé, la sociologie située dans le cadran en bas à droite du graphique concerne des équipes rattachées aux grands établissements dont certaines peuvent dépasser 15 chercheurs. On remarque l'accent porté sur le domaine de recherche F (systèmes éducatifs et de formation) par les équipes relevant de cette discipline. Leurs travaux s'orientent de façon spécifique vers la production de connaissances utiles aux politiques éducatives. Elles développent des relations avec les travailleurs sociaux et les personnels de santé et sont inscrites dans plus de 10 réseaux.

La psychologie occupe une place médiane sur le facteur 2 et concerne des équipes de 4 à 10 chercheurs ou de 11 à 15 chercheurs. Celles-ci orientent leurs travaux plus particulièrement vers la production de connaissances scientifiques. Elles ne sont pas plus éloignées des chefs d'établissement et des enseignants que les équipes de sciences de l'éducation ; elles sont inscrites par contre plus souvent dans des groupes de 6 à 10 réseaux. Par rapport aux équipes de sciences de l'éducation avec lesquelles elles partagent un certain nombre de points communs, leur spécificité est de se situer plus à droite sur le graphique du côté des rattachements universitaires, des grands établissements ou encore des équipes de grande taille.

Analyse factorielle des correspondances



Légende des axes de recherche :

- A - Processus d'apprentissage
- B - Enseignement et acquisition des savoirs
- C - Technologies et outils pédagogiques
- D - Évaluation pédagogique
- E - Éducation socialisation et savoirs
- F - Systèmes éducatifs et de formation
- G - Professionnels de l'éducation et de la formation
- H - Recherches portant sur des objets autres que les faits éducatifs

Une forte variété de situations

Ces observations mettent en valeur les aspects les plus originaux de la recherche en éducation tels qu'on peut les dégager à partir des résultats de cette enquête. Certes ces derniers ne sauraient refléter de manière parfaitement fidèle et exhaustive le champ de la recherche en éducation. Il convient également de souligner que la nature des matériaux est essentiellement déclarative et que d'autres approches de type scientométrique donneraient à l'évidence d'autres éclairages sur l'état du champ. Néanmoins, il est clair que les données rassemblées par l'enquête sont à la fois originales et d'une grande richesse, apportent une masse d'informations nouvelles et ouvrent de nombreuses pistes pour des recherches futures.

Essayons pour finir de les synthétiser et de dégager les points saillants et les faiblesses de ce champ. Ce qui frappe, c'est la grande variété de situations, tant du point de vue des structures, de la taille, de la répartition régionale, de la logistique, des disciplines, de la vocation privilégiées dans les travaux, de la relation au terrain que de la production d'écrits.

La complexité du champ de la recherche en éducation et en formation apparaît d'emblée dès qu'on aborde la notion d'équipe ou de centre, qui peut être soit une étiquette institutionnelle soit une désignation fonctionnelle reposant sur l'activité réelle d'un groupe de chercheurs plutôt que sur son existence administrative. Les analyses tenant compte de cette réalité aux multiples facettes approchent, selon les questions, la réalité administrative sans laquelle il ne peut y avoir de communauté scientifique, ou la réalité des contenus, expression de la recherche en train de se construire. Ainsi, 134 équipes ou centres ont répondu à l'enquête si on se réfère à la réalité administrative, 167 si on se réfère à l'activité concrète telle qu'elle est exprimée par les chercheurs.

Ce champ de recherche est dominé par des équipes de type universitaire, équipes regroupant par ailleurs, en moyenne, entre 4 et 15 chercheurs. Ces entités, de taille moyenne, se retrouvent pour les trois quarts à l'Université, les équipes restantes étant réparties dans les grands établissements (où leur taille est en général plus importante), à l'INRP et aussi dans les IUFM. Le poids limité du CNRS dans ce champ de recherche est confirmé.

Une répartition géographique plus homogène grâce aux IUFM

La répartition régionale apparaît polarisée sur deux régions, l'Ile de France et la région Rhône Alpes, avec cependant un écart assez sensible, du simple au double environ, en faveur de l'Ile de France. On observe que le poids de la recherche en éducation dans la région Rhône Alpes s'explique par le poids des équipes universitaires de taille moyenne mais nombreuses ; en Ile de France l'importance de la recherche, au-delà de la contribution des équipes universitaires, s'explique plus particulièrement par l'existence d'équipes de plus grande taille rattachées aux grands établissements. Par ailleurs, un certain rééquilibrage de l'ensemble du territoire est réalisé du fait de l'implantation des IUFM dans toutes les universités.

De nombreux organismes s'intéressent à la recherche en éducation, entraînant une grande variété des financements. Si on tient compte des informations recueillies, certes partielles, la dotation de la recherche est relativement plus faible à l'Université et plus élevée dans les grands établissements de recherche, à l'INRP ou dans les IUFM. La source la plus importante de financement relève du ministère de l'éducation nationale de la recherche et de la technologie, pour les quatre disciplines principales que sont la didactique, les sciences de l'éducation, la sociologie et la psychologie ; le CNRS participe dans une large mesure au financement de ces deux dernières disciplines. En revanche, les collectivités territoriales participent peu à l'effort financier. Ainsi, le relatif rééquilibrage de la répartition régionale, évoqué précédemment, n'est pas de leur fait mais essentiellement du ressort de l'Etat central par l'intermédiaire des IUFM.

Un certain clivage entre les disciplines

En ce qui concerne les contenus, on remarque la variété voire l'émiettement des approches disciplinaires. En effet, le travail de catégorisation élaboré à partir des réponses à l'enquête fait apparaître une vingtaine de disciplines, sans compter les sous-disciplines. Le regroupement, nécessaire pour effectuer les comptages statistiques, aboutit à quatre disciplines principales, la didactique, les sciences de l'éducation avec la pédagogie, la sociologie avec l'économie, et la psychologie. A l'aune de cette catégorisation, la didactique représente presque la moitié des effectifs et, si on y ajoute les sciences de l'éducation et la pédagogie, on regroupe ainsi les deux tiers des équipes ayant répondu à l'enquête.

Les travaux se situant en sociologie ou en psychologie, cette dernière discipline étant la moins représentée dans notre population, sont produites par des équipes qui relèvent du CNRS ou qui ont un double rattachement Université – CNRS. Elles sont spécifiées par leur objet, l'éducation, et sont intégrées institutionnellement dans la discipline mère. Les sciences de l'éducation sont certes une discipline universitaire répertoriée comme telle, mais, le CNRS, n'ayant pas de section de sciences de l'éducation, les équipes de sociologie ou de psychologie de l'éducation ont à imposer leur légitimité. Par ailleurs les équipes de didactique sont «abritées» auprès des disciplines universitaires mère, la recherche sur la façon de les enseigner se manifestant de façon seconde sauf dans les IUFM qui semblent en faire leur spécialité. Par ailleurs, rappelons qu'au-delà des disciplines principales, un certain nombre d'équipes a déclaré faire de la recherche en éducation dans des disciplines aussi variées que la philosophie, l'histoire, les lettres, la linguistique, mais aussi et ce qui constitue sans doute une tendance nouvelle, l'informatique et les sciences de l'ingénieur.

La sociologie de l'éducation occupe une place originale, eu égard aux objets d'étude, aux méthodologies, aux références théoriques et à la vocation privilégiée dans les travaux. Les sciences de l'éducation occupent une place intermédiaire entre la psychologie, la sociologie et la didactique. En effet, les axes de recherche privilégiés de la didactique sont l'enseignement et l'acquisition des savoirs, puis les technologies et les outils pédagogiques, suivis des recherches sur les professionnels de l'éducation. La psychologie privilégie également l'enseignement et l'acquisition des savoirs mais dans le prolongement des travaux sur les processus d'apprentissage, premier objet de recherche dans cette discipline. La sociologie quant à elle est principalement focalisée sur l'étude des systèmes éducatifs et de formation, de l'éducation, la socialisation et les savoirs ainsi que sur les professionnels de l'éducation. Quant aux sciences de l'éducation, elles privilégient l'enseignement et l'acquisition des savoirs, et aussi l'étude des systèmes éducatifs. En revanche, l'évaluation pédagogique est un objet de recherche particulièrement peu étudié y compris dans les IUFM.

Quatre types de méthodologies ont été repérés dans la population des équipes : l'observation ou l'entretien, l'analyse de texte ou de discours, l'enquête quantitative, et enfin l'expérimentation. A nouveau, la sociologie se distingue en ce qu'elle utilise couramment l'enquête quantitative. Cependant, l'observation ou l'entretien, l'analyse de texte ou de discours sont les méthodologies les plus courantes dans le champ de la recherche en éducation. La psychologie et dans une moindre mesure la didactique utilisent aussi l'expérimentation de façon courante. Les analyses statistiques et les analyses secondaires sont évoquées en sociologie mais dans une très faible proportion.

On peut souligner la place prééminente des références relatives aux théories de l'apprentissage et à la psychologie cognitive, non seulement en psychologie mais aussi en didactique et en sciences de l'éducation. Cette dernière discipline privilégie cependant les références théoriques de la sociologie, elle-même orientée vers les théories sociologiques spécifiées par leur objet. Les références aux sciences du langage, à la théorie de l'action et à l'anthropologie sont également récurrentes dans ce champ ce qui constitue entre autres influences, une illustration de l'apport anglo-saxon. Cependant on ne peut affirmer que des références identiques relèvent nécessairement des mêmes cadres théoriques (l'anthropologie

des sociologues, par exemple, ne recouvre pas les mêmes réalités que l'anthropologie des didacticiens). Par ailleurs, les préoccupations épistémologiques sont rarement évoquées en tant que telles, ce qui indique peut-être une évolution vers une plus forte assurance théorique du milieu.

Les travaux des quatre disciplines principales sont essentiellement orientés vers les productions tournées vers la communauté scientifique, seule la sociologie déclarant valoriser particulièrement la production de connaissances utiles aux politiques éducatives. Le souci de produire des connaissances utiles aux pratiques pédagogiques n'est cependant pas absent des préoccupations du champ ; il vient même en premier lieu dans les préoccupations des chercheurs en didactique et en sciences de l'éducation, ce qui dénote un certain clivage entre ces deux disciplines d'une part, la sociologie ou la psychologie de l'autre qui sont davantage tournées vers le milieu scientifique.

En ce qui concerne, les relations de la recherche en éducation et en formation avec le terrain, elles se tissent essentiellement dans l'enseignement secondaire et dans l'enseignement primaire sans exclure l'enseignement professionnel ni l'enseignement technique. L'école maternelle et la formation continue ont un poids assez faible et sont avant tout investies par la psychologie, alors que la didactique en est quasiment absente, ce qui peut apparaître surprenant dans le champ de la formation continue. Par ailleurs, l'enseignement supérieur est un secteur récemment étudié particulièrement sous l'angle de la sociologie.

L'organisation du milieu en réseaux, si tant est que cette notion ait une signification univoque, apparaît assez faible certes un peu moins en sociologie et en psychologie. La relative faiblesse logistique des équipes peut être évoquée comme un facteur défavorable. Elle expliquerait également la rareté de l'accueil de chercheurs étrangers, entre autres facteurs tels que les barrières linguistiques, ou encore de l'invitation de chercheurs français à l'étranger. Quant à la formation doctorale, on note l'attraction des jeunes vers la sociologie de l'éducation et le dynamisme des sciences de l'éducation, qui rappelons-le sont souvent l'objet d'une reprise d'études universitaires et concernent dans une certaine proportion des étudiants déjà engagés dans la vie professionnelle, notamment des enseignants ou des personnes impliquées dans la formation. Les chiffres assez faibles des doctorants en psychologie de l'éducation reflètent sans doute la tendance à privilégier la réalisation de thèses dans la discipline mère ; quant à la didactique, n'étant pas une discipline en tant que telle, les thèses qui en relèvent ne peuvent être réalisées que dans une discipline d'accueil malgré l'existence de formations doctorales spécifiques à ce domaine.

Le milieu de la recherche en éducation atteste d'une certaine activité dans la réalisation de revues notamment à travers la participation aux comités de rédaction. La présence des chercheurs est par ailleurs marquée dans les commissions de spécialistes et la participation au Conseil National des Universités qui concerne environ 1 équipe sur 7. Quant aux associations de spécialistes, la didactique et la sociologie sont plutôt focalisées sur des associations françaises et les sciences de l'éducation et la psychologie donnent une plus large place aux associations étrangères que les deux disciplines précédentes. Enfin, la production des écrits scientifiques privilégiant les articles de revues et les communications à des colloques répond aux normes du milieu scientifique, où ce type de publications est valorisé dans l'évolution de la carrière des chercheurs.

En conclusion, le milieu de la recherche en éducation se caractérise à la fois par une grande hétérogénéité et par une certaine fragilité institutionnelle. L'absence de débouchés possibles au CNRS pour de jeunes chercheurs bride nécessairement le développement des formations doctorales avec des incidences évidentes quant aux perspectives de renouvellement du milieu. Pourtant, le champ exprime un certain dynamisme dont attestent notamment l'apparition de nouvelles disciplines comme l'informatique, et l'émergence de nouveaux terrains de recherche comme l'enseignement supérieur. En revanche, la présence de la recherche en éducation reste discrète dans le champ de la formation continue et à un degré

moindre dans celui de la formation professionnelle et technique. Elle est également faible au niveau de l'école maternelle qui constitue cependant une des particularités du système éducatif français. Bien que l'école soit le terrain privilégié de la recherche en éducation, l'évaluation pédagogique est un objet d'études très peu exploré et les systèmes éducatifs sont étudiés essentiellement par la sociologie.

Au total, les travaux menés dans le champ de l'éducation et de la formation apparaissent principalement focalisés sur le système scolaire ou encore relativement peu orientés vers des préoccupations de politique éducative, ce qui conduit sans doute à s'interroger sur l'articulation entre ce milieu de recherche et la demande sociale. Mais celle-ci, étant donné l'extension et la complexité du fait éducatif, relève peut-être de structures spécifiques.

BIBLIOGRAPHIE

ASTOLFI, Jean-Pierre. Trois paradigmes pour les recherches en didactique. *Revue française de pédagogie*, avril-juin 1993, n°. 103 - pp. 5-18

ASTOLFI, Jean-Pierre. HOUSSAYE, Jean. Didactique et pédagogie sont dans un bateau. *Educations*, n°. 7, 1996

BEILLEROT, Jacky. *Les thèses en sciences de l'éducation : bilan de vingt années d'une discipline : 1969-1989*. Paris : Université de Paris X Nanterre, 1993. 131 p.

BEILLEROT, Jacky. *Les thèses en sciences de l'éducation : 1990-1995*. Paris : Université de Paris X Nanterre, 1997. 21 p+annexes.

DEMORI, Fabrice. BUREAU D'INGENIERIE EN EDUCATION ET EN FORMATION. BIEF. Louvain la Neuve.

DE KETELE, Jean-Marie. EECKHOUT, Valérie. GERARD, François-Marie. ROEGIERS, Xavier. WOUTERS, Pascale. *Inventaire des recherches en éducation dans les Etats de la Communauté européenne. INRED. Rapport final de coordination*. Louvain la Neuve : BIEF, 1994. 200 p.

CARRAZ, Roland. *Recherche en éducation et socialisation de l'enfant : rapport de mission au ministre de l'Industrie et de la Recherche*. Paris : La Documentation française, 1983 - 423 p. (Rapports officiels)

CHARLOT, Bernard. COMMISSION de REFLEXION sur les SCIENCES de l'EDUCATION. CORESE., collab. GAUTHERIN, Jacqueline, collab. HEDOUX, Jacques, collab. TUINJMAN, Albert, collab. *Les sciences de l'éducation, un enjeu, un défi*. Paris : ESF, 1995. 247 p.

CONSORTIUM DES INSTITUTIONS pour le DEVELOPPEMENT de la RECHERCHE en EDUCATION en EUROPE = CONSORTIUM of INSTITUTIONS for DEVELOPMENT and RESEARCH in EDUCATION in EUROPE. CIDREE. Bruxelles. NATIONAL FOUNDATION for EDUCATIONAL RESEARCH. Berkshire. (Royaume Uni).

STONE, Sheila. JOHNSON, Fiona. GALLACHER, Simon. *Review of Government-Funded Educational Research and Development in Europe*. NFER : Berkshire, 1995, 275p.

COMMISSION de REFLEXION sur les SCIENCES de l'EDUCATION. CORESE. Paris.

CHARLOT, Bernard. *Les sciences de l'éducation en 1993. Rapport d'étape*. Paris : Direction de l'Enseignement supérieur, 1993. 67 p.

GUYOT, Yves , PUJADE-RENAUD, Claude, ZIMMERMANN, Daniel, et al. *La recherche en éducation*. Paris : ESF, 1974. 164 p.

GRAWITZ, Madeleine. *Méthodes des sciences sociales*. Paris : Dalloz, 1996. 920 p.

INSTITUT de RECHERCHE sur l'ECONOMIE de l'EDUCATION. IREDU. Dijon.

MINGAT, Alain; BOUHIN, Cécile. *Inventaire national sur la recherche en éducation*. INRED. Paris : France. Dijon : Université de Bourgogne, CNRS, 1994. 124 p.

ANNEXES :

- 1 : CNCRE**
- 2 : Questionnaire**
- 3 : Catégorisation des disciplines de référence**
- 4 : Tableau des réponses aux disciplines de référence**
- 5 : Catégorisation des axes de recherche**

ANNEXE 1 : CNCRE

SECRETARIAT DU CNCRE

Philippe Meirieu, Directeur de l'INRP

Avec la collaboration de : **Evelyne Burguière**, Maître de conférences, INRP
Mathilde Bouthors, Chargée d'études documentaires, INRP
Marie-Agnès Garnier, Secrétaire d'administration scolaire et universitaire, INRP

MEMBRES DU CNCRE

Monsieur **Robert ILBERT**, représentant du directeur de la recherche, Ministère de l'Education nationale, de la recherche et de la technologie

Monsieur **Pascal COLOMBANI**, directeur de la technologie, Ministère de l'Education nationale, de la recherche et de la technologie

Madame **Francine DEMICHEL**, directeur de l'enseignement supérieur, Ministère de l'Education nationale, de la recherche et de la technologie

Monsieur **Bernard TOULEMONDE**, directeur de l'enseignement scolaire, Ministère de l'Education nationale, de la recherche et de la technologie

Monsieur Michel **GARNIER**, directeur de la programmation et du développement, Ministère de l'Education nationale, de la recherche et de la technologie

Madame **Rose-Marie VAN LERBERGHE**, déléguée à la formation professionnelle

Monsieur **Claude BERNET**, directeur général de l'enseignement et de la recherche, Ministère de l'agriculture et de la pêche

Monsieur **Michel FAYOL**, professeur des universités, LAPSCO, Université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand

Monsieur **Bernard CORNU**, directeur de l'IUFM de Grenoble

Monsieur **Gérard VAYSSE**, directeur de l'IUFM de Toulouse

Monsieur **Jean-Louis DEROUET**, professeur des universités, INRP

Madame **Marie-Claude MAUREL**, directeur scientifique du département des sciences de l'homme et de la société

Monsieur **Jean ANDRIEU**, ancien membre du CNE EPSCP

Monsieur **Pierre FEILLET**, CNER

Monsieur **Lucien BRAMS**, CNER

Monsieur **Jean-Pierre OBIN**, IGEN

Monsieur **Alain MORVAN**, recteur de l'académie d'Amiens

Monsieur **Jacques BAILLE**, professeur des universités, Université de Grenoble II

Monsieur **Roger CHARTIER**, directeur d'études à l'EHESS

Madame **Marie-Christine DUVAL**, ancienne chef de MAFPEN, Versailles

Madame **Laurence RIEBEN**, professeur à l'université de Genève

Monsieur **Jürgen SCHRIEWER**, professeur à l'université de Berlin

Monsieur **Jacky BEILLEROT**, professeur des Universités, Université Paris X-Nanterre

Monsieur **David BICKERTON**, professeur à l'université de Plymouth

Monsieur **Marc BRU**, professeur des universités, Université de Toulouse le Mirail, Toulouse II

Monsieur **Marcel CRAHAY**, professeur à l'université de Liège

Madame **Marie DURU-BELLAT**, professeur des universités, Université de Bourgogne, Dijon

Monsieur **Michel PERRIN**, professeur des universités, Université Victor Segalen Bordeaux II

MEMBRES DU GROUPE BILAN DU CNCRE

Messieurs et Madame les Professeurs :

BAILLE Jacques, professeur des Universités, professeur de sciences de l'éducation à l'Université de Grenoble II

BEILLEROT Jacky, professeur des Universités, professeur de sciences de l'éducation à l'Université Paris X-Nanterre
(coprésident du groupe)

BRAMS Lucien, directeur honoraire de la Mission Interministérielle Recherche Expérimentation

BRU Marc, professeur des Universités, professeur de sciences de l'éducation à l'Université de Toulouse II - Le Mirail

DEROUE Jean-Louis, professeur des Universités, professeur de sciences de l'éducation à l'Institut national de recherche pédagogique

DURU-BELLAT Marie, professeur des Universités, professeur de sciences de l'éducation à l'Université de Bourgogne
(coprésidente du groupe)

FAYOL Michel, professeur des Universités, professeur de psychologie à l'Université de Clermont-Ferrand.

ANNEXE 2 :QUESTIONNAIRE

- LA RECHERCHE EN EDUCATION ET EN FORMATION EN FRANCE

EQUIPE OU CENTRE DE RECHERCHE

Numéro du questionnaire :

□□□□□

Date de création de votre centre ou équipe de recherche * :

□□□□□

(coder l'année)

Libellé du centre ou de l'équipe de recherche * (éventuellement son sigle) :

Rattachement(s) institutionnel(s)

Responsable(s) du centre ou de l'équipe de recherche* :

Adresse du centre ou de l'équipe de recherche* :

Téléphone :

□□□□□□□□□□

Télécopie :

□□□□□□□□□□

Adresse électronique :

** préciser s'il s'agit d'un centre, d'un département, d'une équipe de recherche.*

1.1 - Liste des personnels de recherche constituant l'équipe ou le centre de recherche en 1997 (préciser leurs noms, titres et statuts, et s'ils sont à temps plein ou à temps partiel : enseignants-chercheurs, ingénieurs, assistants de recherche, chercheurs-associés, contractuels, vacataires, professionnels associés à service temporaire, ATER, allocataires, moniteurs, etc.)

* Chercheurs permanents constituant l'équipe ou le centre de recherche (nom, titre et statut, temps plein, temps partiel))

* Chercheurs associés au centre ou à l'équipe de recherche (préciser le nom, la forme d'intégration (temps plein, temps partiel) et le statut de ces chercheurs associés dans les activités de recherche de l'équipe et du centre)

1.2 - Liste des doctorants

(pour faciliter votre réponse, si cette question est traitée dans votre rapport d'activité, veuillez nous le communiquer)

* associés à des recherches de l'équipe
Combien ? (indiquez le nombre)

* inscrits auprès d'un des membres de l'équipe, sans association spécifique à des recherches
Combien ? (indiquez le nombre)

1.3 - Liste et statut des personnels non chercheurs (administratifs, documentalistes, informaticiens, ingénieurs.)

1.4 - Quel est votre ministère de tutelle ?

1.5 - Statut institutionnel spécifique de votre équipe, :

(mettre une croix dans la case correspondante)

1.51 - Université

Equipe intégrée dans un contrat d'université,
Equipe hors contrat,
Equipe d'accueil,
Jeune équipe,
Autre, précisez

1.52 - IUFM (Institut universitaire de formation des maîtres)

Equipe intégrée dans le contrat d'IUFM,
Equipe hors contrat,
Equipe associée,
Jeune équipe,
Autre, précisez

1.53 - CNRS

UPRESA,
URA,
UPR,
UMR,
Autre, précisez

1.54 - Autres établissements de recherche que les instances universitaires

1.55 - Autres

Associations,
Fondations,
Entreprises,
Autre, précisez

1.6 - Financement des recherches

a- Sources régulières de fonctionnement de base**

Provenance	Moyenne annuelle			
	1994	1995	1996	1997
MENRT Autres ministères Universités CNRS Grands établissements Collectivités territoriales Autres, <i>précisez</i>				

b - Autres sources de financement et commanditaires (sur la période 1994 - 1997)

Autres sources de financement et commanditaires	Type de soutien (Appels d'offres, contrats, autres)	Montant cumulé sur 4 ans
Ministères (lesquels et quelles directions de ces ministères?) Union européenne Collectivités territoriales Associations Syndicats Entreprises Chambres consulaires Chambres des métiers Autres financements, <i>précisez</i>		

c- Autofinancement sur la période 1994-1997

Autofinancement	Type d'autofinancement
Brevets, Droits d'auteur, Ventes de publications, etc.	

** Crédits affectés à la recherche.

DESCRIPTION DES ACTIVITES DE RECHERCHE

2.1 - Axes de recherche principaux de votre équipe ou de votre centre

(Vous indiquerez pour chaque axe de recherche trois **mots clefs** les définissant)

Axes

Mots-clefs

2.2 - Cadres ou disciplines de référence de votre centre ou équipe.

Indiquer également les approches théoriques privilégiées dans les travaux de votre centre ou équipe (les auteurs de référence, les revues majeures...)

2.3 - Principales orientations méthodologiques de votre centre ou équipe.

(Indiquer des exemples selon les axes de recherche présentés en 2.1)

Recherches	Méthodologie / Techniques de recueil et d'exploitation de données

2.4 - Sur quels types de matériaux travaillez-vous principalement ?

(Si des variations existent selon les thèmes de travail de votre équipe, les indiquer)

2.5 - Avez vous des partenariats avec des organismes impliqués dans des actions d'éducation et de formation :

oui (1) ; non (2)

(coder la réponse)

si oui, avec quels organismes ? (Mettre un croix dans la ou les case(s) correspondante(s)).

IUFM

MAFPEN, ,

EPLÉ,

GRETA,

CRDP,

Associations

Entreprise

Régions,

Missions locales,

Autres, précisez.

ORGANISATION DES ACTIVITES DE RECHERCHE

3.1- Modalités de choix des thèmes de travail

3.2 - Vocations des travaux de votre équipe ou de votre centre :

classer de 1 (vocation principale) à 3

- * production de connaissances pour la communauté scientifique
- * production de connaissances pour les pratiques d'enseignement et de formation
- * production de connaissances pour les politiques d'éducation

3.3 - L'organisation de votre centre ou équipe se fait-elle principalement ou conjointement

* à partir de projets collectifs ?

* à partir de projets individuels ?

Thèmes de recherche actuels	Projet collectif	Projet individuel

3.4 - La part des projets collectifs et individuels a-t-elle varié ces dernières années ?

3.5 - Collaborations éventuelles de votre équipe, de ses membres ou de votre centre avec d'autres équipes de recherche en France ?

(noter éventuellement les évolutions de ces quatre dernières années, 1994-1997)

	Avec quelles autres équipes	Sur quels thèmes de recherche
Collaboration du centre ou de l'équipe		
Collaboration individuelle de membres de l'équipe		

3.6- Types de collaborations

(mettre une croix dans la ou les case(s) correspondante(s)).

- * Recherches conjointes
- * Production de séminaires
- * Réponses à des appels d'offres
- * Autres, précisez

3.7- Participation à des réseaux de recherche de votre centre ou équipe, ou des membres de votre équipe (GDR, Programmes européens, Réseaux thématiques européens (Erasmus, Socrates), Comités de recherches, etc.)

* en France :

Combien ?

Lesquels ?

* à l'étranger :

Combien ?

Lesquels ?

3.8- Formes de ces collaborations, selon les réseaux

	Thématique des réseaux	Types de conventions établies
France		
Etranger		

3.9- De combien de projets (ou réseaux) votre équipe est - elle pilote ?

nombre

Enumérez- les ci dessous :

3.10- Vos activités de recherche vous amènent-elles à entretenir des relations avec des personnels d'éducation ?

oui (1) ; non (2)

(coder la réponse)

Si oui, de quelle nature ?

Si oui, avec quels types de personnels (catégories) ?

Si oui, à quels niveaux d'enseignement ?

3.11- Accueil de chercheurs étrangers au sein de votre équipe ou de votre centre

(mettre une croix dans la ou les case(s) correspondante(s))

* Dans quel contexte ?

Chercheurs invités dans le cadre de :

relations de recherche,	<input type="checkbox"/>
conventions,	<input type="checkbox"/>
organisation de colloque,	<input type="checkbox"/>
séminaire,	<input type="checkbox"/>
enseignement,	<input type="checkbox"/>
autres, <i>précisez</i>	<input type="checkbox"/>

* Cet accueil a-t-il lieu ?

régulièrement (1)	occasionnellement (2)	<input type="checkbox"/>
-------------------	-----------------------	--------------------------

(Coder la réponse)

* Sur quels thèmes de recherche ?

3.12 - Accueil de membres de votre centre ou équipe par des équipes ou des chercheurs étrangers ?

(mettre une croix dans la ou les case(s) correspondante(s))

* Dans quel contexte ?

Chercheurs invités dans le cadre de :

relations de recherche,	<input type="checkbox"/>
conventions,	<input type="checkbox"/>
organisation de colloque,	<input type="checkbox"/>
séminaire,	<input type="checkbox"/>
enseignement.	<input type="checkbox"/>

* Pour quelle durée ?

* Selon quelle fréquence ?

régulièrement (1)	occasionnellement (2)	<input type="checkbox"/>
-------------------	-----------------------	--------------------------

(coder la réponse)

* Sur quels thèmes de recherche ?

FORMATION DOCTORALE

4.1- Direction de thèses, DEA, mémoires, etc. par les enseignants-chercheurs et chercheurs de l'équipe ou du centre

* Par combien de chercheurs ou d'enseignants-chercheurs ? |_|_|

* Sur quels sujets ?

* Nombre de thèses soutenues (depuis 4 ans) . |_|_|

* Devenir professionnel des docteurs

4.2 - Participation des enseignants-chercheurs et des chercheurs de votre centre ou équipe à une école doctorale

* Combien de chercheurs ou d'enseignants-chercheurs ? |_|_|

* Qui ?

* Sur quels sujets ?

4.3 - Participation des enseignants-chercheurs et chercheurs de l'équipe ou du centre à des jurys de thèse ou d'habilitation à diriger des recherches

* Combien de chercheurs ou d'enseignants chercheurs ? |_|_|

* Qui ?

* Sur quels sujets ?

* Dans quelles disciplines ?

PRODUCTIONS, PUBLICATIONS, VALORISATION DE LA RECHERCHE

5.1 - Les travaux de votre équipe ou centre ont donné lieu à combien et à quel type de productions (sur la période de 1994 à 1997) ? Sur quels thèmes ?

(Pour plus de facilité vous pouvez joindre la liste des publications.)

* Rapports : nombre |_|_|

Thèmes :

* Ouvrages : nombre |_|_|

Thèmes :

* Articles de revues : nombre |_|_|

Thèmes :

* Chapitres de livres : nombre |_|_|

Thèmes :

* Communications, colloques : nombre |_|_|

Thèmes :

* Autres (indiquer éventuellement d'autres supports que le papier et médias qui ont pu être utilisés : électronique, audiovisuel, audio, etc.)

5.2 Votre centre (ou équipe) publie-t-il une note, un bulletin d'information ?

oui, (1) ; non (2) |_|
(coder la réponse)

5.3 - Dans votre centre ou équipe, se réalise-t-il un travail spécifique

de recherche documentaire, |_|
oui (1) ; non (2)
(coder la réponse)

d'élaboration de synthèses ? |_|
oui (1) ; non (2)
(coder la réponse)

* indiquer les thèmes de ces activités :

* indiquer les supports de diffusion retenus, banques de données, publications, etc.

5.4 - Un (ou plusieurs) membre(s) de votre équipe dirige(nt)-t-il(s) ou est (sont)-il(s) rédacteur(s) en chef d'une revue ?

oui (1), non (2) |_|
(coder la réponse)

* Qui ?

* Depuis quand ?

* Quelle(s) revue(s) ?

5.5 - Participation des chercheurs de votre centre ou équipe (indiquer le nom des chercheurs concernés et le titre des revues)

*** à des comités de rédaction ?**

oui (1), non (2)
(coder la réponse)

Qui ?

Quelle revue ?

*** à des comités de lecture ?**

oui (1), non (2)
(coder la réponse)

Qui ?

Quelle revue ?

5.6 - Un membre (ou plusieurs) de votre centre ou de votre équipe est(sont)-il(s) directeur(s) d'une collection ?

oui (1), non (2)
(coder la réponse)

Qui ?

Depuis quand ?

Quelle(s) collection(s) ?

Quel(s) éditeurs(s) ?

5.7 - Combien de chercheurs de votre centre ou équipe ont participé à l'organisation de colloques (depuis 1994) ?

* Quels chercheurs ?

* A quel titre ? (cocher la ou les réponse(s))

membre du comité scientifique,

membre du comité d'organisation

* Quels colloques ? (cocher la ou les réponse(s))

colloques nationaux

colloques internationaux

5.8 - Place des membres de l'équipe dans les instances d'expertise et de gestion de la recherche

(cocher la ou les réponse(s)) :

membre de conseil ou de comité scientifique,

membre de conseil d'appels d'offre,

membre du CNCRE,

autre, précisez

5.9 - Place des membres de l'équipe dans des instances de recrutement et de formation des enseignants-chercheurs :

commission de spécialistes,

CNU

Précisez dans quelle spécialité

5.10 - Responsabilités des membres de votre équipe

(cocher la ou les réponse(s)).

dans les associations scientifiques de spécialistes françaises

dans les associations scientifiques de spécialistes étrangères

Lesquelles ?

Nous vous remercions vivement de votre collaboration

ANNEXE 3 : CATEGORISATION DES DISCIPLINES DE REFERENCE

Anne Courant⁴ – septembre 1998

- 0** Aucune mention de discipline
- 01** Interdisciplinarité, transdisciplinarité
 - 1** Sciences de l'éducation
 - 2** Pédagogie
 - 21 - Docimologie
 - 22 - Ergonomie de l'enseignement de l'éducation
 - 23 - Pédagogie des adultes
 - 3** Didactique
 - 30 - Didactique des sciences et technologie
 - 31 - Didactique des maths
 - 32 - Didactique du français/ texte/ écriture
 - 33 - Didactique de l'histoire/ géo/ inst.civique
 - 34 - Didactique des langues
 - 35 - Didactique des savoirs professionnels
 - 36 - Didactique de l'EPS
 - 37 - Didactique de la communication
 - 4** Psychologie
 - 40 - Psychologie cognitive
 - 41 - Psychologie clinique, psychopathologie
 - 42 - Psychométrie
 - 43 - Psychologie sociale
 - 44 - Psychologie du développement de l'enfant
 - 45 - Psychologie scolaire/ de l'éducation
 - 46 - Psychologie de l'adulte
 - 47 - Psychologie du travail, Ergonomie
 - 48 - Psychologie de la famille, de la jeunesse
 - 49 - Psychanalyse
 - 5** Sociologie
 - 50 - Sociologie de l'éducation, des savoirs
 - 51 - Sociologie de la famille, de l'enfance, de la jeunesse
 - 52 - Sociologie de la culture
 - 53 - Sociologie des organisations
 - 54 - Sociologie des sciences
 - 55 - Sociologie du travail, des professions, des savoirs professionnels
 - 56 - Anthropologie, Ethnologie, Ethnographie
 - 57 - Sociologie du langage
 - 58 - Sociopsychanalyse
 - 6** Philosophie
 - 60 - Philosophie de l'éducation
 - 61 - Épistémologie
 - 62 - Histoire des sciences
 - 63 - Esthétique
 - 64 - Théologie
 - 65 - Éthique
 - 66 - Logique

⁴ Mémoire de maîtrise en sciences de l'éducation à l'Université de Bourgogne sous la direction de Madame la professeur Marie DURU-BELLAT.

- 7 Économie**
 - 70 - Économie de l'éducation
 - 71 - Gestion
 - 72 - Démographie

- 8 Droit / Sciences politiques**
 - 80 - Droit
 - 81 - Droit de l'enfant
 - 82 - Sciences politiques

- 9 Linguistique**
 - 90 - Sciences du langage
 - 91 - Psycholinguistique
 - 92 - Sociolinguistique

- 10 Sémiologie, sémiotique**

- 11 Communication / Sciences de l'information**

- 12 Biologie / Médecine**
 - 120 - Neurosciences, Neurobiologie
 - 121 - Médecine
 - 122 - Biologie

- 13 Histoire / Géographie**
 - 130 - Histoire
 - 131 - Géographie
 - 132 - Histoire de l'éducation

- 14 Lettres**

- 15 Langues**

- 16 Informatique, sciences de l'ingénieur**
 - 160 - Nouvelles technologies de l'éducation
 - 161 - Intelligence artificielle

- 17 Sciences sociales**

- 18 Sciences cognitives**

- 19 *Néant***

- 20 Autres**
 - 200 - Sciences de la terre
 - 201 - Maths, statistiques
 - 202 - Sciences politiques
 - 203 - Motricité
 - 204 - Art
 - 205 - Territoires et sociétés

ANNEXE 4 :TABLEAU DES REPONSES AUX DISCIPLINES DE REFERENCE

	Effectifs	%
0 aucune mention de discipline	4	2,5
1 sciences de l'éducation	26	16
10 sémiologie	1	0,6
132 histoire de l'éducation	2	1,2
14 lettres	1	0,6
15 langues	1	0,6
160 nouvelles technologies de l'éducation	6	3,7
161 intelligence artificielle	1	0,6
17 sciences sociales	1	0,6
2 pédagogie	3	1,9
3 didactique	16	9,9
30 didactique des sciences	12	7,4
31 didactique des mathématiques	15	9,3
32 didactique du français	8	4,9
33 didactique de l'histoire/géo/instruction civique	2	1,2
34 didactique des langues	4	2,5
35 didactique des savoirs professionnels	1	0,6
36 didactique de l'éducation physique et sportive	1	0,6
4 psychologie	6	3,7
40 psychologie cognitive	7	4,3
41 psychologie clinique	1	0,6
43 psychologie sociale	2	1,2
45 psychologie scolaire	1	0,6
5 sociologie	8	4,9
50 sociologie de l'éducation des savoirs:	11	6,8
52 sociologie de la famille	1	0,6
55 sociologie du travail	1	0,6
6 philosophie	2	1,2
60 philosophie de l'éducation	1	0,6
7 économie	3	1,9
70 économie de l'éducation	2	1,2
8 droit	1	0,6
82 sciences politiques	4	2,5
9 linguistique	5	3,1
90 sciences du langage	1	0,6
TOTAL	162	100,0

ANNEXE 5 : CATEGORISATION DES AXES DE RECHERCHE

Anne Courant⁵ - septembre 1998

ABCD - Apprentissages - Enseignements - Didactique

A – Processus d'apprentissage

A1 - Processus et développement cognitifs

Traitement de l'information, intelligence, mémoire, représentations mentales, conceptualisation, modélisation, métacognition, construction de la pensée, développement du langage...

A2 - Processus biologiques, développement physique

Chronobiologie, chronopsychologie, éducation et santé, développement neurologique...

A3 - Processus et développement affectifs

Construction et développement de la personnalité...

A4 - Processus et développement de la communication, des relations, des cultures

Théories de la communication, relations de groupe, communication interculturelle, communication par les médias, sociabilité, langage du corps et culture...

B – Acquisition et enseignement des savoirs

B1 - Méthodes, modalités liés explicitement à l'apprentissage et à l'enseignement des disciplines scolaires

B1a - Approches plutôt « pédagogiques » : pratiques innovantes, autonomie de l'élève, pédagogie par objectifs, différenciation en pédagogie, pédagogies de groupe, pédagogies non directives, démarche expérimentale dans l'enseignement, modules...

B1b - Approches plutôt « didactiques »

B1ba : analyse des savoirs et des opérations mentales liées aux apprentissages : modélisation, savoirs experts, évolution des représentations des élèves, conceptualisation

B1bb : choix et adaptation des contenus, transposition didactique, conception d'exercices et d'outils, représentations sémiotiques

B1bc : médiations par l'enseignant ou le formateur : interactions, contrat didactique, langue de communication

B1bd : médiations par le groupe : conflit socio-cognitif, tutorat entre élèves...

B1c - Approches transversales

Entrée dans la culture de l'écrit, mathématiques et langage, la langue outil transversal, prise en compte pédagogique de la métacognition, de la communication non - verbale...

B2 - Méthodes, modalités liés à l'apprentissage et à l'enseignement des savoirs professionnels, expérimentiels

Construction des compétences, qualifications, professionnalité, formation de l'identité professionnelle...

B2a - Approches plutôt « pédagogiques » : relations pédagogiques, alternance, régulation de l'apprentissage par l'apprenant...

B2b - Approches plutôt « didactiques »

B2ba : analyse des savoirs et des opérations mentales liées aux apprentissages : modélisation, savoirs experts, évolution des représentations, conceptualisation...

B2bb : choix et adaptation des contenus, transposition didactique, conception d'exercices et d'outils...

B2bc : médiations par l'enseignant ou le formateur : interactions, contrat didactique, langue de communication...

B2bd : médiations par le groupe : tutorat entre apprenants, conflits socio-cognitifs...

B2c - Approches transversales

B3 - Méthodes, modalités liés à l'apprentissage et à l'enseignement des savoirs sans que le lieu ou le mode institutionnels soient explicites

B3a - Approches plutôt « pédagogiques » : pratiques innovantes, autonomie de l'élève, pédagogie par objectifs, différenciation en pédagogie, pédagogies de groupe, pédagogies non directives, démarche expérimentale dans l'enseignement...

B3b - Approches plutôt « didactiques » : analyse des savoirs scolaires et des opérations mentales mises en œuvre, transposition didactique, choix et adaptation des contenus...

B3ba : analyse des savoirs et des opérations mentales liées aux apprentissages : modélisation, savoirs experts, évolution des représentations, conceptualisation...

B3bb : choix et adaptation des contenus, transposition didactique, conception d'exercices et d'outils...

B3bc : médiations par l'enseignant ou le formateur : interactions, contrat didactique, langue de communication...

B3bd : médiations par le groupe : tutorat entre apprenants, conflit socio-cognitif...

B3c - Approches transversales

Rôle de l'écriture, guidance, ateliers d'écriture...

B4 - Savoirs savants, vulgarisation, transfert technologique, éducation non formelle

B4a - éducation non formelle (effet des médias...

B4b - transfert technologique, recherche - développement...

⁵ Mémoire de maîtrise en sciences de l'éducation à l'Université de Bourgogne auprès de madame la professeur Marie DURU-BELLAT.

B5 - Méthodes, processus, modalités liées à l'apprentissage et à l'enseignement des savoirs comportementaux, transversaux, organisationnels
apprentissage organisationnel, métier d'élève...

C - Technologies et outils pédagogiques

C1 - Mise en place, usage et effets des technologies éducatives et multimédia

C1a - dans le cadre des disciplines scolaires

C1aa - modélisation des connaissances, transposition didactique en relation avec les technologies éducatives

C1ab - médiation pédagogique, ingénierie didactique des technologies éducatives

C1ac - diffusion, réseaux

C1b - dans le cadre de savoirs professionnels

C1ba - modélisation des connaissances, transposition didactique en relation avec les technologies éducatives

C1bb - médiation pédagogique, ingénierie didactique des technologies éducatives

C1bc - diffusion, réseaux

C1c - sans que le lieu ou le mode des formations soit explicité

C1ca - modélisation des connaissances, transposition didactique en relation avec les technologies éducatives

C1cb - médiation pédagogique, ingénierie didactique des technologies éducatives

C1cc - diffusion, réseaux

C2 - Mise en place usage et effet d'environnements de formation non basés sur les nouvelles technologies

Médias, livres, jeux de formation, manuels scolaires, CDI, CDR, maisons de la formation

C2a - dans le cadre de l'apprentissage / l'enseignement des disciplines scolaires

C2b - dans le cadre de l'apprentissage / l'enseignement des savoirs professionnels

C2c - cadre non spécifié

D - Évaluation pédagogique

D1 - Évaluation des résultats des apprentissages

Critères d'excellence, pratiques, outils, méthodes

D1a - Évaluation formative, examens, jurys, conseils de classe, diplômes, évaluation à des fins d'orientation

D1b - Bilans de compétences, validation des acquis, certification professionnelle

D2 - Évaluation des outils et méthodes pédagogiques, évaluation de l'enseignement et de la formation

E - Éducation , socialisation et savoirs

E1- Éducation et communauté scolaire

E1a - Établissement et résultats / orientation scolaires, effet établissement, accueil et suivi des élèves par les enseignants, prévention des échecs scolaires

E1b - Communication et socialisation dans l'établissement et dans la classe : relations entre élèves, entre enseignants et élèves, dans les classes, violence à l'école, climat d'établissement, discipline et règles de la vie scolaire, régulations, éducation morale et civique par la participation, élève citoyen, dimension européenne, mixité

E1c - Les valeurs des acteurs de la communauté scolaire, sens de l'expérience de l'élève, valeurs des enseignants, représentation sociale de la vie scolaire

E1d - Éducation à la santé, prévention dans l'établissement

E1e - Adaptation et intégration scolaire des handicapés

E2 - Jeunes et environnement familial, culturel et social

Différence sociale de réussite scolaire

E2a - psychologie des jeunes et pratiques éducatives familiales

Adolescence, éducation parentale, pratiques culturelles familiales, soutien scolaire familial, enfance en difficulté

E2b - Processus socio-affectifs, culturels, symboliques liés au savoir

Handicaps socio-culturels, histoire de vie, motivation, rapport et réceptivité au savoir, rapport à la scolarisation, savoirs et rapports de sexe, travail scolaire

E2c - Jeunes et environnement social : socialisation, intégration, pratiques culturelles, marginalisation, norme, différence sociale de réussite scolaire, prise en charge sociale, trajectoires familiales et sociales

E3 - Orientation scolaire et professionnelle

Représentation des métiers, motivation des choix d'orientation, projet de l'élève, parcours scolaire

E4 - Adultes et formation

Place et rôle de la formation dans un trajet de vie, relation avec l'identité, motivation pour les études, attentes

F - Systèmes éducatifs et de formation

F1 - Politiques et systèmes d'enseignement et de formation

Description, histoire, réformes, innovations, philosophie des systèmes, réformes, territorialisation, offre de formation, analyse comparative des systèmes, analyse critique des politiques

- F1a - au niveau territorial
- F1b - au niveau central/national
- F1c - au niveau international
- F1d - au niveau des entreprises

F2 - Dispositifs et institutions éducatives et de formation, organisation et gestion du processus éducatif

F2a - Administration de l'éducation

F2aa - au niveau central

F2ab - au niveau de l'établissement, dans son environnement

F2b - Organisation du temps et de l'espace scolaires et périscolaires, architecture scolaire

F2c - Adaptation des dispositifs à la demande et aux besoins du marché du travail : alternance, formation en entreprise, formation à distance, stages en entreprise

F3 - Curricula

F3a - Analyse, histoire et comparaison des contenus et modalités de formation.

F3b - Adaptation des contenus de formation (scolaire ou continue) à la demande et aux besoins du marché du travail

F4 - Évaluation des systèmes et dispositifs - Relation formation / emploi - Fonction de production de l'école

F4a - Évaluation des politiques, systèmes, des dispositifs et des établissements

F4aa - au niveau central

F4ab - au niveau territorial

F4ac - au niveau de l'établissement

F4ad - au niveau des entreprises

F4ae - au niveau international

F4b - Insertion professionnelle, marché du travail, transition école/vie professionnelle, chômage des jeunes, évolution des qualifications et du travail

F4c - Coût, rendement, valeur de l'enseignement et de la formation, initiale ou continue. Ressources humaines. Mobilité sociale

G - Professionnels de l'éducation et de la formation

G1 - Métier et pratiques

Culture professionnelle, rapport au métier, identité professionnelle, déontologie, valeurs, évolution des métiers, recrutement

G2 - Formation initiale et continue

Analyse de pratiques et de compétences, organisation des formations

G3 - Évaluation des professionnels de l'éducation et de la formation

H - Recherches portant sur des objets autres que les faits éducatifs

H1 - Disciplines scolaires

H2 - Autres disciplines

H3 - Méthodologie de recherche

